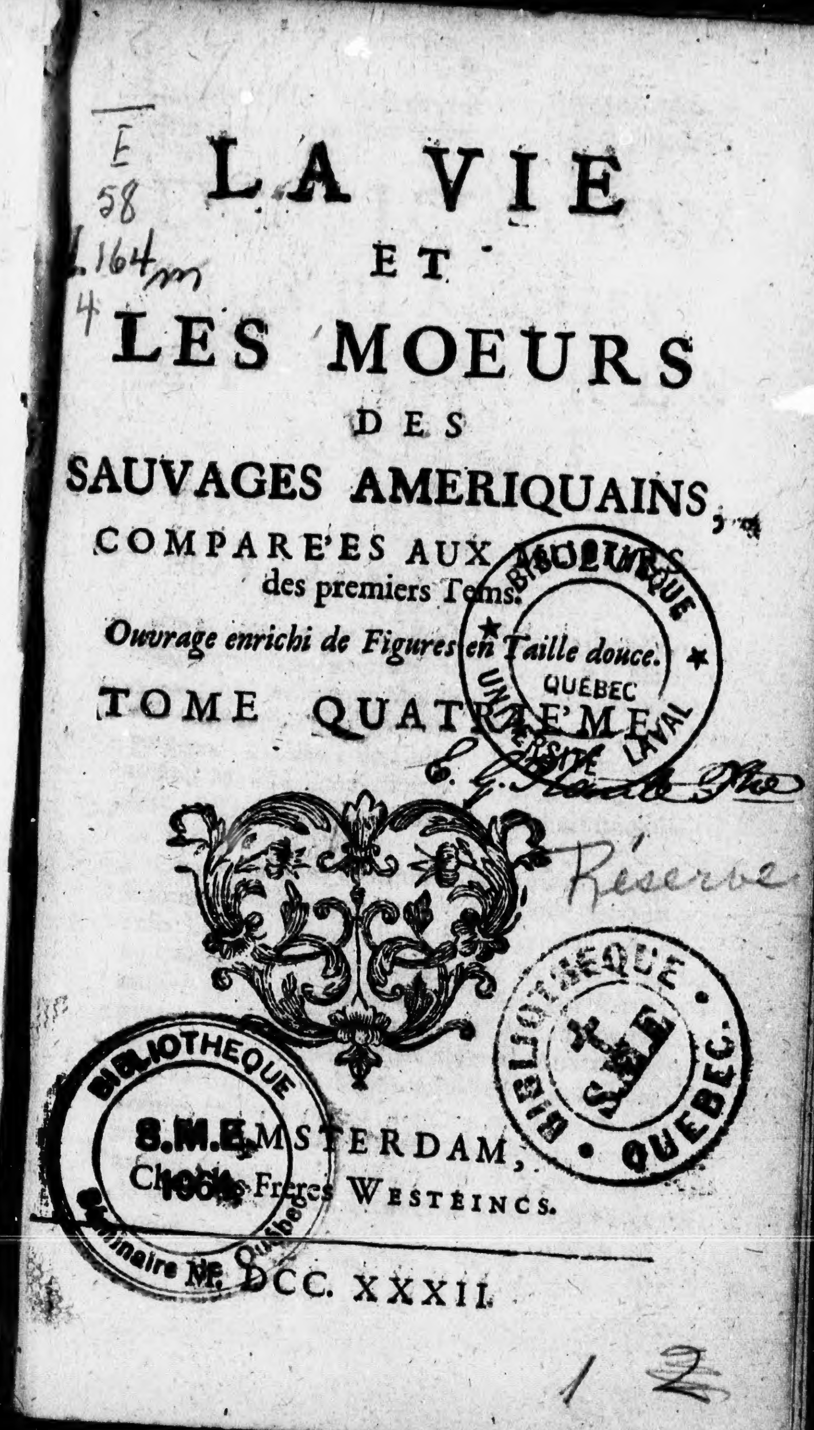


LA VIE ET LES MOEURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS,

COMPARE'ES AUX MOEURS des premiers Tems.

Ouvrage enrichi de Figures en Taille douce.

TOME QUATRIE'ME.

A AMSTERDAM,
Chez les Freres WESTEINCS.

M. DCC. XXXII.

E

E

D

P'

S

me t
peign
ton ou
lieu e
P
Cet
Comm
nale:
un Co
collier
grand
ſentati
une na
duquel
mes av
tateurs
cle tout
battans

EXPLICATION DES PLANCHES ET FIGURES CONTENUES DANS LE IV. TOME.

PLANCHE XIV. 37.

SUPLICES I. Suplice des Esclaves dans l'Amerique Septentrionale. 2. Supplice des Esclaves dans l'Amerique Meridionale. Celui-ci renferme trois differentes actions. D'un côté les femmes peignent l'Esclave, de l'autre elles peignent le Bouton ou Massuë dont il doit être frappé ; dans le milieu est représentée la maniere dont il est immolé.

PLANCHE XV. 58.

Cette Planche concerne les Ambassades & le Commerce des Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Dans le premier sujet paroît un Sauvage dans un Conseil parlant par ses colliers de porcelaine. Le collier qu'il tient à la main, est représenté plus en grand au bas du sujet. Le second sujet est une représentation de la danse du Calumet. Au milieu sur une natte, sont le Manitou ou le Génie à l'honneur duquel se fait la danse, c'est un serpent, & les armes avec lesquelles on doit combattre. Les Spectateurs & les Joüeurs d'instrumens forment un cercle tout-au-tour dans lequel on voit les deux Combattans.

ã 2



PLANCHE XVI. 60

Jeux des Oſſelets ou de l'Aſtragale. Le premier eſt joüé par les femmes, & le ſecond par les hommes, de la maniere dont je l'explique.

PLANCHE XVII. 73

Jeux de Sphériſtique & autres exercices. Le premier eſt un jeu de Croſſe; & le ſecond, celui que j'ai décrit à la pag. 73. Dans l'éloignement on voit quelques Sauvages s'exerçant à tirer de l'arc à un but marqué.

PLANCHE XVIII. 103

Malade *jonglé*, & mort expoſé. 1. Le Malade entre les mains de deux Devins, eſt promené lentement ſur un long brazier de charbons ardents, tandis que le Chœur eſt occupé à une danſe de Religion, au-deſſus de laquelle paroît la Cabane de la Divination ou de la *Jonglerie*, que j'ai dit être ſemblable au Trepied Delphique. 2. Le Mort préparé pour la ſepulture, eſt élevé ſur une eſtrade. Le monde aſſemblé dans la Cabane pour le pleurer, paroît attentif à ſon éloge funebre que fait un des Anciens ou Notables, repréſenté debout.

PLANCHE XIX. 125

Mort des Dévoüés au Chef ou à la femme. Chef de la Nation des Natchez à la Louiſiane. Le Temple tout ouvert, laiſſe voir dans le fonds, & à découvert les corps des Chefs qui y ſont en dépôt. Celui à qui on rend les derniers devoirs, eſt expoſé ſur l'une des pierres qui ſont à l'entrée de ce Temple. Deux Chœurs repréſentés ſur le devant, forment une danſe de Religion, pendant laquelle on étrangle ceux qui doivent tenir compagnie au défunt, & aller le ſervir dans l'autre monde.

PLANCHE XX. 130

Cerémonies de la ſepulture chez les Iroquois. Le Mort élevé ſur le brancard ſur lequel il a été porté, eſt auprès de ſa foſſe que deux hommes préparent. A côté de lui ſont tous les petits meubles qu'on doit

mettre dans son Tombeau. Le Maître des Ceremonies paroît ensuite, tenant dans ses deux mains les bâtons avec lesquels doivent s'exercer les Gladiateurs hommes & femmes, qui doivent honorer les obseques par le spectacle d'un combat, après lequel on donne le prix aux Vainqueurs.

PLANCHE XXI. 133

Ceremonies pratiquées à l'égard de ceux qui sont morts de froid dans les neiges, ou qui ont eu le malheur de se noyer.

PLANCHE XXII. 165

Fête generale des Morts chez les Hurons & chez les Iroquois. La description en est si détaillée, qu'il seroit inutile d'en donner une nouvelle explication.

Fin de l'Explication des Planches & Figures du IV. Tome.

TABLE DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE IV. TOME.

Fin de la Table du IV. Tome.



LE
TRES
US
TOME.

Tome.



MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS.

Supplice des Esclaves dans l'Amérique Septentrionale.



LE supplice des Esclaves chez les Nations de l'Amérique Septentrionale, que nous connoissons, est de les brûler à petit feu. Mais cette scéne se passe avec tant de circonstances d'une barbarie énorme, que la seule idée en fait frémir. Il est aussi desagréable que difficile, d'en donner une description exacte; cependant, comme il faut en parler, voici à

peu prés ce qu'on en peut dire, & cela suffira pour en avoir quelque connoissance.

Le temps de l'exécution étant arrivé, on peint d'abord l'Esclave de diverses couleurs; ce qui doit produire sur lui la même impression que fait à un criminel la lecture de sa sentence. C'est néanmoins un honneur qu'on leur fait, & une déférence qu'on a pour eux. Cependant on fait le cri dans le Village pour inviter le monde à assister à ce spectacle, dont la scéne doit se passer dans une Cabane de Conseil, ou dans une place publique. Là on attache un poteau, ou bien on dresse un cadre de bois en carré élevé sur un petit échafaut, & on allume un brasier, dans lesquels on fait rougir des barres de fer, des poinçons, de méchantes haches, & des bouts de canon de fusil, qui sont bien-tôt pénétrés de feu.

A voir tout le monde assemblé autour d'un misérable, qui va finir ses jours dans les tourmens les plus horibles, on diroit qu'il ne s'agit de rien moins que de la sanglante tragédie qui va se passer sous leurs yeux. Tous sont-là du plus grand sang froid du monde. On est assis ou couché sur les nattes comme dans les Conseils, chacun s'entretient froidement avec son voisin, allume sa pipe, & fume avec une tranquillité merveilleuse. Ceux-même qui plaignent le sort de cet infortuné, sont obligées d'étouffer par respect humain les sentimens de compassion qui pourroient naître dans leurs cœurs, de peur qu'on ne leur fit un crime d'être touchés de quelque pitié pour un homme ennemi de leur Nation.

Les personnes de la Cabane où il a été donné, ne le touchent point; il ne seroit pas de la bienséance qu'ils devinssent les bourreaux

de celui qui a été offert pour représenter quelqu'un de leur famille. Mais chaque Cabane en a une autre, qui est obligée de lui rendre ces sortes d'offices, & de fournir des executeurs de ceux qu'elle a rejettés. Ce sont ceux-là d'ordinaire qui commencent : d'autres viennent ensuite sur les rangs avec des présens, pour avoir le plaisir de brûler quelque partie du corps à discrétion. Sur la fin tout le monde s'en mêle indifféremment. La jeunesse sur-tout s'y distingue, & paroît ingénieuse à le faire souffrir.

Les Anciens offroient des sacrifices d'hommes pris en guerre à leur Dieu Mars, ils en immoloient souvent sur les tombeaux de leurs parens & de leurs amis tués dans les combats, & ils croyoient appaiser leurs Manes par ces sortes de sacrifices. * C'est ainsi qu'Achille fit égorger douze Troyens au bucher de Patrocle ; & que Polixéne fut sacrifiée sur le tombeau d'Achille. Il est d'autant plus vraisemblable que c'est ici un reste de cette pratique barbare, que la matiére la plus ordinaire des sacrificesd'hommes qu'offroient les Mexiquains, étoit les prisonniers qu'ils avoient faits dans les batailles. Et bien qu'aujourd'hui il ne paroisse rien chez ces Barbares, qui sente le sacrifice dans ces occasions, je croirois pourtant que c'en étoit un originairement ; & je me souviens d'avoir lû dans une ancienne Relation, qu'un jour que l'on brûloit ainsi un Esclave, quelque François qui y étoit présent, fit attention qu'il y avoit un Ancien, qui offroit à *Areskoui* tous les morceaux qu'il coupoit du corps de ce malheureux.

Si l'Esclave se promene dans la Cabane,

* *Iliad. 23. v. 175. Euripides in Hecubâ.*

ou dans la Place, on l'arrête, ou l'on va à lui pour le tourmenter s'il est déja attaché au poteau. Mais afin que ce plaisir cruel dure longtemps, on ne le touche que de loin à loin, sans émotion, ni précipitation. On commence par les extrémités des pieds & des mains, en montant peu à peu vers le tronc : l'un lui arrache un ongle, l'autre décharne un doigt avec les dents, ou avec un méchant couteau ; un troisiéme prend ce doigt décharné, le met dans le foyer de sa pipe bien allumée, le fume en guise de tabac, ou le fait fumer à l'Esclave lui-même. Ainsi successivement on ne lui laisse plus aucun ongle ; on brise les os de ses doigts entre deux pierres : on les lui coupe à toutes les jointures ; on lui passe & repasse plusieurs fois sur un même endroit des fers embrazés, ou des tisons ardens, jusqu'à ce qu'ils soient amortis dans le sang, ou dans la graisse, qui coulent de ses playes : on coupe morceau par morceau les chairs rôties ; quelques-uns de ces furieux les dévorent, tandis que d'autres se peignent le visage de son sang. Lorsque les nerfs sont découverts, on y insére des fers pour les tordre & les rompre ; ou bien on lui scie les bras & les jambes avec des cordes, qu'on tire par les deux bouts avec une extrême violence.

Ce n'est-là cependant que comme un prélude, & quelquefois aprés avoir passé des cinq & six heures de temps à ce cruel exercice, on délie l'Esclave pour le laisser en repos, & on différe le reste de l'execution à une autre scéance. Mais ce qui paroîtra étonnant, c'est que la plûpart de ces malheureux, fatigués & épuisés dorment si profondément, pendant cet intervalle, qu'il faut ensuite leur appliquer le feu pour les réveiller. Il est néan-

moins plus ordinaire de ne point donner un si grand relâche à leurs douleurs, & de ne les point abandonner qu'on ne les ait achevés.

Lorsqu'on commence à brûler au-dessus des cuisses, les douleurs se font sentir bien plus vivement, & la cruauté de ces Barbares prend de nouvelles forces, quand l'état pitoyable où est réduit le patient, dévroit davantage la rallentir. Souvent ils lui font une espéce de chemise avec de l'écorce de bouleau à laquelle ils mettent le feu, qui s'y conserve long-tems, & fait une flâme qui a peu d'activité. Souvent ils se contentent de faire des torches de cette écorce, dont ils lui brûlent les flancs & la poitrine : d'autrefois ils passent dans un cercle plusieurs haches qu'ils font rougir dans leurs brasiers, & leur attachent ce cercle autour du col en forme de collier. Ces haches & ces torches font élever des pustules d'où il découle une graisse, où ces bourreaux trempent leur pain, qu'ils dévorent ensuite avec fureur.

Enfin aprés avoir brûlé lentement toutes les parties du corps, en sorte qu'il n'y a pas un espace qui ne soit une plaïe: aprés avoir mutilé le visage de maniére à le rendre méconnoissable : aprés avoir cerné la peau de la tête, arraché cette peau de dessus le crane, versé sur ce crane découvert une pluye de feu, de cendres rouges, ou d'eau boüillante, ils délient ce malheureux ; ils le font encore courir s'il en a la force, & l'assomment à coups de bâton & à coups de pierre ; ou bien ils le roulent dans les brasiers jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier souffle de vie, qui lui reste, à moins que quelqu'un par pitié ne lui ait arraché le cœur, ou ne l'ait percé à coups de

poignard, tandis qu'il étoit attaché au poteau.

La cruauté de ces inhumains s'acharne sur ces malheureux encore aprés leur mort ; & tandis que quelques-uns frappent sur les écorces des Cabanes, pour obliger l'ame du défunt à abandonner le Village, afin que ses manes errans ne les épouvantent point, en se montrant à eux sous la forme de furies Anthopophages, comme les anciens Scythes, & la plûpart des autres Nations barbares des premiers temps, il s'en trouve qui dépécent le cadavre, le mettent dans la chaudiére, & ne lui donnent point d'autre sépulture que leur ventre.

Ainsi finit cette sanglante tragedie, pendant laquelle je ne sçais ce qu'on doit admirer davantage, ou l'excés de la brutale ferocité de ces inhumains, qui traitent avec tant de cruauté de pauvres Esclaves amenés quelquefois de si loin, qu'ils ne sçauroient être coupables en rien envers leurs meurtriers ; ou bien la constance de ces mêmes Esclaves, lesquels, au milieu des tourmens les plus affreux, conservent une grandeur d'ame & un Héroïsme, qui a quelque chose d'inimaginable.

Cet Héroïsme est réel, & il est l'effet d'un courage grand & noble. Ce que nous avons admiré dans les Martirs de la primitive Eglise, & qui étoit en eux l'effet de la grace & d'un Miracle, est nature en ceux-ci & l'effet de la force de leur esprit. Les Sauvages, ainsi que je l'ai déja fait voir, semblent se préparer à cet évenement dés l'âge le plus tendre. On a vû des enfans accoller leurs bras nuds l'un contre l'autre, metre entre deux des charbons ardents, se défiant à qui soûtiendroit la gageure avec plus de fermeté, & la soûtenir

avec constance. J'ai vû moi-même un enfant de 5. à 6. ans, d[illegible]nt le corps avoit été brûlé par un accident funeste d'eau boüillante répanduë sur lui, qui toutes fois qu'on le pançoit, chantoit sa chanson de mort avec un courage incroyable, quoiqu'il souffrit alors de trés-cuisantes douleurs. Scévola mettant sa main dans un brazier ardent pour la punir d'avoit manqué son coup, n'est pas plus digne d'admiration que ces peuples, qui s'éprouvent ainsi à mépriser la vie, à l'exposer sans crainte, & à la perdre dans les tourmens les plus affreux, sans donner le moindre signe de foiblesse.

Je ne sçais si l'on doit apeller Barbares des courages aussi mâles; mais je sçais qu'on trouvera plus d'exemples de ces courages intrépides chez ceux qu'on traite de Barbares, que chez les Nations policées, à qui les arts, & tout ce qui sert à les polir & à les humaniser, procure une abondance, & une douceur de la vie, laquelle ne sert qu'à les amollir, & à les rendre lâches.

† Parmi les anciens Peuples de l'Inde, à un certain âge où l'on croyoit avoir assez vécu, il étoit ordinaire de se faire brûler vif soi-même de sang froid, & de mourir comme Hercule, qui dressa lui-même son bucher sur le Mont Oeta. Alexandre le Grand en vit quelques exemples durant le séjour qu'il fit dans ces païs-là; & quelques-uns de ceux qui voulurent suivre la fortune des Macédoniens, en donnérent le spectacle à la Gréce. * Zenon instruit de leurs maximes, & qui avoit peut être été le témoin d'une pareille scéne, les admiroit, & disoit qu'il ai-

† *Strabo, Lib. 15. p. 493.*
* *Zeno apud Clem. Alex. Strom. Lib. 2.*

moit mieux voir un Indien lorsqu'il se brûle lui-même, que d'entendre toutes les leçons que fait la Philosophie sur la constance.

§ Encore aujourd'hui chez quelques Peuples des Indes, où une détestable politique a introduit l'usage qu'avoient aussi autrefois les femmes de certains Peuples de Thrace, lesquelles se brûloient sur le corps de leurs maris morts, on voit dans ces femmes les maximes d'un Héroïsme que les Dames d'Europe ne leur disputeroient certainement pas. Car, comme entre ces Epouses, dont la multitude est autorisée par la coûtume, il n'y a que la plus chérie à qui l'honneur appartienne d'accompagner le défunt dans l'autre monde, en se consumant avec lui sur son bucher; on les voit se disputer entre elles l'avantage de la préférence, triompher d'avoir été choisies, se préparer pour aller au bucher comme pour aller au bal, gémir au contraire, & quelques-unes même ne pouvoir pas survivre à l'affront d'avoir été rebutées. On voyoit la même émulation en Amérique chez les Peuples, où des personnes dévoüées aux Chefs, étoient obligées de se faire mourir avec eux, pour aller les servir dans le païs des Ames, comme je le dirai dans la suite.

¶ Quint-Curce rapporte qu'entre les prisonniers Sogdiens on amena à Alexandre trente jeunes hommes des plus grands Seigneurs du païs, tous bienfaits & de bonne mine, lesquels ayant sçû qu'on les conduisoit au supplice par le commandement de ce Prince, se mirent à chanter des chants d'allegresse, à saulter & à danser, en témoignant une gran-

§ Strabo, loc. cit. Pomponius Mela, Lib. 2, cap. 2.
¶ Quint-Curt, Lib. 7.

de joye. Le Roi surpris de les voir aller à la mort si gayement, les fit ramener, & leur demanda d'où leur venoit un transport de joye si peu ordinaire à des gens qui voyent la mort devant leurs yeux; ils répondirent, que si tout autre que lui les faisoit mourir, ils s'afligeroient; mais qu'étant rendus à leurs Ancêtres par l'ordre d'un si grand Roi Vainqueur de toutes les Nations, ils benissoient une mort si glorieuse, & dont les plus grands hommes se feroient honneur. Alexandre charmé de ce courage, leur fit grace, & en admit quatre au nombre de ses Gardes, lesquels lui furent toûjours fidéles.

* Les Cantabres & les premiers peuples d'Espagne chantoient lorsqu'on les faisoit mourir, & pendant qu'ils étoient attachez en croix. Je ne sçais si Strabon, qui raporte d'eux cette coûtume, a eu raison de la traiter de folie, & de la donner comme une marque de leur férocité & de leur bêtise. Je croirois au contraire qu'on dévroit l'admirer, autant que nous admirons les plus beaux exemples que l'Histoire nous fournit de la vertu Romaine.

Chanson de mort.

Mais qu'étoit-ce que ces Hymnes & ces Chansons, si ce n'est les Chansons de mort de nos Sauvages, les chants de leurs festins, de leurs danses guerriéres, lorsqu'ils lévent la hache, & qu'ils sont prêts de donner sur l'Ennemi? Ils reprennent ces mêmes chants lorsqu'ils sont faits esclaves; ils les continuënt durant le tems de leur captivité, & ils les chantent encore avec plus de force dans

* *Strabo, Lib. 3. p. 114.*

les tourmens, comme s'ils n'avoient jamais eu que ce terme en vûë.

Ces Chansons n'étant gênées que par la cadence, & les Esclaves ayant la liberté de dire tout ce qu'ils veulent, ils chantent leurs hauts faits d'Armes & ceux de leur Nation; ils vomissent mille imprécations contre leurs Tyrans; ils tâchent de les intimider par leurs menaces; ils apellent leurs amis à leur secours pour les venger; ils insultent à ceux qui les tourmentent, comme s'ils ne sçavoient pas leur métier; ils leur apprennent comment il faut brûler pour rendre la douleur plus sensible; ils racontent ce qu'ils ont fait eux-mêmes à l'égard des prisonniers qui ont passé par leurs mains; & si par hazard il s'est trouvé entre ces prisonniers quelqu'un de ceux de la Nation qui les fait mourir, ils entrent dans le détail le plus exact de tout ce qu'ils leur ont fait souffrir, sans craindre les suites d'un discours, lequel ne peut qu'aigrir extrêmement ceux qui l'écoutent.

Oserois-je dire que le Pseaume 186. qui commence par ces paroles, *super flumina Babylonis*, est une maniére de chanson de mort, laquelle nous represente la coûtume qu'avoient autrefois les Orientaux, & qui porte avec soi la même idée & le même caractére des chansons des esclaves Américquains? Ce sont des Hébreux captifs qui parlent & qui gémissent sur leur captivité. Leurs Vainqueurs les exhortoient à leur chanter des Cantiques de Sion, c'est-à-dire, les chansons qui étoient en usage dans leur païs; il semble que les Hébreux se refusent à cette demande, néanmoins tout le Pseaume est un Cantique, & un Cantique dans le goût des Sauvages; car ils commencent par ré-

moigner un mépris ſouverain pour le païs, & pour les peuples chez qui ils ont été tranſplantez : ils ne ſont touchez que de Jeruſalem, laquelle ſeule a tous leurs vœux & tous leurs ſoûpirs ; & pour faire ſentir davantage le contraſte de leur amour & de leur averſion, ils prient le Seigneur de ne point oublier les maux que les enfans d'Edom, c'eſt-à-dire les Aſſyriens, au pouvoir de qui ils étoient, ont fait aux Juifs au jour de la ruïne de Jeruſalem ; & ils finiſſent par les plus terribles imprécations. « Malheur à toi, *diſent-* » *ils*, Fille de Babylone ! heureux celui qui » te rendra tous les maux que tu nous as » faits ! Heureux celui qui prendra tes petits » enfans, & les écraſera contre la pierre !

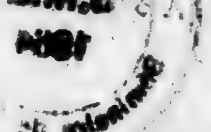
Pour revenir à nos Eſclaves, dans les intervalles où on les laiſſe en repos, ils s'entretiennent, ou ſans Interpréte s'ils ſçavent la Langue, ou par le ſecours d'un Interpréte, s'il s'en trouve quelqu'un qui entende la leur, ils parlent froidement de choſes indifférentes, de nouvelles & de ce qui ſe paſſe dans leur païs, ou ils s'informent tranquillement des coûtumes de ceux qui ſont occupez à les brûler.

Dans le fort des tourmens, lors même que l'excés de la douleur les fait écumer & paroître comme des forcenez, il ne leur échappe pas une parole de lâcheté. Les femmes ont ce Héroïſme auſſi-bien que les hommes. J'en ai vû une à qui on arracha deux ongles en ma preſence, mais ſi promptement, que je ne m'en apperçûs pas aſſez tôt pour l'empêcher, (c'étoit à une entrée de priſonniers) elle ne jetta pas un cri ni un [illegible] & je ne remarquai ſur ſon viſage [illegible] légére marque d'ennui. Il s'en trouve qui ne

font que rire pendant leur supplice ; qui s'y prêtent agréablement, & qui remercient de bonne grace ceux qui leur ont fait le plus de mal.

Tous à la vérité n'ont pas cette constance dans le même degré : l'impatience & les cris échappent à quelques-uns malgré eux. Il s'est trouvé aussi des François & des Françoises, qui dans les tourmens ont fait paroître autant de force d'esprit que les Sauvages, jusqu'à faire dire à ceux-ci qu'ils croyoient qu'ils n'avoient point de sentiment. Mais ces exemples de fermeté héroïque sont rares parmi les Européens, & ils sont communs parmi les Amériquains. Sans doute qu'étans élevez moins délicatement, ils sont aussi moins sensibles : & peut-être que ne craignant point un Enfer dont leurs feux ne sont que l'ombre, ils sont aussi moins attachez à la vie, & moins effrayez à l'approche d'un avenir, lequel fait toûjours plus d'impression sur un esprit éclairé des lumiéres de la Foi, que tous les tourmens de la vie présente.

J'avouë que sur la description que je viens de faire du supplice des Esclaves, on ne peut regarder ces Peuples qu'avec horreur, & qu'on en doit concevoir d'abord l'idée qu'ils sont si barbares, qu'ils n'ont pas plus d'humanité que les bêtes les plus féroces. Les Iroquois si redoutables aux François par le grand nombre de ceux qu'ils ont fait périr dans ces tourmens affreux, se sont faits une réputation parmi nous encore plus mauvaise que toutes les autres Nations. Ils ont aussi cette réputation parmi les autres Sauvages, & les Abénaquis ne leur donnent point d'autre nom que celui de *Magoüe*, qui veut dire *les Cruels*. Mais pour leur rendre bien la justice qu'ils



méritent presque tous, ils n'ont rien à se reprocher sur cet article. Cependant à entendre les Iroquois, ils prétendent être moins cruels que les autres, & ils n'en usent ainsi que par répresailles.

Aprés cela que font-ils de plus que ce que faisoient autrefois les Grecs & les Romains? Quoi de plus inhumain que les Héros de l'Iliade? Quoi de plus barbare que les combats de Gladiateurs, & des Esclaves entr'eux: ou de ces mêmes Esclaves contre les bêtes féroces, qui ont fait couler tant de sang dans les Arénes de Rome? Ce Peuple néanmoins, lequel avoit porté la perfection de tous les arts, & de toutes les sciences capables d'adoucir, & de cultiver les mœurs aussi loin que les bornes de son Empire, faisoit ses plus chéres délices de l'inhumanité de ces sortes de combats: il faisoit consister l'agrément des grands repas dans la vûë de ces spectacles sanglans, & il prenoit un plaisir singulier dans le Cirque, à donner le signal décisif de la vie ou de la mort du malheureux, qui avoit du desavantage, quoi-qu'il demandât grace.

J'ai déja touché quelque chose de la cruauté des Juifs; mais je n'ai pas tout dit. Comment traitoient-ils leurs Ennemis? Du tems de Trajan, ces Juifs anéantis, pour ainsi parler, par la ruïne de Jerusalem & la désolation de leur païs encore toute récente, se revoltérent en plusieurs Provinces contre les Romains, & se porterent à de si grands excés en Egipte & en Chypre, qu'ils firent périr plus de quarante mille ames, prenant plaisir à se nourrir de la chair de leurs Ennemis, à se frotter le visage de leur sang, & à les écorcher tous vivans, allant ensuite vêtus de leur peau

pour en faire un trophée à leur rage. Leur Histoire peut fournir plusieurs exemples semblables. On leur rendoit bien la revanche. Il semble que ces paroles du Pseaume 77. * *Juvenes eorum comedit ignis, & Virgines eorum non sunt lamentatæ.* Le feu dévora leurs jeunes gens, & on ne fit point de lamentation sur leurs jeunes filles, pourroient s'expliquer aussi naturellement du supplice du feu qu'on faisoit souffrir aux Juifs esclaves, que du glaive & de la guerre, ainsi que le disent les Interprétes. Les supplices qu'Antiochus fait souffrir aux Machabées & à leur mére, ne sont point l'effet d'une cruauté particuliére à ce Barbare, quand il les fait couper en piéces, qu'il leur fait arracher la peau de dessus le crane, & qu'il ordonne qu'on les rôtisse dans des poëlles à frire; il en use probablement selon la maniére usitée parmi les Orientaux.

Le feu est le supplice ordinaire dans presque toute l'Amérique Septentrionale depuis un temps immémorial. Par-là ils se rendent redoutables les uns aux autres, & croyent se tenir en respect. S'ils ne rendoient la pareille à ceux qui les traitent avec inhumanité, ils en seroient les dupes, & leur modération ne serviroit qu'à enhardir leurs Ennemis. Les Peuples les plus doux sont forcez de sortir eux-mêmes hors des bornes de leur douceur naturelle, quand ils voyent qu'elle sert de prétexte à des voisins barbares d'en devenir plus fiers & plus intraitables. Les François en sont un exemple. Lorsque pour se venger des Iroquois, on leur a permis de traiter leurs prisonniers, comme ils traitoient les nôtres, ils l'ont fait avec tant de fureur & d'achar-

* Psalm. 77. v. 63.

nement, qu'ils n'ont cédé en rien à ces Barbares, si même ils ne les ont surpassez. La vérité est, qu'il falloit en user ainsi; car cette rigueur qu'on jugeoit nécessaire, les rendit moins entreprenans, & fut un motif pour eux d'en conclure plûtôt la paix avec nous. J'ajoûterai que lorsque les François & les Anglois sont naturalisez parmi les Sauvages, ils prennent si bien tout ce qu'il y a de mauvais dans leurs mœurs & dans leurs coûtumes, sans en prendre le bon, qu'ils sont encore plus méchans qu'eux. Les Sauvages sçavent fort bien nous le reprocher, & la chose est si avérée, que nous ne sçavons que leur répondre.

Lorsqu'on brûle un esclave parmi les Iroquois, il y en a peu qui ne le plaignent, & qui ne disent qu'il est digne de compassion. Plusieurs, sur-tout les femmes, si on en excepte quelques furies, comme il s'en trouve partout de plus outrées que les hommes, n'ont pas le courage d'assister à son exécution: parmi ceux & celles qui y assistent, plusieurs ne lui font rien: ceux qui le tourmentent, le font souvent par respect humain, & parce qu'ils y sont obligez: quelques-uns passant pardessus ce respect humain, le soulagent lorsqu'il demande quelque chose. Le Conseil a souvent permis aux Missionnaires de leur consacrer ces derniers momens pour les faire entrer dans le chemin du Ciel; & il s'est trouvé des Iroquois, qui entendant la Langue de ces Esclaves, leur servoient d'Interprétes pour leur faire goûter les véritez éternelles, avec une bonté dont les Missionnaires eux-mêmes étoient étonnez, & que Dieu par sa grace a voulu rendre fructueuse pour le salut dans les uns & dans les autres. Enfin,

aprés un certain temps, quelqu'un de ceux, que l'âge & le crédit autorisent, lui fait donner le coup de grace, & le dérobe aux supplices qu'il auroit encore à souffrir.

Mais quelque barbarie qu'il y ait à reprocher aux Sauvages, par rapport aux Ennemis qui tombent entre leurs mains, on doit d'un autre côté leur rendre cette justice, qu'entr'eux ils se ménagent davantage que ne font les Européens. Ils regardent avec raison comme quelque chose de plus barbare & de plus féroce, la brutalité des Duels, & la facilité de s'entre-détruire, qu'a introduit un point d'honneur mal entendu, lequel expose tous les jours pour un rien, pour une parole mal digérée, ou mal expliquée, la vie des parens, & des amis les plus étroitement unis. Ils ne sont pas moins étonnez de cette indifférence que les Européens ont pour ceux de leur Nation, du peu de cas qu'ils font de la mort de leurs Compatriotes tuez par leurs Ennemis. Chez eux un homme seul tué par un autre d'une Nation différente de la leur, commet les deux Nations, & cause une guerre. Parmi les Européens, la mort de plusieurs des leurs ne paroît intéresser personne. Ils ont vû sur cela des exemples d'une insensibilité qui les a surpris, & qui leur a inspiré pour nous de l'indignation & du mépris. Ils se sont offerts eux-mêmes à venger les François, qui ne paroissoient pas touchez du massacre de leurs fréres & de leurs concitoyens assassinez par d'autres Nations Sauvages. On n'a eu rien à répondre à leurs propositions, & ils en ont été scandalisez.

La Guerre que se font les Amériquains Méridionaux, à quelques circonstances prés, est assez semblable à celle que je viens de

décrire : je dis à quelques circonstances prés ; car c'est par-tout la même chose quant à l'essentiel. Ce sont par-tout les mêmes motifs pour la faire ; la même maniére de la chanter ; les mêmes mesures pour s'y préparer ; les mêmes observations pour leurs voyages, & pour le temps de leur rendez-vous ; le même usage d'attaquer & de se défendre ; les mêmes armes pour combattre, si on en excepte la cuirasse : en un mot, c'est par tout le même caractére de bravoure ou de férocité : le même esprit de haine, de rage & de fureur contre leurs Ennemis.

Supplice des Esclaves dans l'Amérique Méridionale.

Le supplice de leurs Esclaves a quelque chose de singulier, qui mérite d'être remarqué. Il n'est pas, à la vérité, accompagné de tant de circonstances d'une cruauté si rafinée, & d'une inhumanité si marquée, que l'est celui des Amériquains Septentrionaux, dont je viens de donner le détail : mais il a dans un sens quelque chose de plus affreux encore, en ce que dés que ces malheureux sont faits prisonniers, ils doivent se regarder comme des victimes sûrement destinées à la mort, & qui ont souvent à vivre long temps dans l'attente incertaine de ce moment fatal, lequel dépend du caprice de ceux qui en sont les maîtres : car, comme entre ennemis, ils ne sçavent ce que c'est que de faire Paix ou Tréve, & que par cette raison leurs haines sont immortelles, ils ne sçavent aussi ce que c'est que faire grace, & leur vengeance ne s'assouvit que dans le sang des misérables, que le sort des armes a fait tomber dans leurs fers.

Quelques Relations disent *, que l'Esclave a d'abord un droit d'entrée à payer en arrivant dans le Village de ses Vainqueurs, comme ceux de la Nouvelle France. Les Guerriers l'abandonnent à la discrétion des femmes & des enfans †, qui dansant autour de lui, & l'obligeant à danser lui-même, se font un plaisir barbare d'insulter à sa misére, & passant sur lui leur premiére rage, & leur haine invétérée contre ceux de sa Nation, en lui faisant essuyer divers mauvais traitemens.

Thevet dit au contraire ¶, qu'ils font toutes sortes de caresses aux prisonniers, & qu'ils les parent si bien de divers ornemens faits de plumes, qu'on diroit à les voir qu'ils sont les Chefs de ceux là mêmes dont ils ne sont que les Esclaves. La premiére chose qu'on fait à leur égard, c'est de les conduire au tombeau de ceux pour qui ils sont donnez, de le leur faire renouveller, pour prendre acte qu'ils doivent se regarder comme des victimes destinées à être immolées pour appaiser leurs Manes. On les conduit ensuite dans le Village, où loin de les maltraiter, & de les mettre en prison, on les établit comme les maîtres dans les Cabanes de ceux dont ils ont orné les sépulchres. On leur apporte tout ce qui a servi aux défunts; leur Hamac, leur Arc, leurs fléches, & leurs ornemens de plume, qu'ils sont obligez de laver, & de nétoyer avant que de s'en servir. Si les défunts ont laissé des Veuves, on les leur donne pour Epouses, autrement on leur donne les sœurs de ceux qui les ont faits prisonniers, ou de ceux à qui ils doivent être sacrifiez, ou bien

* *Hieron. Staad. Hist. Bresil. Lib. 2. cap. 29.*

† *Jean de Léry, Hist. du Brésil, ch. 15.*

¶ *Thevet, Cosmog. Univ. Liv. 21, ch. 15. F. 944.*

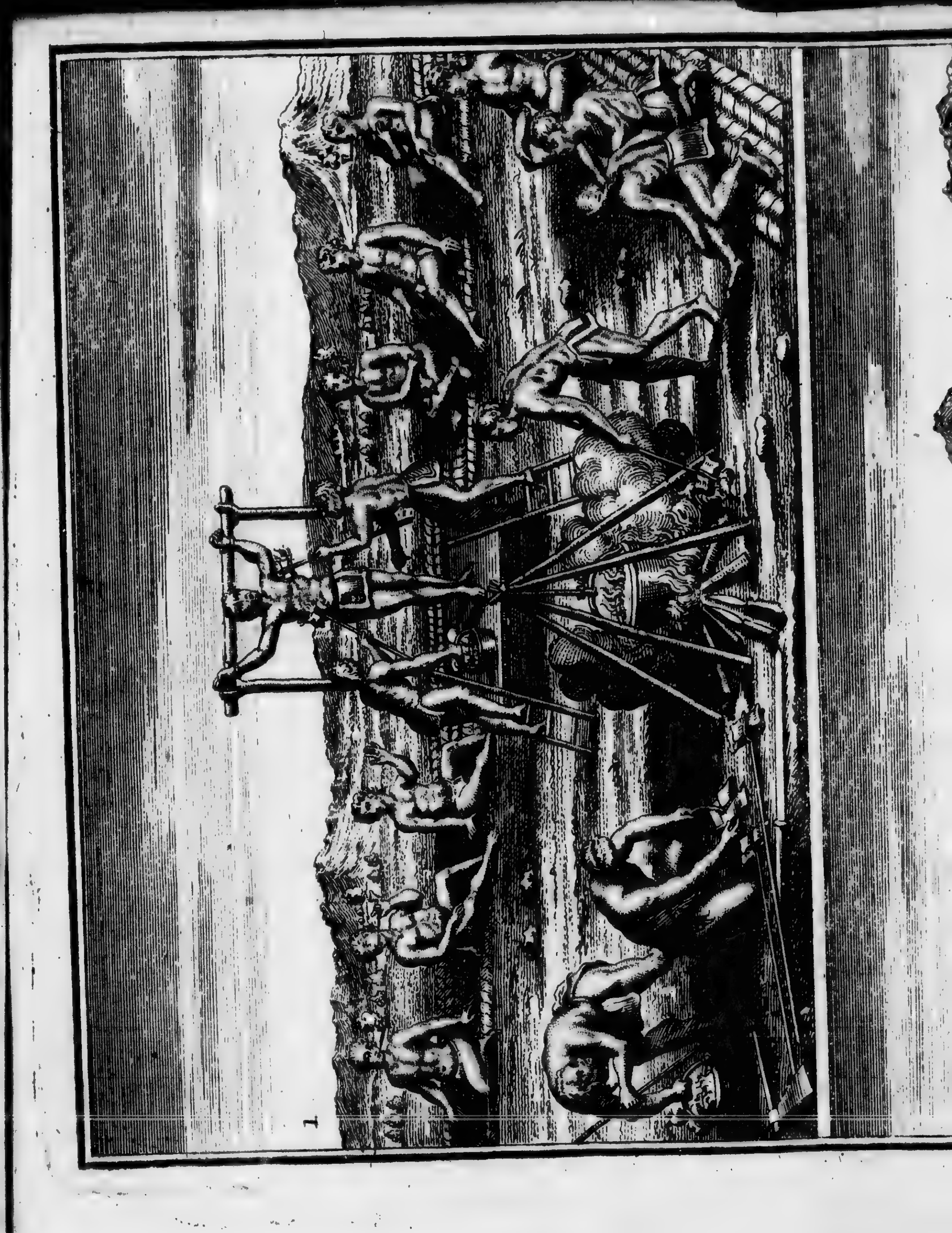
nt*, que l'Esclav
e à payer en arri
Vainqueurs, com
France. Les Guer
scrétion des fem
lansant autour d
ui-même, se fon
r à sa misére, &
ére rage, & leu
de sa Nation, e
uvais traitemens
, qu'ils font tou
onniers, & qu'il
rnemens faits d
oir qu'ils sont le
t ils ne sont qu
ose qu'on fait à
ire au tombeau
nnez, de le leu
ndre acte qu'ils
es victimes de-
appaiser leurs
dans le Villa-
& de les met-
omme les maî-
x dont ils ont
pporte tout ce
Hamac, leur
emens de plu-
ver, & de né-
Si les défunts
r donne pour
nne les sœurs
nniers, ou de
fiez, ou bien

. 29.

. F. 244.

Tom. IV. Pag. 18.

33.





33. Tom. IV. Pag. 13.

mêm
ſur
ne l
ceux
diffi
ces
cett
C
fit en
ſtine
& ce
ſidér
déte
cela
rend
cipal
s'ém
qu'u
lui a
On l
ſont
noya
dont
des M
A cha
de ce
qu'un
Lune
Je
te ter
reil &
d'un
longu
pour
ſans u
ſolem
les vo
fait le

même de celui qui doit les immoler. Ils ont sur cela des régles établies, que les Auteurs ne laissent qu'entrevoir ; mais personne de ceux qui ont cette obligation, ne se fait une difficulté de donner sa sœur pour Epouse à ces malheureux ; on se fait même honneur de cette alliance.

Celui qui est le maître de l'Esclave, choisit en même temps une personne à qui il destine l'honneur de lui porter le coup mortel : & celui-ci que cette action doit rendre considérable, invite la Nation & ses Alliez pour déterminer le jour de l'exécution. Il fait pour cela un grand festin, où tous les Invitez se rendent, & où l'Esclave qui y fait un principal personnage, voit de sang froid & sans s'émouvoir, le choix que chacun fait de quelqu'un de ses membres, & les présens qu'on lui apporte pour payer celui qu'il a retenu. On lui met cependant au col un collier, où sont enfilez dans un fil de coton, certains noyaux, ou bien des ossemens de poisson, dont le nombre marque celui des Lunes ou des Mois qu'on lui laisse encore pour vivre. A chaque Lune on ôte un de ces noyaux, ou de ces ossemens : & quand il n'en reste plus qu'un, il peut être assuré qu'à la fin de cette Lune il sera offert en sacrifice.

Je dis qu'il sera offert en sacrifice ; car cette terrible fête se célébre avec tant d'appareil & de cérémonie, qu'elle a tout l'air d'un acte de Religion. On s'y prépare de longue main, en disposant toutes choses pour cette action, laquelle ne se fait jamais sans un *grand vin*, c'est-à-dire, sans un festin solemnel, où l'on invite tous les amis, tous les voisins, & les alliés de la Nation qui fait les frais de la solemnité.

Les femmes chargées du ſoin des prépatifs, ſont long-temps occupées à faire avec de la terre graſſe de grands vaiſſeaux propres à contenir, & à faire fermenter leurs boiſſons enyvrantes, connuës ſous les noms de *Caouin*, d'*Oucîou*, & de *Chica*, dont nous avons déja parlé. Elles en font auſſi d'autres plus petits, qui doivent ſervir pour mettre les couleurs avec leſquelles on doit peindre l'Eſclave, & l'inſtrument de ſon ſupplice. Elles font cuire tous ces vaiſſeaux à un feu lent, de la maniére dont je l'ai déja expliqué. Aprés cela elles filent une longue corde de coton, ou d'écorce d'arbre, dont on doit lier l'Eſclave, & elles travaillent avec beaucoup de propreté, pluſieurs nœuds pendans avec des plumes de diverſes couleurs, dont elles ornent le *Bouton*, ou la maſſuë avec laquelle il doit être aſſommé. L'Eſclave, à qui on ne laiſſe point ignorer que tous ces prépatifs le regardent, voit tout cela d'un œil tranquille, & n'en eſt pas plus émû, que s'il s'agiſſoit d'un choſe indifférente, & qui intéreſſât tout autre que lui.

Cependant, pour l'accoûtumer à une ſolemnité, dont réellement il doit être le principal Acteur, on le produit pendant quelques jours dans la place publique où il doit être ſacrifié, & là on ſe divertit à ſes dépens en l'obligeant de chanter & de danſer, & en chantant & danſant autour de lui, ſuivant la cadence de ſa chanſon, aprés quoi on le ramene tranquillement chez lui.

Ceux qu'on a invités à la Fête, ſe rendent de toutes parts au temps marqué, & le Chef du Carbet ou du Village, leur faiſant compliment ſur leur arrivée, les exhorte à prendre part à leur joye, & les félicite paravance

du plaisir qu'ils auront à se nourrir de la chair d'un de leurs ennemis.

Tous les apprêts du festin étant faits, on en détermine le jour au temps précis, où le *Caouin* doit être dans sa boite. La veille de ce grand jour les femmes vont prendre l'Esclave chez lui; elles lui attachent au col cette corde, nommée en leur Langue *Mussurana*, qu'elles ont tissuë pour cet effet. Aprés-quoi l'une d'entr'elles, lui peint tout le corps de diverses couleurs, sur lesquelles elle répand une poudre de couleur cendrée faite de coques concassées de certains œufs d'oiseau. Elle ajoûte à cet ornement divers tours de plumasserie, desorte qu'il est paré comme pour un jour de triomphe. Pendant qu'on orne ainsi l'Esclave, toutes les autres femmes l'environnent, & font retentir l'air du bruit de leurs chansons, & trembler la terre du trépignement de leurs pieds. On peint de la même maniére, & au son de la même harmonie, le *Bouton* ou la massuë fatale dont il doit être frappé. On porte ensuite avec pompe cette massuë dans une Cabane vuide, que Hierôme Staad nous répréſente presque comme un Temple, où ils conservent avec respect leurs *Maracas*, qu'il croit être leur Divinité. On la suspend au milieu de cette Cabane, & les femmes y passent la nuit en chantant, & en dansant de toutes leurs forces.

Le lendemain, à peine le Soleil a-t'il paru sur l'horison, que les Sauvages s'étant purifiés, selon la coûtume qu'ils ont de se baigner tous les matins, & s'étant faits peindre & orner de leurs plus beaux atours, s'assemblent dans le lieu où doit se faire le festin, & y conduisent l'Esclave qu'ils pla-

cent au milieu d'eux. Les femmes, d'un autre côté, allument des petits feux autour des vaisseaux, qui renferment leurs boissons, & les échauffent jusqu'à ce qu'elles soient tiédes. Ce n'est ici qu'un festin à boire, & non point à manger. Mais les Sauvages Méridionaux boivent si bien, à la façon des anciens Scythes, & font d'une yvrognerie si démesurée, qu'il n'y a pas actuellement de Nation au monde qui puisse leur être comparée en ce point. C'est ce que le Ministre de Leri * nous exprime bien par cette exclamation magnifique. » Arriere-» Allemans, Flamans, Lansquenets, Suisses, » tous qui faites carhous, & profession de » boire par-deçà ! Car tout ainsi que vous » même aprés avoir entendu comme nos » Amériquains s'en acquitent, confesserez » que vous n'y entendez rien au prix d'eux, » aussi faut-il que vous leur cédiez en cet » endroit !

Les femmes donc ayant ouvert les vaisseaux, en remplissent de grandes coupes faites de calebasses coupées par la moitié, dont quelques-unes tiennent plus de trois chopines de Paris, & les portent au milieu du Carbet, où les hommes dansant autour d'elles, les reçoivent de leurs mains, & les avallent d'un seul trait. Ce ne sont qu'allées & venuës de ces femmes, qui vont chercher de la boisson, & qui ne s'oublient pas elles-mêmes, büvant autant dans leur particulier, que leurs maris le font en public. » Mais sçavez-vous combien de fois ? (con-» tinuë l'Auteur que j'ai cité) jusqu'à tant » que les vaisseaux, y en eut-il une centaine, » seront tous vuides, & qu'il n'y restera pas

* *Leri, loc. cit.*

une seule goute de caouin dedans. Et de fait je les ai vûs, dit-il, non-seulement trois jours & trois nuits sans cesser de boire; mais aussi aprés qu'ils étoient si saouls & si yvres, qu'ils n'en pouvoient plus, (d'autant que quitter le jeu eut été pour être réputé efféminé, & plus que Schelm entre les Allemans) quand ils avoient rendu leur gorge, c'étoit à recommencer plus belle que devant.

» Tant que ce caouinage dure, ajoûte-t'il plus bas, nos friponniers & gallebontemps de Brésiliens, pour s'échauffer tant plus la cervelle, chantans, sifflans, s'encourageans, & exhortans, l'un l'autre de se porter vaillamment, & de prendre force prisonniers quand ils iront en guerre, étant arrangés comme gruës, ne cessent en cette sorte de danser, & aller & venir par la maison, où ils sont assemblés jusqu'à ce que cela soit fait: c'est-à-dire, ainsi que j'ai ja touché, qu'ils ne sortiront jamais delà, tant qu'ils sentiront qu'il y aura quelque chose és vaisseaux. Et certainement pour mieux vérifier ce que j'ai dit, qu'ils sont les premiers, & superlatifs en matiére d'yvrognerie; je crois qu'il y en a tel, qui à sa part en une seule assemblée, avale plus de vingt pots de caouin; mais sur-tout, quant à la maniére que je les ai dépeints au Chapitre précedent, ils sont emplumassés, & qu'en cet équipage ils tuënt & mangent un prisonnier de guerre, faisant ainsi les Bacchanales à la façon des anciens payens, &c.

L'Esclave à qui l'on sert à boire comme aux autres, ne laisse passer aucun des coups qu'on lui porte sans l'avaler de grand cœur,

il s'efforce de paroître gay, & plus content qu'aucun de ceux qui composent l'assemblée : il chante, il danse de son mieux; & tandis que chacun de ceux qui l'entourent, vante ses exploits ou ceux de ses Ancêtres, & qu'il se fait une gloire d'avilir ceux des Nations ennemies de la leur, l'Esclave fait aussi trophée de ses belles actions, & n'épargne point à ceux qui le tiennent prisonnier, & qui se réjoüissent de son malheur, les injures les plus outrageantes, & les imprécations les plus terribles.

On prend un jour de repos aprés le festin solemnel, & pendant ce temps-là l'Esclave, privé alors de sa liberté, est mis en prison dans une petite Case qu'on lui dresse exprés au milieu de la place publique, dans l'endroit même où il doit être immolé, & on l'y garde trés-étroitement. La nuit qui précéde l'exécution, les femmes vont encore danser dans la Cabane où le Bouton est suspendu, & continuënt leurs chants jusqu'au lever de l'aurore.

Enfin on commence le dernier acte de cette Tragédie par retirer l'Esclave de sa prison, qu'on démolit, & l'on prépare la place pour la cérémonie. Cela étant fait, les Guerriers bien empennachés, & couverts de leurs Rondaches faites d'un cuir fort & épais, viennent prendre l'Esclave. Ils lui délient la corde qu'il a autour du col, ils la lui passent par le milieu du corps, & le font courir en cet état, plusieurs Guerriers tenant les deux bouts de cette longue corde des deux côtés ; de sorte qu'ils peuveut l'arrêter tout court quand ils le jugent à propos. On le conduit en cet équipage au milieu de la place, où tout le peuple le suit en foule,

hommes,

hommes, femmes & enfans, chacun lui faisant une fête du plaisir qu'ils auront de le faire boucanner, & de le manger. On l'exhorte cependant à venger sa mort prochaine, & on lui laisse la liberté de ramasser des pierres, & des têtes de pots cassés, dont la place est toute parsemée à ce dessein. Il les lance en effet avec roideur sur tout le monde indifféremment; les Guerriers se couvrent de leurs rondaches, mais malheur aux femmes, qui n'ayant pas de quoi se garantir, tombent tous ses coups; car à ce jeu, il y en a toûjours plusieurs de blessées.

Cet exercice d'une récréation assez mal plaisante étant fini, on arrête l'Esclave immobile au milieu de la place: on allume un feu devant lui à deux pas de distance, qui me paroît être comme la Divinité à laquelle il doit être sacrifié. En même-tems une femme, à qui on a donné la commission d'aller chercher la massuë, la porte triomphamment, poussant de grands cris de joye, & la dépose entre les mains d'un Guerrier, lequel se plaçant immédiatement devant l'Esclave, la tient élevée sous ses yeux, & lui presente continuellement le fatal instrument qui doit mettre fin à sa vie.

Celui à qui l'honneur est destiné de porter le coup mortel, & qui s'est tenu caché jusqu'à ce moment pour se disposer par le jeûne & par la retraite à cette grande action, se presente alors dans la place accompagné de quinze ou vingt Guerriers, qui lui servent comme de parrains, ornés comme lui & peints de diverses couleurs, sur lesquelles est répanduë, depuis les pieds jusqu'à la tête, cette poudre cendrée dont on a déja peint l'Es-

clave & la massuë. Le Chef du Carbet ou du Village, prenant la massuë entre les mains de celui qui la tenoit, va au-devant de lui, la lui presente, & la passe ensuite entre ses jambes comme par respect. Celui-ci saisissant la massuë des deux mains, & se mettant en posture de frapper, adresse ces paroles à l'Esclave : » N'es-tu pas de telle Nation ennemie » de la nôtre, qui a tué plusieurs de nos peres, » de nos freres, de nos femmes, de nos enfans & de nos Alliez ? Oüi, vraiement, dit » l'Esclave, j'en suis, & j'en fais gloire, je » ne me suis pas épargné moi-même à vous » faire du mal. J'ai tué tant & tant de person» nes; je me suis nourri de leur chair. Puis entrant dans le dernier détail de tout ce qu'il a fait, exaggérant ses proüesses, il n'oublie rien de ce qu'il [illegible]oit plus propre à aigrir ceux qui l'écoutent. » Oh bien, reprend le Guer» rier, c'est pour ce sujet-là même, que puis» que nous sommes aujourd'hui maîtres de » ta personne, & que nous te tenons en» tre nos mains, tu ne nous échapperas » pas, que je vais te donner le coup de la » mort, que nous ferons rôtir tous tes mem» bres piéce à piéce, & que nous les man» gerons jusqu'aux os. A la bonne heure, re» prend l'Esclave, j'y consens, & vous faites » bien; mais soyez assûrez que ceux de ma » Nation me vengeront, & que ma mort » vous coûtera cher. A peine a-t'il prononcé ces derniéres paroles, que l'Exécuteur ou le Sacrificateur lui décharge sur la tête, à côté de l'oreille, un coup de massuë d'une telle roideur, que d'ordinaire il le renverse mort à ses pieds, où il donne à peine aprés ce coup quelques signes d'un foible reste de vie.

L'Epouse de ce malheureux s'approchant

alors du cadavre, on lui laisse quelques momens de temps pour répandre sur lui quelques larmes, & pour honorer son trépas de quelques lamentations. Mais ce deüil est bien court, & bien peu sinçére, sans doute, puisqu'elle ne renonce pas au droit qu'elle a d'en manger comme les autres, & qu'elle est souvent des plus ardentes à marquer le désir qu'elle a de s'en nourrir.

Aprés ces pleurs de pure cérémonie, les femmes prennent le cadavre, le font griller sur un petit feu pour le nétoyer, & le lavent bien avec de l'eau boüillante jusqu'à ce que la peau soit extrêmement blanche. Celui à qui l'Esclave appartenoit, vient ensuite avec quelques aides pour dépeçer le corps. Il en coupe d'abord les bras, à la jointure des épaules, & les cuisses au-dessous du genou, que quatre femmes portent avec de grands cris de joye par tout le Village comme en triomphe. Il divise ensuite le tronc; & aprés en avoir retiré les viscéres, il en fait plusieurs autres partages comme de la chair qu'on étale à la boucherie. Les péres & les méres qui assistent à ce spectacle, ramassent avec soin le sang qui découle de ce corps, & en frotent le visage, les bras, les cuisses & les jambes de leurs enfans, pour les animer & pour exciter dans leurs jeunes cœurs cette haine immortelle qu'ils couvent contre les Ennemis de leur Nation.

Le corps étant ainsi dépeçé, les hommes retiennent pour eux les chairs solides selon la distribution qui en avoit anciennement été faite, & ils les font cuire, selon l'usage qu'ils ont de faire boucanner les viandes. La tête & les viscéres sont le partage des femmes & des enfans; de maniére cependant qu'il n'y a que ces derniers qui mangent la

cervelle & la langue ; ce qui sans doute se fait par un esprit de quelque superstition. Les femmes font boüillir cette tête & ces viscéres dans la chaudiére, & y mêlent de leur farine, dont elles font une espéce de sagamité.

Soit appétit pour la chair humaine, soit rage & fureur contre leurs Ennemis, il n'est personne qui n'en mange, & qui ne témoigne qu'il y trouve un goût trés-fin & trés-délicat. Lorsque tout est devoré, on choisit parmi les os ceux qui sont propres à faire des flûtes, dans lesquelles ils bravent encore la mémoire de ceux qui ont eu le malheur de périr par leurs mains. Le crane & le reste des ossemens est porté dans une espéce de charnier qu'on conserve dans le Village, qui leur sert comme de trophée & de monument de leur victoire, qu'ils montrent par curiosité aux Etrangers, dont ils sont visitez comme des témoignages authentiques de leur bravoure.

Le Sacrificateur qui a immolé cette victime infortunée, acquiert par cette belle action une gloire, laquelle doit l'immortaliser parmi les siens ; & il doit porter dans la suite des marques d'honneur qui dureront autant que sa vie. On lui impose d'abord avec solemnité un nouveau nom, qui est pour lui comme un nouveau titre de noblesse, & qui sert beaucoup à l'accréditer. Le Chef du Carbet le lui donne lui-même, & prenant une dent d'Acouti ou de quelque autre animal, bien tranchante, il lui fait de longues incisions sur les épaules, sur la poitrine, sur les bras, sur les cuisses & sur les jambes, d'où il découle beaucoup de sang, qu'on a soin d'arrêter avec du charbon pilé. Ces incisions lui laissent sur le corps des vestiges inéfaçables, semblables

à ceux dont j'ai déja parlé, en traitant de leurs peintures caustiques ; ils sont autant de preuves éternelles de sa valeur, & ils sont en même-tems comme une espéce de consécration, dont le Poëte * Prudence nous donne la preuve dans ce qu'il fait dire à saint Romain au sujet des Prêtres de Cybéle.

Quid cum Sacerdos accipit sphragitidas,
Acus minutas ingerunt fornacibus :
His membra pergunt urere, utque igniverint,
Quamcumque corporis partem fervens nota
Stigmarit, hâc sic consecratum prædicant.

Il semble aussi que ce soit une expiation funéraire, & un reste de ce qui étoit en usage autrefois en Orient parmi les Gentils, & même parmi les Hébreux, lesquels adoptoient toutes les superstitions qu'ils voyoient faire à leurs Voisins. C'est ce que nous devons inférer de la défense que Dieu fait à son Peuple, quand il lui dit : « Vous ne » ferez point d'incisions sur vôtre chair à l'oc- » casion des morts, & vous n'y traccerez » point de figures ou de caractéres inéfaça- » bles. † C'est moi qui suis le Seigneur. *Et super mortuo non incidetis carnem vestram, neque figuras aliquas, aut stigmata facietis vobis. Ego Dominus.*

Il doit aprés cette opération se retirer, & passer plusieurs jours dans la retraite & dans le jeûne, assis ou couché dans son Hamac ; mais, afin que ses bras ne s'engourdissent pas, & que l'horreur du meurtre qu'il vient de commettre, ne les lui rende pas

* *Prudent. in Roman. Martyr.*
† *Levit. cap. 19. v. 28.*

tremblans & inhabiles à tirer de l'arc, il s'exerce pendant ce temps là à décocher des fléches contre un but préparé pour cet effet.

Ce qu'il y a de plus barbare & de plus horrible dans la haine qu'ils conservent contre leurs Ennemis, c'est que si l'Esclave a eu quelque enfant de l'Epouse qu'on lui avoit donnée, quoi-que souvent elle soit des plus considérables du Village, on ne regarde en lui que le sang de son malheureux pére, & qu'il est infaillible que tôt ou tard il sera immolé comme lui, & mangé de la même maniére; barbarie que j'avouë être sans égale, au-dessus de laquelle rien ne peut aller, & qui met le comble à la brutalité de ces Anthropophages.

On pratique toutes les mêmes cérémonies pour faire mourir les femmes que le sort de la guerre a fait tomber entre leurs mains. Les Brésiliens néanmoins ne leur donnent point de Maris, comme ils donnent des Epouses aux hommes. Les Caraïbes en usent un peu différemment; car quelquefois ils donnent la vie à ces femmes, & les prennent pour Epouses, mais elles ne portent point de brodequins; elles ont les cheveux courts comme un marque de leur esclavage, & sont souvent les victimes de leur caprice, comme je l'ai déja dit. *

Presque toutes les Nations Barbares de l'Amérique sont Anthropophages; mais les Amériquains Méridionaux sont plus tachés de cette inhumanité que les autres. Je ne

* Aristote au Livre 1. de sa Réthorique, & Lucien dans ses Dialogues, disent que les cheveux portés dans leur longueur, sont des signes certains de liberté & d'ingénuité.

fçache guéres que les Abénaquis qui en ayent horreur, & à qui on ne puiffe pas reprocher la cruauté des autres Nations.

Adoption.

La condition d'un Efclave à qui l'on donne la vie, eft toûjours affez dure chez les Nations Algonquines; mais parmi les Iroquois & les Hurons, elle eft auffi douce, à proportion que celle de ceux qu'on jette au feu, eft cruelle. Dés qu'il eft entré dans la Cabane où il eft donné, & où l'on a réfolu de le conferver, on détache fes liens; on lui ôte cet appareil lugubre, qui le faifoit paroître comme une victime deftinée au facrifice; on le lave avec de l'eau tiéde pour effacer les couleurs dont fon vifage étoit peint, & on l'habille proprement. Il reçoit enfuite les vifites des parens & des amis de la famille où il entre. Peu de tems aprés on fait feftin à tout le Village pour lui donner le nom de la perfonne qu'il reléve: les amis & les alliez du défunt font auffi feftin en fon nom pour lui faire honneur: & dés ce moment il entre dans tous fes droits. Si l'Efclave eft une fille donnée dans une Cabane où il n'y ait point de perfonne du fexe en état de la foûtenir, c'eft une fortune pour cette Cabane là, & pour elle. Toute l'efpérance de la famille eft fondée fur cette Efclave qui devient la maîtreffe de cette famille, & des branches qui en dépendent. Si c'eft un homme qui reffufcite un Ancien, un Confidérable, il devient confidérable lui-même, & il a de l'autorité dans le Village, s'il fçait foûtenir par fon mérite perfonnel le nom qu'il prend.

A la vérité les Esclaves, s'ils sont sages, doivent se souvenir de l'état où ils ont été, & de la grace qu'on leur a faite. Ils doivent se rendre agréables par leur complaisance, autrement leur fortune pourroit changer, même aprés plusieurs années d'adoption, surtout si les familles où ils sont entés, sont nombreuses, & peuvent aisément se passer d'eux. Mais leurs maîtres, quoiqu'ils sentent bien leur supériorité, ne la leur font point sentir, ils s'appliquent au contraire à leur persuader qu'étant incorporés dans leurs familles, ils sont les maîtres comme s'ils étoient dans la leur propre, & qu'ils sont entiérement semblables à eux. Quelquefois même ils leur disent, qu'il leur est libre de rester, ou de retourner dans leur païs: ce parti seroit néanmoins dangereux à prendre si on pouvoit le pressentir, & leur coûteroit infailliblement la vie, s'ils avoient le malheur d'être pris une seconde fois.

Une conduite si douce des Iroquois envers leurs Esclaves, est l'effet d'une excellente politique; car ces Esclaves ne voyant presque point de différence entre les Iroquois naturels & eux-mêmes, ne s'apperçoivent aussi presque point de leur servitude, & ne sont point tentés de s'enfuir. Les Nations elles-mêmes à qui l'Iroquois fait la guerre, ou qui sont pressées d'ailleurs par des Voisins inquiets, ne se sentant pas en état de résister aux uns & aux autres, écoutent plus volontiers les propositions que les Iroquois leur font faire de se donner à eux pour ne faire ensemble qu'un même Peuple; & c'est ainsi que ceux-ci obtiennent plus facilement les deux points qui leur sont les plus essentiels, qui sont, de soûtenir leurs familles chancel-

ſantes, & de groſſir leur nombre; ce qui leur donne la ſupériorité qu'ils ont depuis ſi long-temps ſur les autres Nations.

DES AMBASSADES, ET DU COMMERCE.

PENDANT le temps de la Guerre, celui des deux Partis à qui elle devient funeſte, n'omet rien pour conjurer la tempête, & pour ramener le calme. Il profite de toutes les ouvertures qui ſe préſentent pour lier une négociation; & quand il croit que tout eſt diſpoſé à la faire réüſſir, il envoye ſes Ambaſſadeurs faire des propoſitions de Paix. Le vainqueur de ſon côté reçoit preſque toûjours ces propoſitions avec avidité, pour peu que la Guerre, toûjours onéreuſe à ceux qui la font, lui péſe, & qu'il puiſſe ſe flâter de retirer de la Paix des avantages conſidérables; dans ce cas-là même, il eſt aſſez ſouvent le premier à la ſolliciter ſous main.

Néanmoins comme les eſprits ſont aigris de part & d'autre, & qu'il ſeroit dangereux de ſe mettre à la diſcrétion de gens irrités, pour éviter tout inconvénient, on prend, avant d'envoyer des Ambaſſadeurs, les plus ſages précautions qu'il ſe peut: on ſe ſert des Nations Neutres pour faire ſonder le Gué: ſi l'on a des priſonniers de la Nation qu'on veut

fléchir, on en renvoye honorablement & avec des présens, quelques-uns de ceux qui sont apliqués au Fisk. Il y a aussi presque toûjours des particuliers qui se risquent, & qui vont avec des branches de porcelaine, frayer le chemin, en ôter les ronces & les épines, comme ils parlent, & l'applanir aux Ambassadeurs, lesquels se mettent en devoir de partir, lorsqu'ils se croyent assurés qu'on est dans de favorables dispositions de les bien recevoir.

Le Conseil choisit toûjours pour remplir ce caractére quelques Anciens, dont on connoisse les talens & la capacité; & aprés avoir longtems déliberé sur les propositions publiques & secrétes qu'ils doivent faire, on a soin de les bien recorder sur ce qu'ils ont à dire: on leur fait la leçon comme par écrit sur leurs colliers, ou bien avec de petites buchettes de differente figure, & qui ont divers sens, afin que d'une part, ils n'oublient rien, & que de l'autre ils ne passent pas leurs ordres.

Les Ambassadeurs ayant reçû leurs instructions, se mettent en marche avec les présens qu'ils doivent faire, lesquels sont toûjours pris sur le Trésor public; & ils se font accompagner d'un certain nombre de jeunesse pour faire honneur au caractére dont ils sont revêtus. Cela seul leur tient lieu de la dépense que font ailleurs les Ministres des Princes, qui sont envoyés dans les Cours Etrangéres.

Avant que d'arriver, le Chef de l'Ambassade fait préceder de quelques journées quelqu'un de sa troupe pour donner avis de sa marche, afin qu'on se dispose à le recevoir. A une demie lieuë du Village il fait alte, & envoye derechef avertir de son arivée. Alors

le Conseil du lieu où il va, députe quelques Anciens vers les Ambassadeurs pour leur faire compliment, & quelques jeunes gens pour se charger de leurs pacquets. Celui des Anciens qui porte la parole, s'étant assis un moment auprés d'eux, ayant allumé sa pipe, toussé & craché, leur dit fort éloquemment, qu'ils sont les trés-bien venus : qu'on leur est bien obligé d'avoir entrepris un voyage si pénible : qu'ils doivent avoir sans doute bien souffert de la longueur du chemin par le chaud ou par le froid, &c. Enfin il les avertit qu'on leur a préparé une Cabane pour y loger avec tout leur monde. Aprés cette courte harangue, les Anciens se retirent, & les Ambassadeurs font leurs entrées dans le Village sans magnificence.

En arrivant ils trouvent leur Cabane préparée, & la chaudiére haute. Ce sont les jeunes gens du Village, lesquels sont toûjours à la main des Chefs de famille, qui dressent le festin, & non pas les femmes. La dépense en est prise sur le FISK, & personne n'y touche que les nouveaux venus, qui pendant leur séjour, sont défraiés par le Public, selon la coûtume qu'ils ont parmi eux, que celui qui fait le festin le consacre tout entier à ceux qui sont invités, sans qu'il y ait, ou qu'il s'en réserve la moindre partie.

Aprés un ou deux jours de repos, les Ambassadeurs font leurs propositions, & présentent leurs colliers dans un Conseil public, qui n'est que pour chanter, danser, & écouter ce qu'ils ont à dire. Ils ne s'endorment pas cependant sur leurs interêts, & profitent bien du temps qu'ils ont en particulier pour leurs négociations secrétes, d'où dépend tout le succés de leur habileté. Les Anciens de leur

côté délibérent sur les propositions, & supposé qu'ils se déterminent à faire la Paix, aprés quelques jours de délibérations secrétes, & de festins publics, ils renvoyent les Ambassadeurs avec la réponse à leurs paroles, ou bien ils les font suivre quelquefois, peu de temps aprés, par d'autres Ambassadeurs de leur part, qui vont répondre sur leur natte par un nombre de colliers, à peu prés égal à toutes les propositions qu'ils ont faites.

Si le sentiment de continuër la guerre prévaut dans le Conseil, alors malheur aux Ambassadeurs; le droit des Gens ne les garantit point : on n'a de respect pour leur caractére, que tandis que la chose est indécise : mais, dés qu'on a pris les derniéres résolutions, on leur casse la tête, & cela souvent sur la natte même, quoique cependant il est plus ordinaire, pour éviter ce qu'il y a d'odieux dans une action qui viole les droits de l'hospitalité & de la confiance, de les congédier honorablement, & de les envoyer assassiner sur le chemin à quelques journées du Village. Ce n'est point la coûtume de faire brûler les Ambassadeurs, & les traiter en Esclaves. Cependant les Iroquois brûlérent quelques uns de ceux qui avoient accompagné M. le Chevalier d'O., que M. le Comte de Frontenac avoit envoyé chez eux en Ambassade, & ils l'auroient peut-être brûlé lui-même s'il ne s'étoit sauvé chez les Anglois, mais les Iroquois prétendirent que c'étoit une représaille.

Le droit des Gens est beaucoup plus respecté parmi les Nations d'enhaut, qui habitent vers la Louisiane le long des bords du Missisippi, lesquelles ont l'usage du Calumet de Paix, que n'ont pas les Iroquois, non plus

que les autres Sauvages des environs de Québec, & du bas du fleuve Saint-Laurent.

Calumet de Paix.

Le Pere Marquette Jésuite Missionnaire du Canada, s'etant embarqué avec le Sieur Joliet François Canadien, dans le dessein d'aller à la découverte de la Mer de l'Ouest, & de tenter une route par le Canada jusqu'à la Chine, fût le prémier des François, qui pénétra jusqu'au grand fleuve de Missisippi, & qui eut connoissance des Nations de la Louisiane, qui sont répanduës dans les terres que ce grand Fleuve arrose. Ce fut le 17. Juin de l'an 1673. (c'est à-dire, sept ou huit ans avant que le Sieur Cavelier de la Salle allât sur ses traces prendre possession de ce païs-là au nom du Roi) qu'aprés avoir remonté le fleuve Saint-Laurent, fait quarante lieuës dans le fleuve, *Ouisconsin*, ou *Miscousin*, comme il l'appelle, ils tombérent dans une autre beaucoup plus considérable vers le quarante-deuxiéme dégré & demi de latitude Nord. La beauté de ce grand Fleuve leur ayant persuadé, qu'il avoit quelque part son débouquement dans la Mer, ils se laissérent aller à son courant, & le parcoururent en effet jusqu'au trente-quatriéme degré, à deux ou trois journées du Golfe du Mexique, selon leur estime. Mais ayant remarqué que son cours les éloignoit de leur premiére route, & la crainte des Espagnols les ayant empêchés d'aller jusqu'à son embouchure, ils prirent le parti de le remonter, & retournérent, par les Ilinois à Missilimakinak, & delà à Quebec, où ils firent le rapport des particularités de leur découverte.

C'est dans la Relation de son Voyage qu'on fit imprimer alors, que le Pere Marquette nous donne connoissance du Calumet de Paix; & comme il est le premier qui en ait parlé, qu'il est aussi celui qui en a parlé le mieux, c'est de lui que je prendrai ce que je dois en dire ici.

Le vingt-cinq du mois de Juin de la même année le Sieur Joliet & le Pere Marquette ayant apperçû sur le bord du fleuve Missisippi quelques vestiges d'hommes, & un sentier battu, ils résolurent de le suivre, & de tenter une avanture assez hazardeuse pour deux hommes seuls, qui s'exposoient à la merci d'un Peuple barbare & inconnu. Ils ne furent pas long-temps sans découvrir trois Villages. Ils se recommandérent à Dieu, & continuant à marcher en silence, ils arrivérent si prés de l'un de ces Villages sans être découverts, qu'ils entendoient les Sauvages parler. Jugeant donc qu'il étoit temps de se manifester, ils poussérent un cri de toutes leurs forces, & s'arrêtérent pour en attendre l'événement. A ce cri, les Sauvages sortent en foule de leurs Cabanes, & les ayant reconnus pour Européens, ils députent vers eux quatre Vieillards pour aller leur parler. D'eux d'entr'eux portoient des pipes à fumer du Tabac, bien ornées & bien empannachées de divers plumages. Ils marchoient à pas graves, & élevant leurs pipes vers le Soleil, ils sembloient lui présenter à fumer sans néanmoins dire aucun mot. Ils furent assez long-tems à faire le peu de chemin qu'il y avoit depuis leur Village jusqu'à eux. Enfin les ayant abordés, ils s'arrêterent pour les considérer avec attention. Le Pere rassuré par cette céremonie, & par leurs couvertures d'é-

toffe, leur parla le premier, leur demanda qui ils étoient; à quoi ils répondirent qu'ils étoient Ilinois, & pour marque de Paix ils leur présentérent leurs pipes pour fumer, ensuite ils les invitérent d'entrer dans leur Village, où tout le monde les attendoit avec impatience.

A la porte de la Cabane, où ils devoient être reçûs, se trouva un Ancien, qui les attendoit dans une posture assez surprenante; mais qui est usitée chez eux à la reception de tous les Etrangers. Cet homme étoit debout & tout nud, tenant ses mains étenduës & élevées vers le Soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passoient sur son visage entre ses doigts. Lorsqu'ils furent prés de lui, il leur fit ce compliment. » Que le Soleil est beau, » François, quand tu viens nous visiter! Tout » nôtre Village t'attend; tu entreras en paix » dans toutes nos Cabanes. « Il les introduisit dans la sienne, où il y avoit une foule de monde qui les dévoroit des yeux, & qui cependant gardoit un profond silence. On entendoit seulement ces paroles, qu'on leur adressoit de temps en temps, & à voix basse. » Que voilà qui est bien, mes freres, que » vous nous visitez!

Aprés qu'ils eurent pris place, on leur fit la civilité accoûtumée de leur présenter des Calumets. On ne doit pas les refuser, si on ne veut passer pour ennemi; mais il suffit de faire semblant de fumer.

Pendant que tous les Anciens fumoient successivement aprés eux pour leur faire honneur, on vint les inviter de la part du Chef Général des Ilinois, de se transporter dans sa Bourgade, où il vouloit tenir Conseil avec eux. Ils y allérent en bonne compagnie; car

ces Peuples qui n'avoient jamais vû de François chez eux, & qui ne les connoissoient que de réputation, & par le commerce qu'ils ont avec les Nations situées vers Missilimakinak, ne se lassoient point de les regarder: ils se couchoient sur l'herbe le long des chemins, ils les devançoient, puis ils retournoient sur leurs pas pour les revoir: tout cela se faisoit néanmoins sans bruit, & avec des marques du respect qu'ils avoient pour eux.

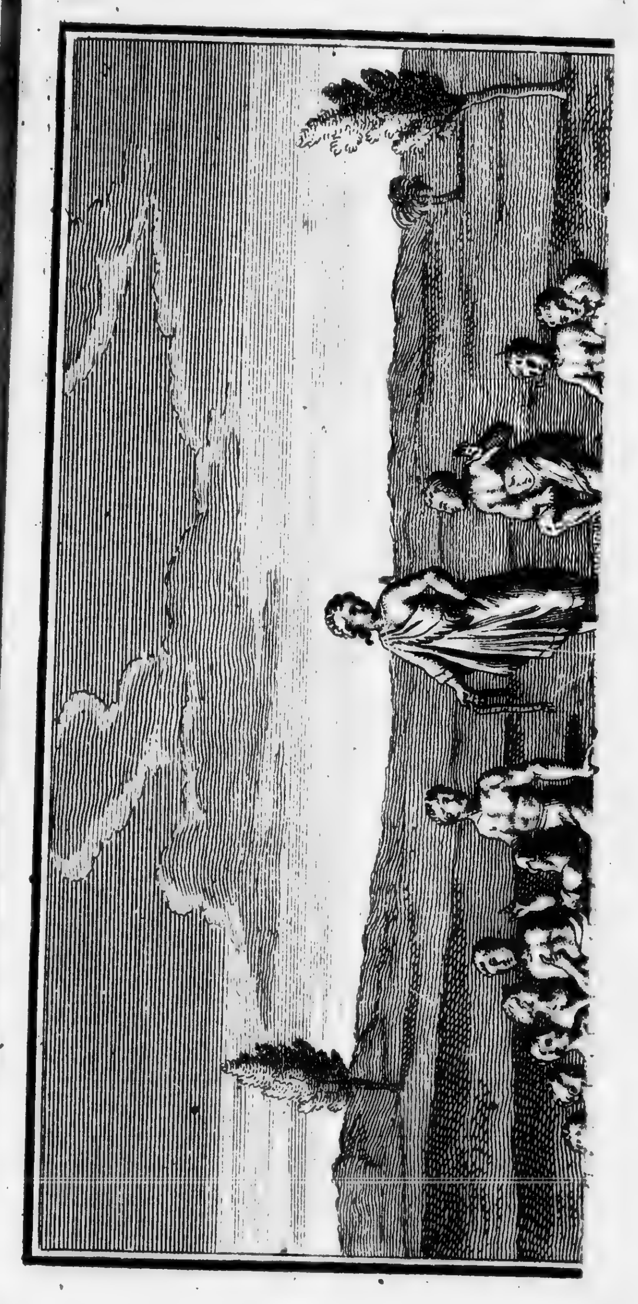
Le grand Chef les attendoit à l'entrée de sa Cabane au milieu de deux Anciens: ils étoient tous trois debout & nuds, tenant le Calumet tourné vers le Soleil. Il les harangua en peu de mots, les félicita de leur arrivée; il leur présenta son Calumet, & les fit fumer en même temps qu'ils entroient dans sa Cabane, où ils reçûrent toutes les caresses qu'on a accoûtumé de faire en ces sortes d'occasions.

Tout le monde étoit assemblé, & gardant un profond silence, le Pere leur parla par quatre présens, à quoi le Chef des Ilinois lui répondit par trois autres. Le Conseil fut suivi d'un grand festin, qui consistoit en quatre mets, qu'il fallut prendre en se soûmettant à toute l'Etiquette de leur Cérémonial. Le premier fut un grand plat de sagamité assaisonnée de graisse. Le Maître des Cérémonies tenant une cueillére pleine, la présenta trois fois à la bouche du Pere, & fit la même chose au Sieur Joliet. Ensuite parut un second plat, où il y avoit trois poissons; le Maître des Cérémonies en prit quelques morceaux pour en ôter les arrêtes, & ayant soûflé dessus pour les rafraîchir, il les leur mit à la bouche, comme qui donne la bechée

mais vû de Fran
les connoissoient
commerce qu'ils
s vers Missilima-
de les regarder:
le long des che-
puis ils retour-
revoir : tout ce-
s bruit, & avec
ils avoient pour

oit à l'entrée de
ux Anciens : ils
nuds, tenant le
eil. Il les haran-
cita de leur arri-
umet, & les fit
entroient dans
utes les caresses
ces sortes d'oc-

blé, & gardant
leur parla par
f des Ilinois lui
Conseil fut sui-
sistoit en qua-
en se soûmet-
r Cérémonial.
le sagamité as-
des Cérémo-
e, la présenta
& fit la même
parut un se-
s poissons; le
prit quelques
êtes, & ayant
air, il les leur
onne la bechée







34.

Tom. IV. Pag. 39.

aux oiseau
vice un g
mais ayan
point, on
quatriéme
Bœuf sauv
che les mo

Aprés le
Cabanes d
choient da
continuell
les voir sa
pr oit
tiéres, &
d'Ours & d
les raretez
Cabane du
prirent con
plus de six
de leur tém
monstration
de leur vis

Le Pere M
abregé une
parle ensuit

» Il n'est
» rieux, n'
» rend pas
» Rois, qu'i
» Dieu de la
» de la vie &
» porter sur
» marcher e
» mis, qui
» bas les arm
» pour cela
» un pour m
» des Nation

aux oiseaux. On apporta pour troisiéme service un grand chien qu'on venoit de tuer; mais ayant appris qu'ils n'en mangeoient point, on le retira de devant eux. Enfin, le quatriéme fut une piéce de *Pisikiou*, ou de Bœuf sauvage, dont on leur mit dans la bouche les morceaux les plus gras.

Aprés le festin il leur fallut aller visiter les Cabanes du Village. Pendant qu'ils marchoient dans les ruës, un Orateur haranguoit continuellement pour exhorter le monde à les voir sans leur être importuns; on leur pr[illegible]oit par tout des ceintures, des jarretiéres, & d'autres ouvrages faits de poils d'Ours & de Bœuf sauvage, qui sont les seules raretez qu'ils ont. Ils couchérent dans la Cabane du grand Chef, & le lendemain ils prirent congé de lui. Il les accompagna avec plus de six cens personnes, qui s'efforçoient de leur témoigner par toutes sortes de démonstrations d'amitié, la joye qu'ils avoient de leur visite.

Le Pere Marquette, aprés avoir donné en abregé une idée des Ilinois & de leurs mœurs, parle ensuite du Calumet en cette maniére.

» Il n'est rien parmi eux de plus mystérieux, ni de plus recommandable. On ne rend pas tant d'honneur au sceptre des Rois, qu'ils lui en rendent. Il semble être le Dieu de la Paix & de la Guerre, l'arbitre de la vie & de la mort. C'est assez de le porter sur soi, & de le faire voir, pour marcher en assurance au milieu des Ennemis, qui dans le fort du combat mettent bas les armes, quand ils les montrent. C'est pour cela que les Ilinois m'en donnérent un pour me servir de Sauve-garde auprés des Nations, par lesquelles je devois passer

» dans mon voyage. Il y a un Calumet pour
» la paix, & un pour la Guerre. Ils s'en ser-
» vent encore pour terminer leurs différends,
» & pour affermir leurs alliances, ou pour
» parler aux Etrangers.
» Il est composé d'une pierre rouge, polie
» comme du marbre, & percée d'une telle
» façon, qu'un bout sert à recevoir le Tabac,
» & l'autre s'enclave dans le manche, qui est
» un bâton de deux pieds de long, gros com-
» me une canne ordinaire, & percé par le
» milieu. Il est embelli de la tête & du col de
» divers oiseaux, dont le plumage est trés-
» beau; ils y ajoûtent aussi de grandes plu-
» mes rouges, vertes, & d'autres couleurs,
» dont il est tout empennaché. Ils en font
» état, particuliérement parce qu'ils le re-
» gardent comme le Calumet du Soleil; &
» de fait ils le lui présentent pour fumer,
» quand ils veulent obtenir du calme, ou de
» la pluye, ou du beau temps: ils font scru-
» pule de se baigner au commencement de
» l'Eté, ou de mager des fruits nouveaux,
» qu'aprés l'avoir dansé. En voici la façon.
» La danse du Calumet, qui est fort célé-
» bre parmi ces Peuples, ne se fait que pour
» des sujets considérables; c'est quelquefois
» pour affermir la Paix, ou se réünir pour
» quelque grande guerre; c'est d'autrefois
» pour une réjoüissance publique: tantôt on
» en fait honneur à une Nation qu'on invite
» d'y assister: tantôt ils s'en servent à la re-
» ception de quelque personne considérable,
» comme s'ils vouloient lui donner le diver-
» tissement du Bal, ou de la Comédie.
» L'Hyver, la Cérémonie se fait dans une
» Cabane. L'Eté, c'est en rase campagne.
» La place étant choisie, on l'environne

» d'arbres pour mettre tout le monde à l'om-
» bre de leurs feüillages, pour se défendre
» des chaleurs du Soleil. On étend une gran-
» de natte de jonc, peinte de diverses cou-
» leurs, au milieu de la place; elle sert com-
» me de tapis pour mettre dessus avec hon-
» neur le Dieu de celui qui fait la danse. Car
» chacun a le sien qu'ils appellent leur *Ma-
» nitou.* C'est un serpent, ou un oiseau, ou
» une pierre, ou chose semblable qu'ils ont
» rêvée en dormant, & en qui ils mettent
» toute leur confiance pour le succés de leur
» Guerre, de leur Chasse, & de leur Pêche.
» Prés de ce *Manitou*, & à sa droite, on met
» le Calumet en l'honneur de qui se fait la
» fête. On fait comme un trophée, & on
» étend les armes dont se servent les Guer-
» riers de ces Nations, sçavoir la massuë, la
» hache d'armes, l'arc, le carquois, & les
» fléches.

» Les choses étant ainsi disposées, & l'heu-
» re de la danse approchant, ceux qui sont
» nommez pour chanter, prennent la place
» la plus honorable sous les feüillages. Ce
» sont les hommes & les femmes qui ont les
» plus belles voix, & qui s'accordent par-
» faitement bien ensemble. Tout le monde
» vient ensuite se placer en rond sous les
» branches; mais chacun en arrivant doit
» salüer le *Manitou*; ce qu'il fait en petu-
» nant, & jettant de sa bouche la fumée sur
» lui, comme s'il lui présentoit de l'encens.
» Aprés cela, celui qui doit commencer la
» danse, paroît au milieu de l'Assemblée, &
» va d'abord avec respect prendre le Calu-
» met, & le soûtenant des deux mains, il le
» fait danser en cadence, s'accordant bien
» avec l'air des chansons: Il lui fait faire des

» figures bien différentes ; tantôt il le fait
» voir à l'Assemblée, le tournant de côté &
» & d'autre ; & tantôt il le présente au So-
» leil, comme s'il le vouloit faire fumer ;
» tantôt il l'incline vers la terre, & tantôt il
» lui étend les aîles comme pour voler ;
» d'autrefois il l'approche de la bouche des
» Assistans, afin qu'ils fument ; le tout en
» cadence, & c'est comme la premiére scéne
» du Ballet.

» La seconde consiste en un combat qui se
» fait au son d'une espéce de tambour, qui
» succéde aux chansons, ou même qui s'y
» joignant, s'accordent fort bien ensemble.
» Le Danseur fait signe à quelque Guerrier
» de venir prendre les armes, qui sont sur la
» natte, & l'invite à se battre au son des
» Tambours ; celui-ci s'approche, prend
» l'arc & la fléche avec la hache d'armes, &
» commence le Duel contre l'autre, qui n'a
» point d'autre défense que le Calumet : ce
» spectacle est fort agréable, sur-tout se fai-
» sant toûjours en cadence ; car l'un attaque,
» l'autre se défend ; l'un porte des coups,
» l'autre les pare ; l'un fuit, l'autre le pour-
» suit ; & puis celui qui fuyoit, tourne visa-
» ge, & fait fuïr son ennemi : ce qui se fait si
» bien par mesure & à pas comptez, & au son
» réglé des voix & des Tambours, que cela
» pourroit passer pour une assez belle entrée
» de Ballet en France.

» La troisiéme scéne consiste en un grand
» discours que fait celui qui tient le Calu-
» met. Car le combat étant fini sans qu'il y
» ait de sang répandu, il raconte les Ba-
» tailles où il s'est trouvé, les victoires
» qu'il a remportées ; il nomme les Nations,

„ les lieux, & les captifs qu'il a faits ; & „ pour récompenser celui qui préside à la „ danse, il lui fait présent d'une belle robbe „ de castor, ou de quelqu'autre chose : & „ l'ayant reçû, il va présenter le Calumet „ à un autre ; celui-ci a un troisiéme, & ainsi „ de tous les autres, jusqu'à ce que tous „ ayant fait leur devoir ; le Président de „ assemblée fait présent du même Calumet „ à la Nation qui a été invitée à cette céré- „ monie, pour marque de la Paix éternelle „ qui sera entre les deux Peuples.

Le Pére Marquette rapporte ensuite une des chansons qu'on chante sur le Calumet, ausquelles, dit-il, ils donnent un certain ton qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grace. J'ai remarqué en effet que les chants des Nations d'enhaut sont plus harmonieux que ceux des Iroquois & des autres Sauvages, qui sont au voisinage de Québec.

Aprés la Guerre qu'on fit ces derniéres années aux Outagamis ; nommés autrement les Renards, on fit présent d'un Esclave de cette Nation aux Sauvages de la Mission où j'étois, qui lui donnerent la vie selon la coûtume des Sauvages Chrétiens. Cet Esclave leur inspira du goût pour la danse du Calumet, & nos gens mouroient d'envie de l'apprendre. Ils s'assembloient souvent pour ce sujet dans la Cabane où il avoit été adopté, afin de le voir danser, & de l'entendre chanter. Je m'y suis arrêté quelquefois moi-même, ne voyant encore rien de mauvais dans cette cérémonie du Calumet que je ne connoissois pas, & j'y prenois assez de plaisir. Mais ce qui me surprenoit davantage, c'est qu'en chantant, il ne disoit autre chose que cette

seule parole *Alleluia*, prononçant l'*u* comme les Italiens, & séparant le mot en deux parties égales en cette maniere *Alle-luia*. Il répétoit souvent la premiére, & puis la seconde, revenant tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, & les roulant successivement sur différens tons d'une musique qui étoit assez agréable. Lescarbot * écrit, qu'il avoit entendu ce même mot dans les chansons des Souriquois. Je ne sçais quelle signification ce terme peut avoir dans leur Langue.

Comparaison du Calumet de Paix avec le Caducée.

Rien ne représente mieux le Caducée de Mercure que le Calumet de Paix. Mercure étoit une Divinité étrangére par rapport aux Grecs, qui l'avoient prise des Egyptiens & des autres Peuples barbares. C'est pour cela qu'il n'est pas étonnant que les Grecs ayent travesti par des fables, & qu'ils ayent même ignoré plusieurs choses, lesquelles pouvoient concerner ce Dieu. Dans la Religion Hiéroglyphique des Anciens, le rapport de Jupiter & de Mercure aux hommes, n'étoit dans son origine, selon toutes les apparences, qu'un mystére qui leur représentoit l'Etre suprême, lequel leur imposoit l'obligation de se respecter les uns les autres, quoique Etrangers, dans les devoirs de la société civile, de regarder le droit des Gens comme sacré; de l'honorer dans les personnes, qui, dans un esprit de paix, venoient se mettre à leur discrétion; de ne point leur faire de tort, & sur-tout de leur garder la foy jurée. C'étoit dans cet esprit, que ceux

* *Lescarbot, Hist. de la Nouvelle France, liv. 5. ch. 6.*

qui passoient d'une Nation à l'autre, étoient regardés, dans un sens, comme les Ambassadeurs de Jupiter même, c'est-à-dire, comme des personnes envoyés immédiatement de la part du Seigneur. Le Caducée qu'on leur mettoit en main, étoit leur sauve-garde, & la marque de leur Mission, comme l'est encore de nos jours le Bâton des Heraults. Sa figure étoit symbolique; les aîles & les serpens sont des marques de Religion. Peut-être vouloient-ils signifier par les aîles, la diligence qu'ils devoient faire, & que les serpens dont il étoit entortillé, désignoient la prudence avec laquelle ils dévoient traiter dans leurs négociations. Les Argonautes dans leur voyage avoient leur Herault & leur Ambassadeur qu'ils députoient à toutes les Nations qui étoient sur leur route. » C'étoit * Ethalides Ambassadeur prompt & » diligent, à qui ils avoient confié le soin » des négociations, & à qui ils mettoient en » en main le Bâton de Mercure.

Le Calumet ressemble en quelque chose au Caducée pour sa figure: c'est un Bâton à peu prés de la même longueur; il est toûjours orné de grandes plumes, ou quelquefois d'aîles entiéres comme le Caducée, ainsi qu'il est réprésenté dans une des planches de la nouvelle Histoire † de la Virginie. Il ne manque, ce semble, au Calumet pour la ressemblance parfaite du Hiéroglyphe, que les serpens entortillés, qui ont toûjours été conservés au Caducée, par les Grecs & par les Romains, dans les statuës & dans les emblêmes de Mercure. Mais si les Sauvages n'ont pas ce point de ressemblance,

* *Apoll. Rhod. lib. 1. v. 640.*
† *N. Hist. de la Virginie, Planche 6.*

qui peut paroître indifférent, n'étant peut-être qu'un de ces ornemens sur lesquels on a pû varier, selon le goût & l'humeur bizarre de chaque Nation, les Grecs, & les Romains n'ont point conservé de leur côté au Caducée ce qui est le plus essentiel au Calumet de Paix. C'est cette pipe, laquelle, selon l'opinion que j'en ai, est un véritable Autel, où les Sauvages offrent au Soleil un sacrifice dans toutes les formes: *Sacrifice* qui concilie au Calumet ce respect, auquel sont attachés par un esprit de Religion ancienne, la sainteté des sermens, & le droit inviolable des Nations, de la même maniére que ces choses étoient annexées autrefois au Caducée.

Quand je dis que les Grecs & les Romains n'ont point conservé au Caducée cette pipe du Calumet, qui est un véritable Autel, où les Sauvages offrent encore aujourd'hui un sacrifice au Soleil, je ne parle ainsi que sur l'idée que j'ai, que le Caducée & le Calumet n'étoient qu'une même chose dans la premiére origine. Mon idée paroîtra bien fondée à ceux qui voudront approfondir le nom de πυρφόροι, ou de *Porte-feux*, qu'on donnoit au Caducéateurs, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pour signifier ceux qui étoient revêtus du caractére d'Ambassadeurs dans le temps que le Caducée étoit le symbole sacré de leur Mission. On trouve le terme φόρος dans Hérodote, * dans Xénophon, dans Philon Juif, dans Pollux, & dans Suidas. On peut recueillir de ce qu'ont dit ces Auteurs anciens, & aprés eux Ale-xander

* *Herodot. lib. 8. n. 6. Xenoph. de Rep. Laced. p. 400 Philo, de vitâ Mosis, lib. 1. Pollux Onom. lib. 1. cap.*

xander ab Alexandro, & Cœlius Rhodiginus : 1°. Que c'étoient des Prêtres & des Devins, qui faisoient en même temps l'Office d'Ambassadeurs & de Héraults, dont la personne étoit si sacrée, qu'on regardoit comme un des plus grands crimes d'user du droit de la Guerre contre eux, & de leur faire la moindre insulte. 2°. Qu'ils portoient entre leurs mains un Autel nommé *Pyranon* & un feu sacré, qui leur fit donner le nom de *Pyrophores*, & que c'étoit ce feu qui leur concilioit ce respect de la part même de leurs Ennemis. 3°. Que c'étoit par eux qu'on décidoit en dernier lieu de la Paix ou de la Guerre. 4°. Qu'avant le combat ils s'avançoient au-devant des premiers Etendards pour faire des propositions, en conséquence desquelles, ou l'on mettoit bas les armes, ou l'on commençoit la bataille. 5°. Que le respect qu'on avoit pour eux, obligeoit le Vainqueur à faire cesser toute hostilité, dés qu'ils se présentoient pour faire de nouvelles propositions, ou pour témoigner qu'on se soûmettoit; de sorte que pour marquer une victoire complette, & une défaite bien entiére, il avoit passé en proverbe, qu'il n'étoit pas même resté, un Pyrophore pour faire tomber les armes des mains aux Vainqueurs. 6°. Que c'étoit une coûtume générale chez les Grecs, en particulier chez les Lacédémoniens, de se servir de Pyrophores, & de les faire marcher à la tête des armées. Enfin que c'étoit une coûtume si ancienne, qu'elle étoit en usage même avant qu'on eut inventé les Trompettes,

Segm. 14. Suidas, πυρφόρυς, Alex ab Alex. lib. 5. cap. 3 Cœl. Rhodig. lib. 8, cap. 3.

dont on s'est servi depuis pour sonner la Charge. † Les Peuples du Pont & de la Cappadoce avoient quantité de ces Devins qu'on appelloit *Pyréthes*, nom dont la signification revient à celle de Pyrophores. Les Auteurs à la vérité ne nous instruisent pas assez, pour nous faire connoître comment étoit fait cet Autel portatif ; mais il nous suffit de trouver dans le Calumet un véritable Autel, un feu sacré, & une victime, qui sont les herbes, dont nous avons déja dit que les Anciens faisoient des sacrifices aux Dieux.

J'ai lû aussi dans quelque Auteur, qu'on ornoit le Caducée avec des cheveux qu'on nattoit proprement, de la même maniére qu'on en use pour le Calumet ; mais quelque soin que je me sois donné, je n'ai pû retrouver mon Auteur. On n'aura cependant point de peine à se le persuader, si l'on fait réflexion, que les Epithétes, que les Auteurs donnent au Bâton de Mercure, marquent qu'il étoit doré, & fort orné : que dans l'usage des Anciens on consacroit les cheveux aux Dieux : & que les Romains, lesquels au lieu de Caducée, se servoient de branches d'olive, de verveine, & d'autres herbes qu'on nommoit *Sagmina*, les ornoient avec de la laine & des bandelettes.

Dans tout le reste le Caducée & le Calumet sont absolument semblables ; car les Sauvages sont persuadés, comme on l'étoit dans l'Antiquité, que c'est un symbole de Paix à ceux qui l'offrent, & le reçoivent, & de Guerre à ceux qui le méconnoissent & le rejettent : qu'il porte droit de vie & de mort : qu'il retire des Enfers, & qu'il y précipite : qu'ils

† *Rhodigin, Lib. 7, cap. 12.*

irriteroient la colére des Dieux & qu'ils attireroient de grands malheurs sur eux, s'ils en avoient violé la foy. En effet il n'y a point de plus sûr garand que ce Calumet, qui, comme dit le Pére Marquette, fait tomber les armes des mains, quand on le montre au plus fort du combat. Enfin les Sauvages disent que c'est le Soleil qui leur a donné le Calumet, de la même maniére que les Anciens disoient, que Mercure avoit reçû le Caducée des mains d'Apollon.

Comme il y a des Calumets de Paix & des Calumets de Guerre, il faut sçavoir les discerner, sans quoi on court risque d'être la dupe de son ignorance ou de son inadvertance; car les Sauvages n'osant pas violer directement la foi du Calumet, tâchent d'user de surprise envers ceux contre qui ils méditent quelque trahison pour les en rendre en quelque sorte responsables, & afin qu'ils ne puissent imputer leur perte qu'à eux-mêmes. Un Officier François qui connoît parfaitement bien les mœurs des Sauvages, pensa néanmoins donner dans un piége semblable. Les Sioux, chez qui il étoit, avoient envie de se défaire de quelques Sauvages, qui étoient venus vers ce Commandant, & ils l'auroient enveloppé avec tous les François qu'il avoit sous ses ordres, dans le massacre qu'ils en vouloient faire. Ils firent donc semblant de venir lui parler d'affaires, & lui présentérent douze Calumets. L'Officier, à qui ce nombre de Calumets parut suspect, ne se hâta point de donner sa réponse; & étant de retour dans son Fort, il consulta sur cette avanture un Sauvage des siens qui étoit habile. Celui-ci lui fit remarquer, que parmi ces Calumets, il y en avoit un, qui n'étoit point

natté de cheveux comme les autres, & sur le bâton duquel étoit gravée la figure d'un serpent, dont il étoit entortillé; il lui fit ensuite comprendre que c'étoit-là le signe d'une trahison couverte. L'Officier prit sur cela ses mesures, il éluda la demande des Sioux, & se tint sur ses gardes dans son Fort avec tout son monde. C'est un signe de guerre encore plus ordinaire, à ce qu'on m'a dit, quand ils peignent le bâton du Calumet avec du vermillon dans l'entre-deux des cheveux.

Du Commerce.

Le Calumet est non-seulement un symbole de Paix ou de Guerre; mais il l'est encore du Commerce, ainsi que le Caducée de Mercure, qui pour cette raison, devoit procurer la sûreté des chemins, lesquels lui étoient spécialement consacrés; & à qui on met pour la même raison une bourse à la main, pour montrer qu'il étoit le Dieu des Marchands, & le garand de leur bonne foi. On a fait injure à Mercure en le faisant le Dieu des larrons. Rien n'est plus opposé à l'obligation qu'il avoit de procurer la sûreté des Voyageurs, que d'en faire une Divinité qui favorisât le larcin. Il y a apparence que cette attribution a été un effet de la malignité des Anciens, lesquels ont voulu taxer la fidelité des Commerçans, en faisant de leur Dieu un Dieu des voleurs.

Les Nations Sauvages commercent les unes avec les autres de tout tems. Leur Commerce a cela de commun avec celui des Anciens, qu'il est un pur troc de denrées contre denrées. Elles ont toutes quelque chose

de particulier que les autres n'ont pas, & le trafic fait circuler toutes ces choses des unes aux autres. Ce sont des grains, de la Porcelaine, des fourrures, des robes, du Tabac, des nattes, des canots, des ouvrages en poil d'Orignal, de porc-épic, de Bœuf sauvage, des lits de coton, des ustanciles de ménage, des Calumets; en un mot, tout ce qui est-là en usage pour le secours de la vie humaine.

Les festins & les danses que font les Sauvages en allant en traite chez les autres Nations, font de leur commerce un divertissement agréable. Ils passent de l'une à l'autre, comme quand ils y vont en Ambassade. Tel étoit autrefois le commerce des Peuples de la Thrace & du Pont, lorsqu'ils alloient en Gréce porter leurs marchandises, lesquelles consistoient en des bleds, des pelleteries, du castoreum, & des saumures de poisson, qui étoient trés-renommées; car ils y alloient en dansant, & en faisant de continuels festins, à l'imitation des Peuples qui accompagnoient Bacchus. C'est ainsi que * Dalechamp explique un mot d'un vers de Nicostrate ou de Philétére, raporté par Athénée.

Leur maniére de commercer se fait par voye de present. Il y en a qui se font au Chef, & en gros au Corps de la Nation avec qui on commerce, & qui répond par un équivalent, lequel s'accepte toûjours sans y regarder de trop prés, parce que cette espéce de present peut être regardé comme une sorte de Droit levé sur les marchandises. Ils trafiquent ensuite de particulier à particulier, & d'une Cabane à l'autre. On envoye à l'une de ces Cabanes la chose qui est en vente,

* Dalechamp. in not. apud Athen. Lib. 3. p. 118.

de-là on renvoye quelque autre chose qui est le prix ; mais si l'on n'est pas content, on la fait rapporter d'où elle est venuë, & on retire sa marchandise, à moins qu'on n'offre quelque chose de mieux, ou qui agrée davantage. L'estimation & l'envie d'avoir quelque chose, en réglent seules le prix. Il faut avoir bon œil avec les Sauvages ; ils jouënt d'adresse, comme par-tout ailleurs, & ils sont un peu fripons envers les Etrangers.

M. Frézier raporte une chose singuliére de la maniére de commercer de quelques Indiens du Chili, qui habitent sur les montagnes des Andes, laquelle est assez dans le goût, & dans le génie des Sauvages. * Il dit que dés que les Commerçans Espagnols arrivent dans un endroit, ils vont directement chez le Chef de la Bourgade à qui ils font un present, aussi-bien qu'à chaque personne en particulier de celles qui composent sa famille ; aprés-quoi le Chef fait avertir à son de trompe ses Sujets dispersez de l'arrivée des Marchands avec qui ils peuvent traiter. Ceux-ci étant venus, voyent les marchandises, qui sont des miroirs, des coûteaux, des haches, des peignes, des éguilles, &c. Dés qu'ils ont tout vû, & sont convenus de troc, chacun emporte chez soi ce qui lui convient, & se retire sans payer, de sorte que le Marchand a tout livré sans sçavoir à qui, ni voir aucun de ses Débiteurs. Enfin, quand le Marchand veut se retirer, le Chef par un autre son de trompe donne ordre de payer, & chacun revient apporter fidellement ce dont il est convenu.

Enfin, il y a chez les Sauvages certains droits à payer dans les lieux de passage quand

* *Relation du Voyage de la Mer du Sud*, p. 64.

ils font voyage pour aller en traite, & qu'ils passent sur les terres d'une Nation chez qui ils ne veulent point s'arrêter, & qu'ils ont intention de passer outre; car la moindre personne de cette Nation arrêtera vingt & trente canots, en disant qu'elle *barre la Rivière*, ou parce qu'on n'a pas couvert le corps d'un tel Capitaine, ou pour tel autre prétexte qu'il lui plaira d'alléguer. On ne sçait pas ce que c'est que de résister dans ces sortes de rencontres; mais avec un present on en est quitte.

Quelque désintéressé que paroisse le Sauvage, il ne l'est point, & est même assez entendu dans ses affaires; mais comme les Etrangers ne sont pas toûjours à couvert de ses mains qui sont fort légéres, il n'est pas aussi à couvert de ceux qui veulent le tromper ou qui se flâtent de l'avoir trompé, quand ils ont usé à son égard d'une violence, à laquelle il voit bien qu'il lui est inutile de s'opposer.

Je dirai ici en finissant cet Article, que jusqu'à présent les Européens qui ont commercé avec les Illinois, & avec les autres Peuples de la Louisiane, se sont servis du Calumet de Paix à l'imitation de ces Peuples, & qu'ils ont participé à toutes les cérémonies qu'ils ont coûtume de pratiquer, pour recevoir les Etrangers, pour obtenir la liberté du passage, pour assurer la tranquilité du Commerce, pour pleurer les morts, & pour serrer les nœuds des alliances qu'ils contractent. Je ne sçais pas ce que les Missionnaires des différens Ordres pensent sur ce point, s'ils ont pénétré les motifs de Religion renfermés dans cet usage, & s'ils en font un sujet de scrupule à ceux qui l'observent, ou

biens'ils croyent devoir le permettre, en supposant que les Sauvages n'ont point du tout de Religion, ou que ce qui auroit été anciennement pratique de Religion, ne fait plus d'impression sur eux, & ne doit plus être regardé que sur le pied d'une coûtume purement civile. Pour moi qui sçais que les Sauvages sont trés-superstitieux, qui crois appercevoir chez eux de grands restes du Paganisme, & qui vois dans celui-ci une Idolâtrie trés-marquée, je crois aussi devoir faire connoître l'obligation où l'on est d'abolir entiérement cet usage, de l'interdire absolument aux Européens, & de le faire quitter aux Nations, qui ont embrassé, ou qu'on dispose à embrasser nôtre sainte Foi.

DE LA CHASSE ET DE LA PESCHE.

SI la Guerre est de tous les exercices le plus noble, & celui dont le Sauvage se fait le plus d'honneur, suivant en cela l'idée commune de toutes les Nations qui en font dépendre leur gloire; ceux de la Chasse & de la Pêche sont pour lui les plus ordinaires, parce qu'ils lui sont les plus nécessaires à la vie, & qu'il en retire la plus grande partie des choses qu'il lui faut pour son entretien, les viandes dont il se nourrit, les habits dont il se couvre, les huiles dont il se graisse, & les pelleteries dont il fait commerce. Les

Peuples errans ne vivent presque que de chair & de poisson ; une partie de l'année ils sont Ichtyophages, rodant sans cesse sur les bords de la Mer, des Lacs & des Riviéres, & ils passent l'autre dans les bois à courir aprés les bêtes fauves.

Je n'entrerai point ici dans le détail de leurs différentes Chasses, & de leurs différentes Pêches : de leur maniére de boucanner les viandes, de les faire sécher au feu, ou au Soleil, & de les réduire en farine ; ce sont des choses trop connuës & trop usées, pour en grossir cet Ouvrage. Il suffira, selon mon dessein, de dire que la Chasse & la Pêche ayant été, pour ainsi parler, les premiéres occupations des premiers hommes, que la nécessité obligeoit de vivre dans les forêts, dont la terre étoit alors hérissée, ou sur le bord des Riviéres & de la Mer ; c'est ce qui a donné lieu aux Générations postérieures de les consacrer sous les noms de Faunes, de Tytires, de Sylvains, de Dryades & de Monticoles ; persuadées ensuite de cette extravagante imagination, elles allérent se faire un point de Religion de croire que chaque arbre avoit son génie qui y faisoit son séjour ; & que de la même maniére chaque Lac, chaque Riviére, chaque Fontaine, avoit ses Dieux, ses Déesses, ses Napées, ses Nayades, comme la Mer avoit outre ses grands Dieux, ses Néreïdes & ses Tritons. La superstition croissant ensuite avec le temps, on introduisit une multiplicité prodigieuse de petites Divinités d'un ordre inférieur, lesquelles ne devoient, comme nous l'avons dit dans l'Article de la Religion, leur existence qu'à l'ignorance des temps, à l'imagination égayée des Poëtes, à qui il ne coû-

toit rien de faire des Apothéoses, & de métamorphoser, aprés leur mort, les hommes en quelque chose de différent de ce qu'ils étoient de leur vivant.

DES JEUX.

OUTRE les occupations nécessaires, les Sauvages en ont encore d'autres, qui sont ou de pur divertissement, tels que les jeux d'hazard ou de divertissement, mêlé d'un exercice, qui est du ressort de la Gymnastique, lequel sert à dénoüer le corps, & à le former. Ces Jeux sont aussi de la premiére institution des hommes, & les premiers dont les anciens Auteurs nous ayent donné connoissance. Ils sont antérieurs à ceux que Palaméde inventa durant le siége de Troye, & peut-être le sont-ils à ceux qu'inventérent les Lydiens, qu'on fait les premiers Auteurs de toutes sortes de jeux, sur une histoire qu'en rapporte Hérodote *, ou bien sur la ressemblance des termes *Lydii* & *Ludi*; ce qui paroît une conjecture assez foible.

Jeu des Osselets.

Le Jeu d'hazard le plus célébre des Sauvages, est un jeu de noyaux ou d'osselets faits de la rotule des jambes de derriére de l'élan, & des autres os arrondis de quelque animal que ce soit. Ils sont à peu prés gros deux fois

* Herodot. Lib. 1. n. 94.

comme des noyaux de cérise, & faits presque de même en forme ovale ou elliptique. Quoiqu'on puisse y distinguer six faces, ils n'en ont proprement que deux plus larges que les autres, qui s'applatissent insensiblement, perdant un peu de leur rondeur, & sur lesquelles le noyau se repose plus facilement. L'une de ces faces est peinte de noir, & l'autre d'un blanc jaunâtre. Le nombre n'en est point déterminé ; on en peut mettre plus ou moins au gré des joüeurs. Cependant il ne passe pas le nombre de huit, & est plus communément de six. Ils jettent ces noyaux dans un plat de bois fort uni, évasé par ses bords, & fort arrondi sur ses deux faces, concave & convexe. Ce plat a presque la figure d'une gamelle dont on se sert dans les Vaisseaux. Ils agitent long-temps ces noyaux dans ce plat, & aprés les avoir ainsi agitez, ils posent le plat sur le tapis, en frappant contre terre avec le plat même, pour faire sauter les noyaux. Ils lui donnent aussi en même temps une impulsion, qui le fait tourner long-temps sur lui-même, & ils aident encore le mouvement que les noyaux reçoivent dans le plat ainsi agité, par un petit vent qu'ils font de la main, pour les faire tourner ou asseoir de la façon qu'ils souhaitent.

Quelquefois sans se servir de plat, ils ne font que jetter les noyaux en l'air, & les laissent retomber sur une peau bien étenduë à terre, ou bien sur une natte fine. Il n'y a guéres néanmoins que les femmes qui joüent ainsi, & les noyaux dont elles se servent, sont un peu plus gros que les autres. Ce jeu n'est guéres différent d'un autre qui est en usage chez les Négres d'Afrique, & dont le Pere

Labat parle ainsi * » Le jeu qu'ils joüent (les » Négres,) & qu'ils ont auffi apporté aux » Ifles, eft une efpéce de jeu de dez. Il eft » composé de quatre bouges ou coquilles, » qui leur fervent de monnoye. Elles ont un » trou fait exprés dans la partie convexe, » affez grand pour qu'elles puiffent tenir fur » ce côté-là auffi aifément que fur l'autre. Ils » les remuënt dans la main, comme on re- » muë les dez, & les jettent fur une table. Si » tous les côtez troüez fe trouvent deffus, » ou les côtez oppofez, ou deux d'une façon, » & deux d'une autre, le Joüeur gagne; » mais fi le nombre des trous ou des deffous, » eft impair, il a perdu.

Quoique fur les noyaux il n'y ait que deux côtez marquez, l'un de blanc, & l'autre de noir, il peut cependant y avoir une multitude de combinaifons, qui peuvent rendre la partie longue & agréable. Les Sauvages ont la même fureur pour ce jeu, que les Joüeurs les plus acharnez peuvent avoir. On les voit joüer une moitié de Village contre l'autre, & quelquefois les Villages voifins fe raffemblent pour faire une partie. On étale auparavant les pelleteries, la porcelaine, & tout ce qui doit être le prix du Vainqueur. Il n'eft pas rare d'en voir dans ces occafions pour la valeur de plus de deux mille écus. J'ai lû quelque part, qu'il y a des particuliers qui y perdent non feulement tout ce qu'ils ont vaillant, & qui fe retirent nuds dans les plus grandes rigueurs de l'hyver; mais qui engagent encore leur liberté pour quelque tems: auffi ne négligent-ils rien pour avoir des forts qui les rendent heureux, & quelques-

† *Nouveaux Voyages aux Ifles de l'Amérique*, tome 4. page 159.

uns se préparent au jeu par des jeûnes austéres de plusieurs jours.

C'est un des plus grands plaisirs du monde de les voir joüer, tant ils paroissent ardens & animez : Bien qu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat pour les deux partis opposez, on peut dire néanmoins que tous joüent ensemble ; ceux là ne font que donner le bransle, & tous les autres suivent les mouvemens qu'ils déterminent, comme s'ils avoient tous la main à l'œuvre. Tandis que l'un des Joüeurs agite le plat, ceux qui parient avec lui, crient tous d'une voix, en répétant sans cesse le souhait qu'ils font pour la couleur & pour l'assiette des noyaux ; tous les autres de la partie adverse crient aussi de leur côté en demandant tout le contraire. Ils prononcent leurs mots avec une vivacité & une volubilité surprenante, & souvent ils ne font que les tronquer ; cependant les uns & les autres frappent sur eux-mêmes, se donnent des coups terribles, & entrent dans une action si véhémente, que quoiqu'ils soient à demi-nuds, ils sont d'abord tous en sueur, comme s'ils avoient joüé une forte partie de paulme, ou fait quelque autre exercice plus violent.

Les Dissertations qu'ont fait les Sçavans sur ces termes, *Talorum*, *Tesseræ*, *Calculi*, qu'on a pris quelquefois indifféremment les uns pour les autres, nous ont fait connoître & discerner trois jeux distinguez ; de sorte que nous croyons sçavoir aujourd'hui, que le jeu appellé *Talorum*, étoit un jeu d'osselets, ou de noyaux, lequel ne paroît plus être en usage dans l'Europe depuis long-temps. Que celui qu'on nommoit *Tesserarum*, est le jeu des dez : & que les Sçavans paroissent persuadez

qu'on doit entendre le trictrac par celui qu'on appelloit *Calculorum*.

Le jeu des Sauvages que je viens de décrire, est manifestement ce jeu d'osselets des Anciens, appellé *Talorum*; ce que je crois pouvoir prouver suffisamment par les remarques qu'ont fait sur cette matiére les Sçavans qui en ont écrit, & en particulier Cœlio Calcagnini, Jules César Boulanger, & Adrien Junius, qui en ont le mieux traité. Ce qu'ils en ont dit, servira à fonder mes conjectures, & la description que j'en ai faite, contribuëra peut-être à éclaircir les leurs.

Ce jeu avoit pris son nom d'un petit os *, qui se trouve dans la courbure des pieds de derriére de presque tous les animaux qui ont le pied fourchu, & qui est nommé *Talus* par les Latins, & ἀστράγαλος par les Grecs. Cet os fut apparemment la premiére matiére dont on se servit pour faire ces osselets dont on joüoit, & le nom leur en resta, quoiqu'on y employât depuis non-seulement toutes sortes d'os arrondis; mais encore d'autres matiéres différentes †, comme les métaux, l'yvoire, & même les noyaux des fruits, tels que les Dactyles, des Palmes, &c.

* *Calcagnini de Talorum ludo*, p. 288. Est autem Talus proprié Bisulcorum in suffragine pedum posteriorum ossiculum non rotundum plané, sed rotunditatis tamen parte magná particeps, &c

Talum eum esse apud Latinos quem Græci vocant Astragalum, ità certum est, ut vix probatione indigeat.... Plinius Lib. 34. ubi de Polycleto verba facit. Fecit, inquit, & distringentem se & nudum telo incessentem, duosque pueros item nudos talis ludentes, qui vocantur Astragalizontes.

† Tali aurei apud Apoll. Rhodium, Lib. 3. ex corn[...] vel osse, vel talo Hinnuli apud Callimachum. Ex dactyl[...] palmæ, Athen. Lib. 5. Eburnei Propert. Lib. 2.

Le *Talus* ou l'*Astragale* étoit fort différend du dé ou du cube ; car celui-ci a six côtés quarrés parfaitement égaux ; de sorte qu'il peut être assis également sur chacune de ses faces. L'Astragale † au contraire étant ovale, avoit à la vérité six côtés distingués, mais inégaux, & plus ou moins arrondis, selon le sens des faces qui se répondent.

Les deux extrémités de l'Ellipse, qu'on appelloit les *Antennes*, & qui sont les deux faces extrêmes les plus éloignées & les plus arrondies, étoient si courbes, que l'Astragale ne pouvoit pas plus s'y tenir qu'un œuf sur sa pointe. Ainsi il étoit trés-rare qu'on vit les osselets dans cette assiette, à moins qu'il ne s'en trouvât quelqu'un gêné dans cette situation, qui n'est pas naturelle, par les autres osselets voisins.

Gellius & Calcagnini disent que les autres quatre faces servoient aux Joüeurs, & que l'Astragale pouvoit être assis sur ses deux faces latérales, qui étoient les plus étroites. Boulanger dit aussi qu'il pouvoit s'y arrêter ; mais qu'il y étoit beaucoup moins stable, que sur ses deux autres faces plus larges ; cependant il ajoûte ensuite, que l'Astragale ne pouvoit guéres tomber, & prendre une assiette fixe, que sur l'une de ces deux derniéres.

Cet Auteur croit que de ces deux faces plus larges, l'une étoit cave, & l'autre convexe, ce qui faisoit la différence du *Suppus*,

† Sex verò sunt tali latera, etsi quatuor in usu ludentium sint. Nam duo sunt ita incurva, ut illis Talus vix possit consistere, has κεραίας, id est, *Antennas*, videtur Aristoteles appellasse.

Gellius, *Lib.* 1. Talus quatuor tantum partes habet quibus insistat cum ab utroque longitudinis extremo rotundetur.

& du *Planus*, ¶ qui sont deux termes, lesquels semblent dénoter l'assiette du noyau; mais peut-être Boulanger se trompe-t'il en ce point. Car les faces des noyaux se répondoient parfaitement, & étoient toutes convexes, avec quelque différence néanmoins les unes des autres, les deux plus larges étant beaucoup plus applaties que les autres quatre, & sur tout que les deux extrêmes, qui étoient beaucoup plus éminentes. Calcagnini l'a fort bien remarqué quand il dit, qu'il a déja fait voir que l'Astragale n'étoit pas rond d'une rondeur parfaite & absoluë; mais qu'il s'applatissoit insensiblement perdant un peu de sa rotondité. Boulanger dévroit l'avoir compris lui-même de ce qu'il dit ailleurs, qu'il n'y avoit aucun côté qui fut absolument plane & uni, d'où il lui eut été facile de conjecturer, que chaque côté se raportoit à celui qui lui étoit opposé, s'arrondissant en dehors; d'autant mieux que cette cavité paroît absolument inutile, les couleurs dont ils sont peints, suffisant à les différencier. Cela est d'autant plus vraisemblable, que dans l'Architecture l'Astragale est une piéce arrondie: & que les Latins nommoient * *Ta-*

¶ *Bullingerus de ludis veterum.* In latera minus lata si cadat, stat; sed minus stabilis est quam si in latiores duas superficies caderet, suppusque aut planus fieret. . . . . Talus igitur non ferè cadit nisi duobus modis, vel in eam faciem è duabus quas habet latiores, quæ cava est, vel in oppositam quæ eminet & protuberat.

Calcagnini, *p.* 293. Astragalos planè rotundos negavimus, perfectâ scilicet, & absolutâ rotunditate, sed parte sui leviter pressâ.

Bullinger loco citato. Ei (Taló) nulla facies plana perfectè.

* Cornel. *in Persii Satyram.* 5. Talum, eminentem rotunditatem esse dicit eamque ob causam fastigium Templi rotundi talum quoque dici affirmat.

lus, la partie convexe de leurs Temples faits en rotonde.

Voilà, ce me semble, les noyaux de nos Sauvages, bien conformes aux Astragales des Anciens, quant à leur configuration.

Les Auteurs ont un peu plus de peine à démêler ce qui étoit marqué sur les faces de ces osselets, qu'ils n'en ont eu à attrapper leur forme. Ils conviennent néanmoins de deux choses. La premiére, c'est que l'Astragale n'avoit pas de points marqués : † La seconde, c'est que l'assiéte seule, ou la position de l'Astragale, tenoit lieu de points, & avoit le même effet.

Mais il supposent qu'avec cela ils avoient des figures différentes, & ils se tourmentent beaucoup pour sçavoir ce que c'étoit que l'*Unio* & le *Senio*, le *Chius* & *Cous*, *Canis* & *Venus*, & autres termes semblables. Cependant, à bien examiner ces prétenduës figures, cela devoit se réduire à deux couleurs, ou à deux côtés marqués ; car, selon eux-mêmes, rien ne répondoit aux points, qui dans les dez, marquent le double deux, le ternes, le carmes, & le quines. Il n'y avoit que l'équivalent de l'as & du six. Je crois qu'il faut en effet conclure, qu'il n'y avoit que deux couleurs comme sur les noyaux de nos Sauvages, sçavoir le blanc & le noir, ou bien deux autres couleurs différentes qui revinssent au même, & qui étoient absolument nécessaires, pour qu'on y connut quelque variété.

Eustathius, sur le sixiéme Livre de l'Illade,

† *Bullinger. loc. cit.* Talis, ipse casus fuit propunctis numerorum, quia ipsis sua figura fuit.

Adrian. Junius Anim. Lib. 2. In Talis, positus ipse sive ratio lapsus, vicem obtinebat numeri testante Polluce.

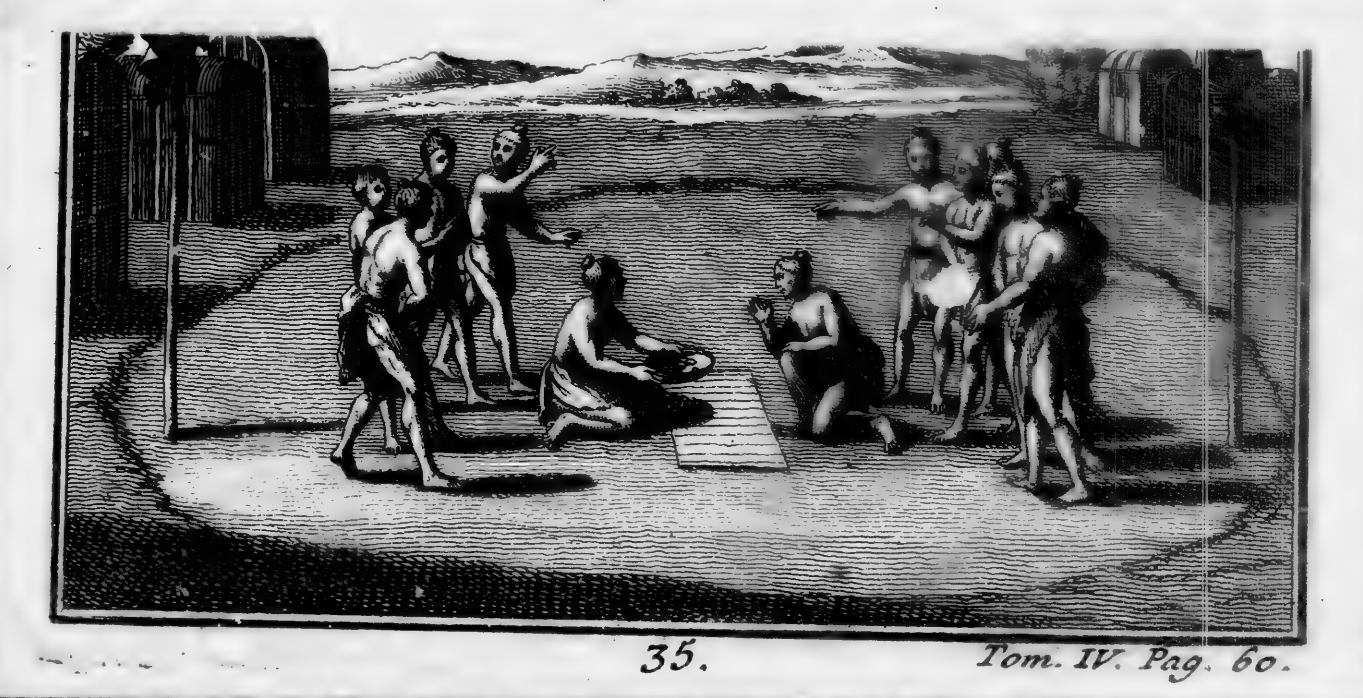
fait mention d'une espéce de Jeu, dans lequel on joüoit avec soixante calculs blancs & noirs. Ce jeu ne pouvoit être ni le trictrac, ni les dames, ni les échets. Ne seroit-ce point celui dont nous parlons, où le nombre des noyaux est plus arbitraire ? Quoiqu'on puisse aussi s'être fort bien trompé, en mettant dans le rang des nombres un dixain de plus, & comptant soixante calculs au lieu de six.

Boulanger suppose encore, que l'un des deux côtés marqués étoit l'heureux, & l'autre le malheureux. Cela peut être, & cela devoit être, quand on ne joüoit qu'à un seul dé ; & dans ce cas, c'étoit l'*unio* qui perdoit, & le *senio* qui gagnoit. Le même Auteur dit aussi, aprés Cicéron, * que le coup de Vénus étoit celui où les noyaux se trouvoient tous sous différentes faces, & celui de *canis*, quands ils se présentoient tous sous la même. La chance la meilleure étoit le coup Royal *Basiliscus* ou de Vénus. La plus mauvaise au contraire portoit le nom de *Damnosi Canes*. Le coup de Vénus chez les Sauvages, c'est tout blanc ou tout noir, selon la couleur dont on est convenu.

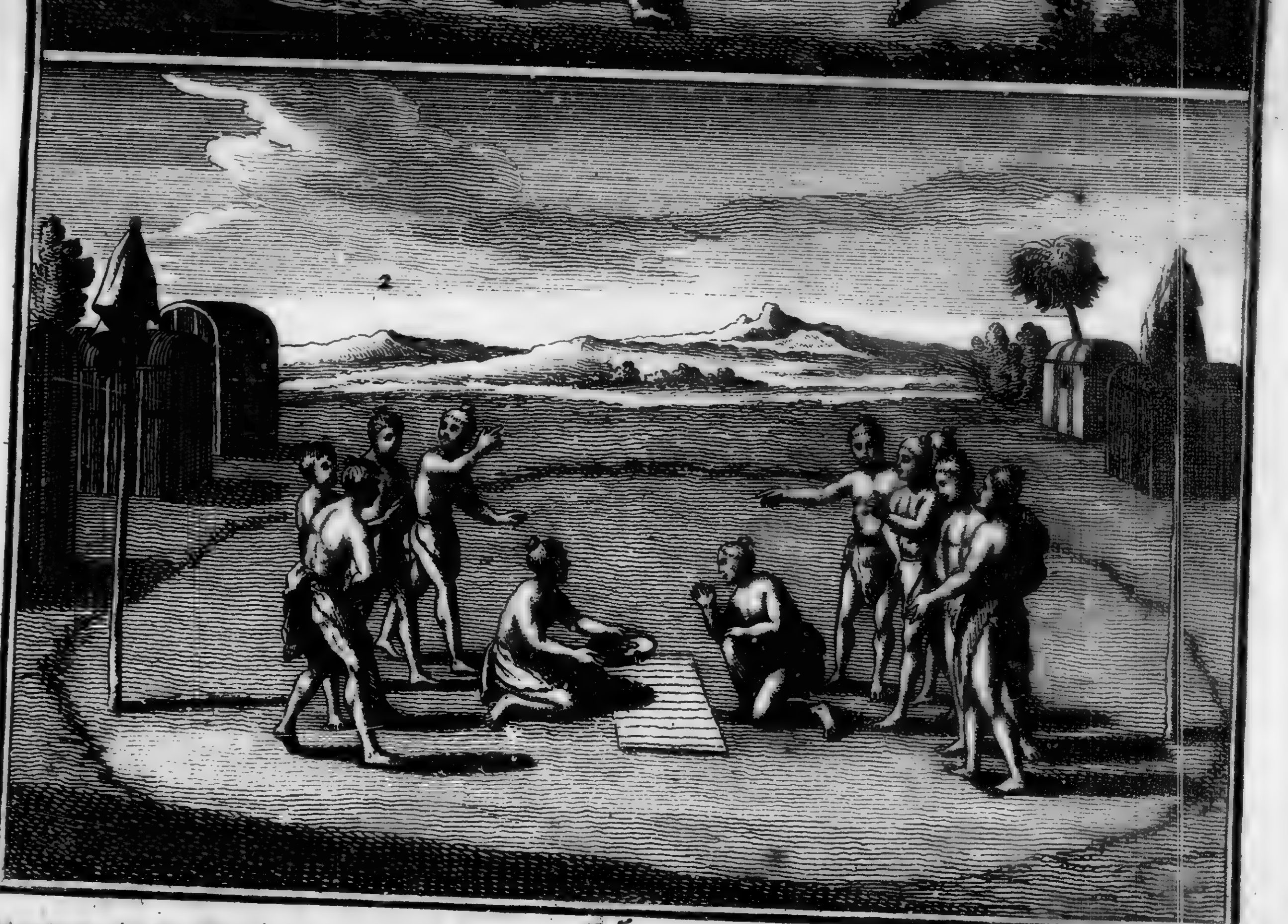
Ces diverses combinaisons étoient au nombre de trente-cinq chez les Anciens, disent les Auteurs ; cela est cependant difficile à concevoir, s'ils ne joüoient communément

* *Bullinger. ibid.* In Talis, Binio, Ternio seu trio, quaternio non fuere, soli senio, id est Venus, & unio, id est canis, fuêre. Venus si diverso omnes vultu, canis si uno omnes tali vultu caderent. Si unico Talo luderent, senio felix fuit, unio damnosus.

Cicéron dit bien, que le coup de Venus consistoit en ce que les Astragales se présentoient chacun sous différentes faces ; mais il ne dit pas que chacune de ces faces eut sa figure, & il faut l'accorder avec ce que dit Pollux.



35. Tom. IV. Pag. 60.



35.

Tom. IV. Pag. 60.



A

qu'à quatre
foient, étoie
* de leurs He
des monume
le coup, ap
de cet homm
gure Octogo
l'un des quar
à Athénes ap
Tyrans. Mai
naisons étant
rier selon les
faut précisém
lux de la di
dont la comb
situation & d
différens end
coups diverse

† Apolloni
pidon avec G
le jeu, pour p
gales même
présente Gan
que deux de r
queur en avo
de sa robbe.
tous les jours
ils joüent.

¶ Pausanias
que ceux qui
un Temple d
territoire des E
en guise de ré
Ils en jettoient
plication de c

* Calcagnini, d
† Apoll. Rhod. I
¶ Pausanias in A

qu'à quatre noyaux. Les noms qui les signifioient, étoient pris de ceux de leurs Dieux, * de leurs Heros, ou bien des événemens ou des monumens les plus célébres; tel étoit le coup, appellé *Stesichorius*, du Tombeau de cet homme, qui étoit un Tombeau de figure Octogone. L'*Euripidius* pris du nom de l'un des quarante Préfets, qui furent établis à Athénes aprés qu'on en eut chassé les trente Tyrans. Mais toutes les différentes combinaisons étant arbitraires, & ayant pû varier selon les temps, & selon les lieux, il faut précisément s'en tenir à ce que dit Pollux de la différente position des noyaux, dont la combinaison diverse, prise de leur situation & de leur couleur, aura fondé en différens endroits, différens noms, & des coups diversement heureux ou malheureux.

† Apollonius de Rhodes faisant joüer Cupidon avec Ganyméde, leur fait mettre sur le jeu, pour prix de leur victoire, les Astragales même avec quoi ils joüoient. Il représente Ganyméde triste, n'en ayant plus que deux de reste, tandis que Cupidon vainqueur en avoit plein ses mains & les replis de sa robbe. Les enfans parient encore ainsi tous les jours pour les dez même avec quoi ils joüent.

¶ Pausanias, dans ses Achaïques, dit, que ceux qui venoient consulter les Dieux à un Temple d'Hercule, qui étoient dans le territoire des Buriens, tiroient leurs augures, en guise de réponse, du sort des Astragales. Ils en jettoient quatre sur une table, & l'explication de ce qu'ils cherchoient, se trou-

* *Calcagnini, de ludo Talor. p.* 190.
† *Apoll. Rhod. Lib* 3. *v.* 117.
¶ *Pausanias in Achai, p.* [illegible]

voit écrite ſur la table même ſous les Aſtragales. C'étoit apparemment une roüe de fortune. Les ſorts de Lycie ſi célébres dans l'Antiquité, * ſe tiroient peut-être avec un jeu d'oſſelets tout ſemblables ; ce qui ſe trouve encore fondé ſur l'uſage des Sauvages, qui conjecturent ſur leurs maladies, & ſur-tout le reſte, par un jeu de plat que leurs Jongleurs ordonnent trés-frequemment.

Le plat dans lequel on jette les noyaux, avoit été inventé par les Anciens pour empêcher les tromperies des Pipeurs, auſſi bien que le cornet dont on ſe ſert pour les dez. Les noms d'*Orca*, dont le Goulet étoit fort étroit, & de *Pyrgus* ou *Turricula*, dont la figure parle d'elle-même, ne pouvoient convenir qu'au cornet. Ceux d'*Alveolus* repréſentent aſſez bien le plat de l'Aſtragale. Le mot *Abacus* pouroit peut-être ſignifier la même choſe, quoiqu'il ſignifie mieux le Damier où l'on joüe aux Echets, au Trictrac & aux Dames. Le terme *Fritillus* peut avoir été commun au plat & au cornet, à cauſe qu'on agitoit les noyaux ou les dez dans l'un & dans l'autre avec grand bruit.

Enfin pour finir cet Article, les Anciens en joüant leurs jeux de hazard, ſe donnoient autant de mouvement, que les Sauvages s'en donnent aujourd'hui, & faiſoient paroître la même vivacité. A chaque coup qu'ils jettoient, ils invoquoient les noms de leurs Dieux, les Cliens, ceux de leurs Patrons, & les Amans, ceux de leurs maîtreſſes. Ils demandoient à haute voix le ſort qu'ils ſou-

* Stace Lib. 3. de la Thébaïde. Virgile au Liv. 4. de l'Eneide, parlent des ſorts de Lycie ; mais ils ne diſent point en quoi conſiſtoient ces ſorts.

naitoient ; ils croioient, & s'agitoient avec ant d'action, qu'ils en suoient à grosse gou-es ; ce qui fit dire à Auguste, écrivant à Ti-bére, ainsi qu'il est rapporté dans Suétone, *orum Aleatorium calefecimus.* C'est aussi ce qui fondé la conjecture, que le mot latin *Alea*, vient du Grec Α'λεία, qui signifie une chaleur noite, parce que le désir de gagner, ani-noit si fort les Joüeurs, qu'ils en suoient, & u'ils échauffoient par la véhémence de leur ction les Académies où l'on donnoit à joüer.

Jeu des Pailles.

Un autre jeu de hazard des Sauvages, & ui est en même temps un jeu d'adresse, c'est e Jeu des Pailles, ou, pour mieux dire, des oncs. Car ce sont de petits joncs blancs de a grosseur des tiges de froment, & de la ongueur de dix pouces. Je ne l'ai jamais vû oüer, & je n'en trouve aucun vestige dans l'Antiquité. M. Boucher, que j'ai vû mourir l'âge de 95. ans, & qui ayant vécu comme s Patriarches, a laissé une postérité aussi ombreuse, laquelle fait aujourd'hui hon-eur à la Colonie, pour le service de laquelle s'est consumé, parle de ce jeu en ces ter-nes, dans son petit Ouvrage, intitulé *Hif-ire du Canada.*

» Ce Jeu de Pailles se fait en effet avec de petites pailles qui sont faites exprés, & qui se partagent en trois, comme au ha-zard fort inégalement. Nos François ne l'ont encore pû apprendre. Il est plein d'esprit, & ces pailles sont parmi eux, ce que les cartes sont parmi nous.

Le Baron de la Hontan en fait aussi un jeu uiement d'esprit & de nombres, ou celui

qui sçait compter, diviser, soustraire, & multiplier le mieux par ces pailles, est assuré de gagner. Il faut qu'il y ait à cela de l'usage & de la pratique; car les Sauvages ne sont rien moins que bons Computistes. On peut du moins assurer que leur Arithmétique n'est pas fort chargée, & ne s'étend pas loin.

Le Sieur Perrot, qui étoit un Voyageur célébre, & l'un des Européens que les Sauvages de la Nouvelle France ayent le plus honoré, a laissé une description de ce jeu dans ses Mémoires manuscrits. Je l'aurois insérée ici volontiers; mais elle est si obscure, qu'elle est presque inintelligible. Personne des autres François Canadiens que j'ai vû, n'a sçû m'en rendre raison; tout ce que j'ai pû en apprendre, c'est qu'aprés avoir divisé ces pailles, ils les font passer dans leurs mains avec une dextérité inconcevable: que le nombre impair est toûjours heureux, & le nombre de de neuf supérieur à tous les autres: que la division des pailles fait hausser, ou baisser le jeu, & redoubler les paris, selon les différens nombres, jusqu'au gain de la partie, laquelle est quelquefois si animée, lorsque les Villages joüent les uns contre les autres, qu'elle dure des deux & trois jours. Quoique tout s'y passe tranquillement, & avec une bonne foi apparente, il y a cependant bien de la friponnerie & des tours d'adresse. Les Sauvages ont une légéreté surprenante dans la main; & bien qu'il soit trés-difficile de tromper dans leur jeu de noyaux, qui n'ont que deux couleurs trés-sensibles; & qui sont exposés à la vûë dans un plat fort évasé, ils sçavent y piper à merveille. Au reste, je ne sçache pas que ces deux jeux, dont je viens de parler, soient

en usage autre part que dans l'Amérique Septentrionale.

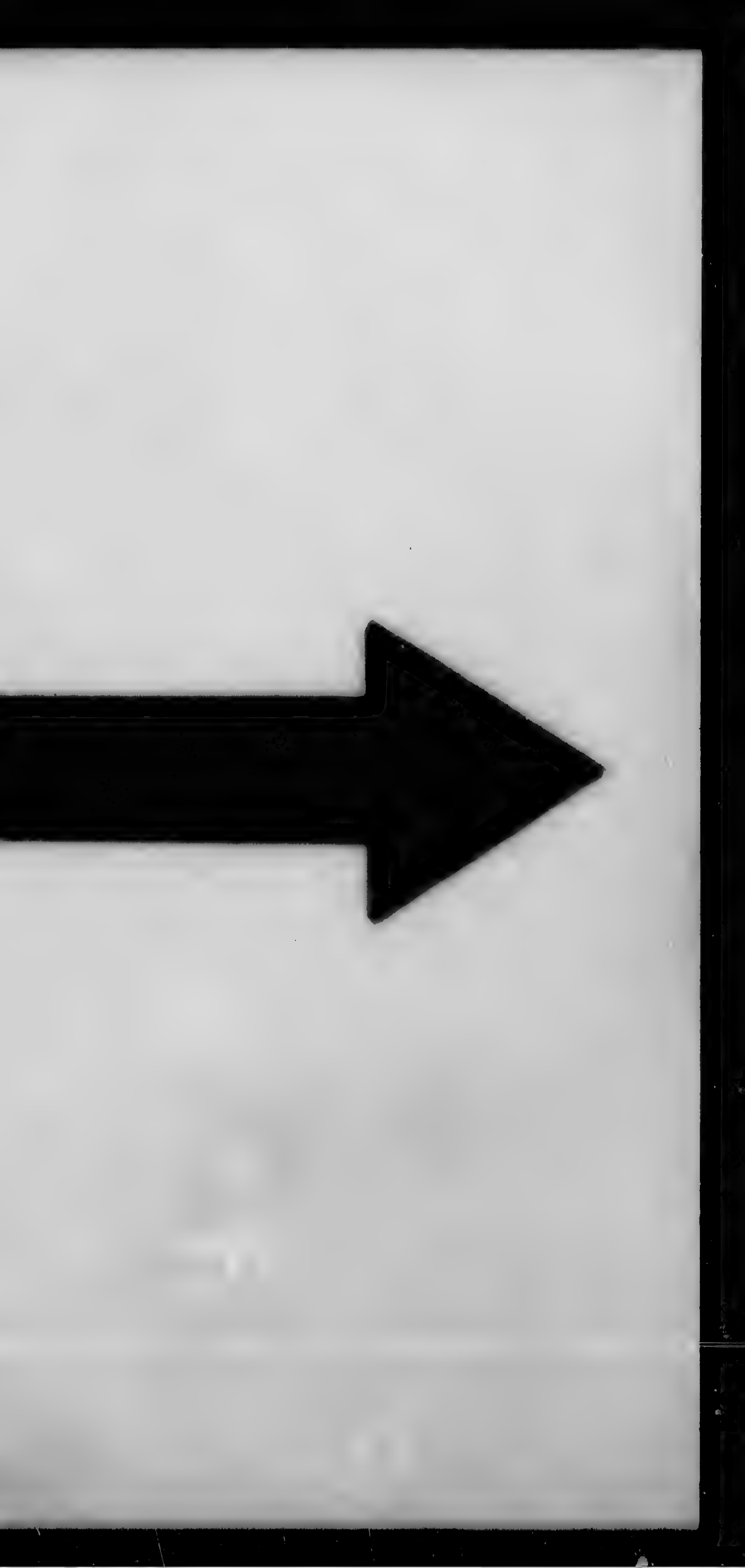
De la Sphéristique.

Le Jeu de Paulme, qui est du ressort de la Gymnastique, n'est pas moins ancien que celui de l'Astragale. * Apollonius de Rhodes, aprés avoir fait joüer Cupidon avec Ganyméde à celui-ci, ainsi que nous venons de le rapporter, le lui fait quitter, bien qu'il eut eut tout l'avantage, sur l'espérance que lui donne Venus sa mere, de lui faire présent d'une belle balle; la même que Jupiter avoit reçû de sa nourrice Adrastée, & dont ce Dieu avoit fait les plus doux amusemens de son enfance dans l'Isle de Créte; pourvû que de son côté il veüille bien lui accorder la grace qu'elle vient lui demander en faveur de Junon & de Minerve.

Homére, dans le sixiéme & dans le huitiéme Livre de l'Odyssée, y fait joüer les Phéaciens. Dans le premier endroit, c'est Nausicaa fille du Roy, qui s'en donne le divertissement sur le bord de la Mer avec ses suivantes. Dans le second, ce sont deux jeunes hommes, lesquels excelloient dans cet art, & à qui personne n'osoit se comparer. Par ordre d'Alcinoüs, ils dansent seuls en joüant, & ils le font avec tant de justesse & d'agrément, qu'ils attirent les applaudissemens de tous ceux qui assistent à ce spectacle. Les Anciens s'étudioient à donner de la bonne grace à tous leurs mouvemens; ce qui a fait regarder la Sphéristique comme une partie de l'Orchéstique, dont on donnoit des leçons dans les Gymnases publics. Il est pourtant

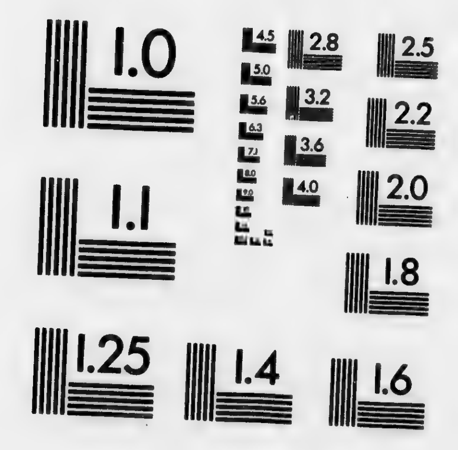
* *Apoll. Rhod. Lib. 3. v. 133.*

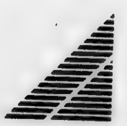




MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)







difficile de comprendre qu'on puisse joüer à la paume, & danser une danse réglée.

Entre les espéces de Sphéristique, outre le Coryque & le Ballon, les Grecs & les Latins avoient encore différens jeux de Balle qu'on peut démêler dans Boulanger, dans Mercurialis qui en a traité fort au long, & dans le discours de M. Burette, inseré dans les recuëils des Memoires de Litterature de l'Académie Royale des inscriptions. Je n'en dirai rien ici que ce qui a rapport au jeux de nos Sauvages, lesquels en ont aussi de quatre ou cinq espéces.

La premiére se joüe de cette sorte. Aprés avoir marqué deux termes assez éloignés, comme seroit de cinq cens pas, les Joüeurs se rassemblent dans l'espace du milieu entre les termes. Celui qui doit commencer le jeu, tient en main une balle plus grosse, mais moins serrée que celles de nos jeux de paulme. Il doit l'a jetter en l'air le plus perpendiculairement qu'il lui est possible, afin de la rattraper lorsqu'elle retombera; tous les autres forment un cercle autour de lui, tenant leurs mains élevées au-dessus de leurs têtes pour la recevoir aussi dans sa chûte. Celui, qui a pû s'en rendre le maître, tâche de gagner l'un des buts éloignés; l'attention des autres se porte au contraire à lui couper chemin, à le tenir écarté de ces buts en le repoussant toûjours vers le milieu, enfin à le saisir, & à lui arracher la balle. Mais celui-ci observant toutes leurs démarches, esquive tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, tenant toûjours la balle bien saisie, cherchant toûjours à se dépétrer de ceux qui se poursuivent, poussant & culbutant tous ceux qui se rencontrent en son chemin, jusqu'à ce qu'il se voye en dan-

ger

ger d'être pris ſans reſſource. Alors il doit la jetter à un des plus leſtes de la troupe, qui ſoit en état de la défendre. Mais pour allonger la partie, ſon adreſſe conſiſte à la rejetter à ceux qui ſont derriére lui les plus éloignés du but vers lequel il couroit, de tromper ceux-là même, en faiſant ſemblant de viſer d'un côté, & la lançant de l'autre; aprés quoi de pourſuivi, il devient pourſuivant à ſon tour, & ne prend point l'eſpérance de ratrapper ſa balle, laquelle paſſe ainſi de main en main, ce qui fait un divertiſſement fort vif, fort agréable, & qui ne manque point d'art, juſqu'à ce qu'enfin quelqu'un plus heureux puiſſe gagner l'un des buts. C'eſt en cela que conſiſte le gain de la partie, qu'on recommence toûjours de la même maniére.

Le commencement de ce jeu eſt ſemblable à celui que les Anciens nommoient *Οὐρανία*, lequel conſiſtoit ſelon la deſcription qu'en donne Pollux, en ce que l'un des Joüeurs jettoit en l'air la balle, que les autres tâchoient de rattrapper en ſautant avant qu'elle retombât à terre. Mais, ou cette deſcription eſt bien imparfaite, ou ce jeu étoit bien froid, s'il n'y avoit que cela. Cet Auteur croit que c'étoit celui auquel Homére fait joüer les Phéaciens; mais celui que je viens de décrire, ne peut être joüé à deux, ainſi que le faiſoient Halius & Laodamas chez Alcinoüs: c'eſt pourquoi je penſe que c'eſt plûtôt le jeu appellé *Phaininda*, *Phenin-da*, ou *Phennida*, que Pollux diſtingue de l'Epyſcire, dont je parlerai tout à l'heure. Selon le ſentiment du même Auteur, il fut appellé ainſi, ou de *Phenindus* ſon Inventeur, ou de mot grec *Φεναχίζειν*, parce que dans

* *Pollux, Lib. 9. cap. 7. Segm. 103.*

ce jeu on cherchoit à tromper en jettant la balle d'un côté, aprés avoir fait semblant de la jetter de l'autre.

Le Poëte Antiphane † semble aussi le désigner dans quelques vers citez par Athénée, & dont voici le sens. „ L'un prenant la bal- „ le, la jettoit gayement à un autre, esqui- „ voit en même temps le coup de celui-ci, „ poussoit celui-là hors de sa place, & crioit „ à cet autre de toute sa force de se relever.

On joüe encore aujourd'hui en Basse-Bretagne un jeu qui en approche fort, & qui est trés-connu dans le pays sous le nom de *la Soule*.

La seconde espéce de Sphéristique des Sauvages, est le jeu de Crosse. Lés régles en sont absolument les mêmes que celles de l'Episcyre, dont Pollux * fait cette description. „ Les Joüeurs se partagent selon leur nom- „ bre, & se distribuënt en deux bandes au- „ tant égales qu'il se peut. Ils tirent ensuite „ au milieu du terrain une ligne qu'on appel- „ le σκῦρος, sur laquelle on met la balle. Ils „ tirent de la même maniére derriére chacu- „ ne des deux bandes, deux autres lignes é- „ loignées pour servir de terme. Ceux que le „ sort a choisis, poussent les prem[illegible] la balle „ vers le parti opposé, qui fait [illegible]on côté „ tous ses efforts pour la renvoyer d'où elle „ vient. La partie dure ainsi, jusqu'à ce que „ les uns ou les autres ayent conduit leurs „ adversaires au terme, ou à la ligne qu'ils „ devoient défendre.

La seule différence qu'il peut y avoir entre le jeu de Crosse & l'Episcyre, ou l'*Harpastum*, c'est qu'au premier pour pousser la bal-

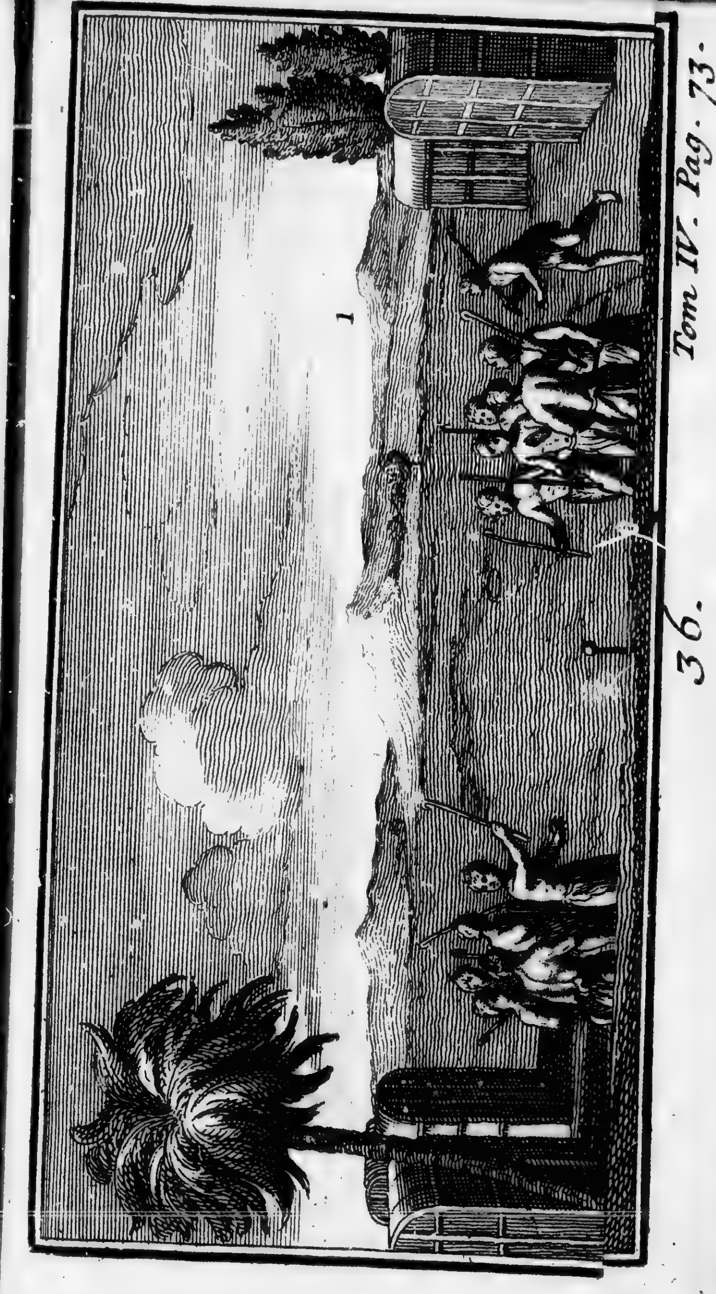
† *Antiph apud Athen. Lib.* 1. *p.* 15.
* *Pollux*, *Lib.* IX, *cap.* 7. *Seg.* 104.

er en jettant la
ait ſemblant de

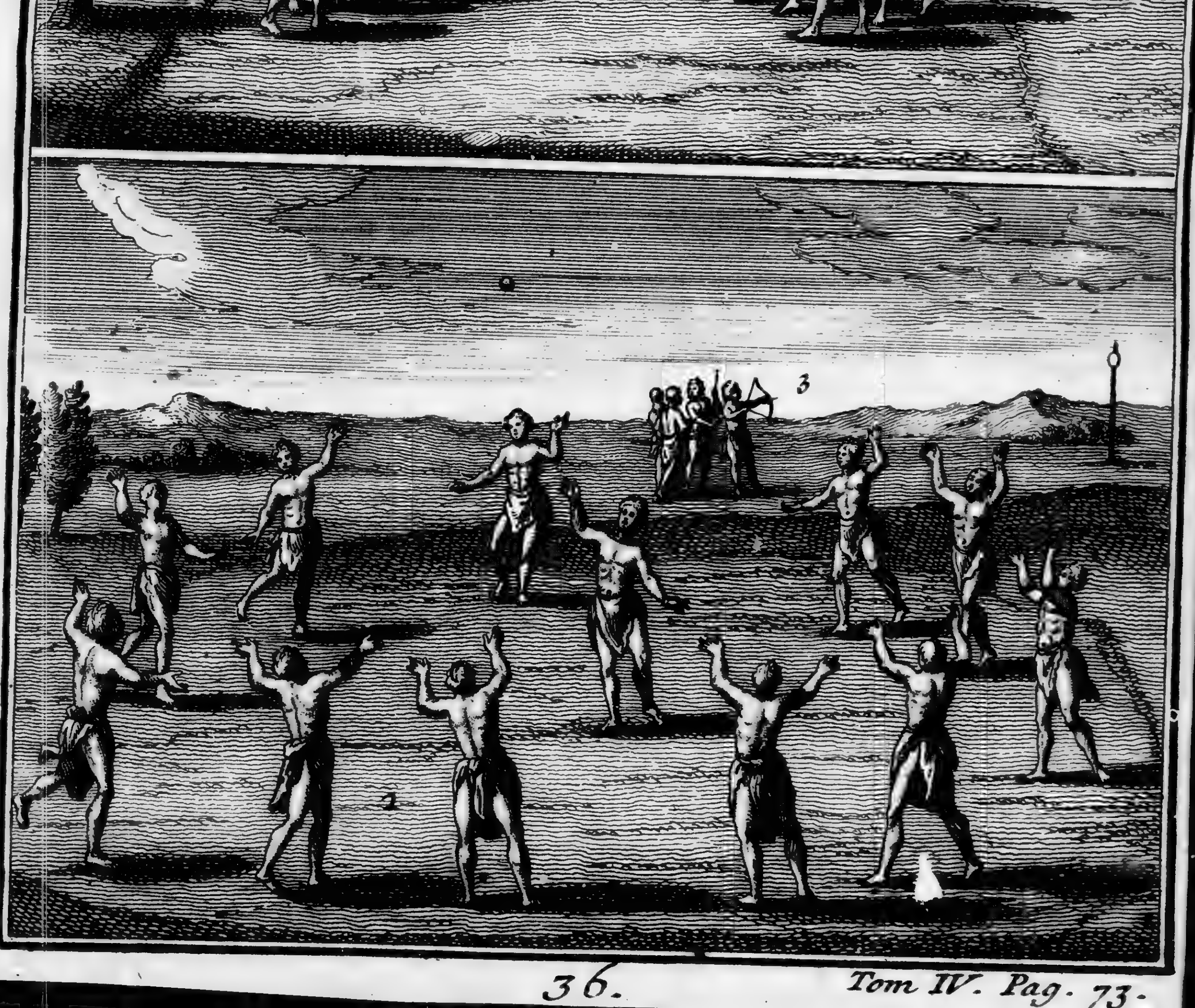
ole auſſi le déſi-
z par Athénée,
prenant la bal-
n autre, eſqui-
up de celui-ci,
place, & crioit
de ſe relever.
i en Baſſe-Bre-
fort, & qui eſt
s le nom de *la*

phériſtique des
. Lés régles en
ue celles de l'E-
tte deſcription.
elon leur nom-
eux bandes au-
s tirent enſuite
ne qu'on appel-
et la balle. Ils
derriére chacu-
utres lignes é-
e. Ceux que le
rem[illegible] la balle
ait [illegible] on côté
voyer d'où elle
jusqu'à ce que
t conduit leurs
la ligne qu'ils

t y avoir entre
, ou l'*Harpa-*
pouſſer la bal-







36. Tom IV. Pag. 73.

le, on ſ
deſquell
res de ra
qu'on ſe
ſecond ;
on uſoit
vons nul
Anciens
que. Il ſ
rer, non
Croſſe,
ciens n'a
d'hui auſ
extrémit
toute l'A
Chili ; m
deſcriptio
porte qu'
Scyros, c
théte de
l'Hirpaſtu
auſſi-bien
ve dans S
ſignifie q
la pouſſié
là à cheva
teur Italie
eſt trés-jo
La troiſ

* Martialis
Hæc rapit A
Grandia
Idem, Lib. 4
Sive Harpaſ
† *Iſidor. Li*
pilis plena.
Nec tu parce
Unica donec
ſ *Hiſtoria*

le, on se sert de bâtons recourbez, au bout desquelles plusieurs Sauvages ont des maniéres de raquettes, au lieu qu'il ne paroît pas qu'on se servît des uns ou des autres dans le second; car, à l'exception des brassards dont on usoit pour joüer au ballon, nous ne trouvons nulle trace d'aucun instrument, que les Anciens ayent employé dans leur Sphéristique. Il semble néanmoins qu'on peut l'inférer, non-seulement de l'antiquité du jeu de Crosse, qu'il n'est pas possible que les Anciens n'ayent connu, puisqu'il est aujourd'hui aussi répandu dans l'Europe jusqu'aux extrémitez de la Lapponie, qu'il l'est dans toute l'Amérique depuis le Nord jusqu'au Chili; mais on peut encore le conclure de la description qu'en fait Pollux, puisqu'elle porte qu'on y mettoit la balle à terre sur le Scyros, ou la ligne du milieu, & de l'épithéte de *Poudreux*, que Martial * donne à l'*Harpastum* toutes les fois qu'il en parle, aussi-bien que de celle d'*Arenaria*, qui se trouve dans St Isidore de Séville †, ce qui nous signifie que cette balle rouloit toûjours dans la poussiére. Les Mingreliens joüent ce jeu-là à cheval, & la description qu'en fait l'Auteur Italien § de la Relation de la Colchide, est trés-jolie.

La troisiéme espéce de Sphéristique des

* Martialis Lib. 7. Epig. 31. Lib. 4. Epigr. 48.
Hæc rapit Antæi velox in pulvere draucus
Grandia qui vano colla labore facit.
Idem, Lib. 4. Epigr. 19.
Sive Harpasta vagus pulverulenta rapis.
† *Isidor.* *Lib.* 18. *cap.* 65. Pila propriè dicitur quod sit pilis plena.
Nec tu parce pilos vivacis condere cervi
Unica donec erit geminam superaddita libram.
§ *Historia della Colchide, cap.* 18. *p.* 107.

Sauvages, est un exercice de petite balle, qui n'est guéres joüé que par les filles. Les loix n'en sont pas différentes, à ce que je crois, de la Trigonale des Romains. On peut la joüer à deux, à trois, ou à quatre. La balle y doit être toûjours en l'air, aller de main en main, & celle qui la laisse tomber, perd la partie.

Une quatriéme espéce se trouve chez les Abénaquis. Leur balle n'est qu'une vescie enflée, qu'on doit aussi toûjours soûtenir en l'air, & qui en effet est soûtenuë long-tems par la multitude des mains qui la renvoyent sans cesse; ce qui forme un spectacle assez agréable.

Les Floridiens en ont une cinquiéme espéce. Ils dressent un mât haut de plusieurs coudées, au-dessus duquel ils mettent une cage d'osier, laquelle tourne sur son pivot. L'adresse consiste à toucher cette cage avec la balle, & à lui faire faire plusieurs tours.

Leurs balles n'ont point de force Elastique, & ne peuvent être prises au bond. Celle du jeu de Crosse est faite de cuir, pleine de poil de Cerf ou d'Elan, ainsi que celle des Anciens, d'où est venu le mot *Pila* à *Pilis*, selon la remarque de St Isidore.* Elle est un peu applatie, afin qu'elle roule moins bien. Les autres peuvent être aussi de même matiére; mais communément ils les font avec la balle, ou les feüilles du bled d'Inde, sans y employer autre chose; de sorte qu'elles sont extrêmement légéres, avec cette seule différence que la Trigonale est beaucoup plus petite.

* *Isidor. loco cit.* Arenaria quâ in grege dum ex circulo astantium spectantiumque emissa, ultra justum spatium pilam excipere, ludumque inire consueverunt.

† *Id. Ibid.* Trigonaria est quâ inter tres luditur.

Des autres exercices de la Gymnaſtique, ils n'ont, outre cela, que celui de l'Arc, de courſe, & une eſpéce de combat de Gladiateurs, dont je parlerai dans la ſuite. Ils ne connoiſſent point, que je ſçache, & ne paroiſſent pas même avoir connu celui du Diſque, ſi ancien & ſi célébre par la mort d'Hyacinthe qu'Apollon tua par mégarde; ni le Ceſte, ni le Pancrace, & quelques autres, qui ont fait ſi long-temps le divertiſſement des Grecs & des Romains.

MALADIES ET MEDECINE.

LES exercices violens que font les Sauvages, leurs Voyages, & la ſimplicité des viandes dont ils ſe nourriſſent, les exemptent de beaucoup de maladies, qui ſont les ſuites néceſſaires d'un vie molle, oiſive, & peu agiſſante; de la délicateſſe des tables; de l'excés, & de la variété des vins; de l'aſſaiſonnement des ſels & des épices; des ragoûts, & enfin de tous ces raffinemens de delicateſſe que la gourmandiſe a fait inventer, & qui ſervent plûtôt à contenter le goût, à irriter l'appétit, qu'à entretenir la ſanté, & à former un bon tempéramment.

Mal nourris, & endurcis par les fatigues de leurs voyages, par le peu de précaution

qu'ils prennent contre les injures d'un air que l'excés du chaud & du froid rendent trés-rigoureux, ils sont presque tous d'une constitution forte & robuste, d'une bonne charnure & d'un sang plus doux, moins salin, & plus balsamique que le nôtre. On voit parmi eux peu de gens contrefaits de naissance; ils ne sont sujets ni aux goutes, ni aux graveles, ni aux apoplexies, ni aux morts subites, & ils ne connoîtroient peut-être pas les petites veroles, le scorbut, le pourpre, la rougeole, & la plupart des autres maladies épidémiques, sans le commerce des Européens.

Maladies.

Hommes cependant comme les autres, & par consequent sujets aux infirmités, ils en ont quelques unes, qui leur sont plus particuliéres. Telles sont les maladies scrophuleuses causées par la crudité des eaux, par les eaux de neige, qu'ils sont obligés de faire fondre dans les païs de chasse, pour boire, & pour faire cuire leur sagamité. C'est peut-être du même principe, & de ce qu'ils ont toûjours l'estomach & la poîtrine découverte, qu'ils contractent une espéce de phtisie, qui les minant peu à peu, en conduit la plus grande partie au Tombeau, & à laquelle ils n'ont pû encore trouver de reméde.

S'ils peuvent éviter ces sortes d'infirmités, qui les prennent d'ordinaire à la fleur de l'âge, & les accidens qu'on ne peut pas toûjours parer, ils parviennent à une vieillesse extrême dans laquelle il faut les assommer, ou s'attendre à les voir mourir par une pure défaillance de la nature; semblables à une lumiére qui s'éteint, faute de matiére propre à l'entretenir.

J'ai vû, dans la Miſſion où j'étois, une Sauvageſſe, qui avoit devant ſes yeux les enfans de ſes enfans juſqu'à la cinquiéme génération. Celle-là n'étoit cependant qu'un enfant par comparaiſon à deux ou trois autres; mais ſur-tout à une en particulier, dont l'âge étoit ſi avancé, qu'on n'en avoit point d'Epoque, ſi ce n'eſt que les plus anciens ne ſe ſouvenoient pas de l'avoir vûë autrement que vieille. Elle avoit été d'une taille aſſez raiſonnable; mais quelques mois avant que de mourir, ſon corps ſembla rentrer en lui-même, il ſe rappetiſſa, & ſe recoquilla tellement, que je fus de la derniére ſurpriſe lorſque je fis ſes obſéques, en voyant ſon cercüeil, qui avoit à peine deux pieds & demi de long.

Deux ſortes de Médecine.

La Médecine, dans les premiers temps, étoit ſimple, unie, à la portée de tout le monde, & chacun pouvoit la profeſſer ſans avoir pris le Bonnet de Docteur, & ſans avoir acheté la réputation d'habile, & le droit d'agir ſur la vie des hommes, comme ſi l'on avoit de la capacité & de la ſcience. Les Rois & les Héros s'en mêloient comme le ſimple peuple. Quelques plantes dont on connoiſſoit la vertu, plûtôt par un long uſage, que par de ſubtils raiſonnemens, étoient des panacées naturelles dont les hommes ſe trouvoient bien. On s'en trouveroit bien encore, ſi on n'en avoit pas perdu le ſecret pour avoir voulu trop raffiner; & ſi on n'avoit pas embarraſſé la Médecine d'une infinité de termes barbares, qui l'obſcurciſſent, & font comme une énigme impénétrable d'une ſcience, laquelle dévroit

être à la portée de tout le monde, parce que tout le monde y est intéressé ; & qu'il importe extrêmement à chacun, que ce qui sert à entretenir l'harmonie de la vie & de la santé, ne fut pas en dépôt entre les mains du peu de personnes, que leur profession autorise à acquerir de la réputation par de funestes expériences, & par l'impunité des homicides. Ceci soit dit néanmoins sans prétendre faire injure aux Médecins de nos jours qui sont véritablement habiles, qui ont infiniment perfectionné leur art, & beaucoup renchéri sur leurs prédecesseurs.

Outre cette Médecine aisée & commune, il y en avoit une autre, qui étoit toute du ressort de la Religion. On en étoit redevable à Apollon, lequel pour cette raison étoit Dieu de la Médecine, comme il l'étoit de la Guerre, de la Danse & de la Musique. » C'étoit lui, selon le témoignage de Diodo» re de Sicile, * qui étoit l'Inventeur de cette » Science médicale, laquelle s'exerçoit par » l'art de la Divination, & en vertu de la» quelle les malades étoient autrefois guéris. On avoit sans doute perdu toute confiance dans cette Science fatidique du temps de cet Auteur, ainsi que le marque expressément le terme d'*autrefois*, &, où elle n'étoit plus en usage, où les malades n'en recevoient plus les mêmes secours. Elle n'est pourtant pas tellement abolie en ce sens, qu'il ne soit encore vrai de dire, que les Médecins connoissent moins qu'ils ne devinent dans la plûpart de nos maladies, sans parler de celles où ils ne connoissent, & ne devinent rien ; mais ce n'est pas leur faute, & cela ne peut pas être autrement.

* *Diod. Sicil. Lib. 5. p. 232.*

C'est par un reste de connoissance confuse de cette Science fatidique, qu'Hippocrate a cru pouvoir dire de la Médecine en général, » qu'elle étoit un don des Dieux, & qu'elle » approchoit de la Divination. * Hippocrate semble ainsi confondre cette Médecine, où il entroit un peu de diablerie ou de jonglerie, avec celle qui est naturelle & aisée. Il ne faut pourtant pas les confondre, car elles sont trés-distinctes; & nos Sauvages, curieux & fidéles observateurs des usages des premiers temps, sçavent les discerner parfaitement, & les pratiquent encore telles à peu prés, qu'ils les ont reçûës de la premiére institution.

Dans toutes les maladies dont ils croyent connoître la cause naturelle, & où ils ne soupçonnent point de mystére, ils n'en font pas non plus leur guérison, & à la reserve de quelques superstitions vulgaires qu'ils observent en cueillant les plantes, & en les préparant, ils se servent sans façon de celles dont ils connoissent la vertu, & employent certains remédes naturels qui sont chez eux en usage. Ils ne sortent point de leurs Cabanes pour trouver des Médecins; hommes & femmes tous le sont, ce qui n'empêche pas qu'on ne s'adresse à ceux qui ont le plus de réputation, sur-tout s'ils ont réüssi dans la cure d'une maladie semblable à celle qu'on veut guérir.

Mais dès qu'il y a quelque soupçon que la maladie est causée par les inquiétudes de l'ame, qui soûpire aprés quelque chose qu'elle souhaite, & qu'elle ne peut obtenir, soit qu'elle se soit manifestée par les songes ou

* *Hyppocrate in Epistolis, Epist. ad Philopam, quæ habetur in 4. Classe, p. 67. apud Mercurial.*

non : si le malade, ou ses parens se sont mis dans la tête, que la maladie est l'effet d'un sortilége, ou de quelque autre malefice, c'est alors qu'ils ont recours à leur médecine surnaturelle, & qu'on met en œuvre les Devins, lesquels ne manquent pas à se faire valoir dans ces occasions, & employent toutes les forfanteries de leur art pour découvrir, ou pour lever le charme, qui donne la mort à celui sur qui il a été jetté.

Médecine naturelle.

Ce seroit une matiére assez curieuse & assez belle à traiter que celle de la Médecine naturelle des Sauvages. L'une & l'autre Amérique dans leur vaste étenduë, sont remplies de plantes admirables, dont il y en a plusieurs de spécifiques pour certaines maladies, & avec quoi ils font des cures surprenantes. Mais outre qu'un Missionnaire n'a guéres le temps de s'appliquer à cette recherche, & qu'il craint même de le faire, de peur de paroître approuver les superstitions, & les sottes imaginations des Sauvages sur leurs remédes les plus simples, ils en sont eux-mêmes assez jaloux, & chacun fait mystére de ceux qu'il a découverts, ou dont la connoissance est héréditaire dans sa famille. Cependant si j'avois resté dans ma Mission, je n'aurois pas désespéré d'y faire quelques découvertes utiles, ausquelles les occupations que j'ai euës pendant le séjour que j'y ai fait, ne m'ont pas permis de vacquer.

La guérison des blessures est le Chef-d'œuvre de leurs opérations, & ils font sur ce point des choses si extraordinaires, qu'elles pourroient paroître presque incroyables. Je

pourrois en citer plusieurs exemples ; mais je me contenterai d'en rapporter deux qui ont eu bien des témoins Le premier est d'un Sauvage Abénaqui, qui ayant été blessé dans l'yvrognerie, & ayant eu les boyaux entamés & percés, fut guéri par ceux de sa Nation, qui le traitérent à Montréal, & le sauvérent contre l'opinion des Médecins & des Chirurgiens. Le second est d'un de nos Guerriers, qui étoit allé en guerre contre la Nation des Outagamis ou Renards. Il fut blessé d'un coup de feu à l'attaque d'un Village de Kikapous, & eut l'épaule fracassée. Celui qui le pançoit ayant été tué peu de temps aprés, pour s'être écarté trop imprudemment en allant chercher des plantes, il fut ensuite mal soigné, & eut beaucoup à souffrir de la faim & des autres incommodités d'un voyage de plus de sept cens lieuës, aprés lequel il se rendit avec une playe, qui depuis plus de six mois qu'il l'avoit reçüë, pouvoit passer pour invétérée. On l'entreprit néanmoins ; & quoiqu'il fût si mal, que je fus obligé de lui administrer les derniers Sacremens, & qu'il n'y eut rien, ce semble, à espérer d'un playe si vieille, il ne laissa pas de se tirer d'affaire, & de recouvrer la santé, où un Européen auroit peut-être perdu mille vies.

Ils composent une eau thériacale pour les playes, qui produit ces effets merveilleux. Cette composition est de différentes sortes. L'une est de quelques plantes vulnéraires, parmi lesquelles ils établissent aussi différentes classes selon les divers degrés de leurs vertus. L'autre est des arbres vulnéraires, du tronc ou de la racine desquels ils enlevent quelques éclats dont ils composent leur remede. La troisiéme

enfin est tirée du corps de divers animaux, & sur-tout du cœur qu'ils font sécher, & dont ils font une poudre, ou une espéce de mastic.

Cette eau thériacale de l'une de ces compositions, est peu chargée, parce qu'ils y mettent peu de matiére. Elle ne paroît guéres différente de l'eau commune, si ce n'est qu'elle est un peu plus jaunâtre. Son effet est de pousser au-dehors non-seulement les humeurs vicieuses qui ont coûtume de se former dans la playe, mais encore les esquilles des os brisés, & les fers des fléches qu'on voit tomber par la vertu de ce dictame.

Le malade commence par boire de cette eau, qui lui tient lieu de toute nourriture pendant qu'il est en danger. Le Médecin aprés avoir visité la playe, en boit aussi lui-même, afin que sa salive en soit empreignée, avant que de la sucer, ou de la seringuer avec la bouche.

La playe ayant été bien seringuée, le Médecin la couvre de telle maniére, que rien ne touche aux chairs entamées; tout au plus il met autour un cercle d'herbes médicinales, dont il aura fait une décoction. Ils sont persuadés que tout corps étranger qui toucheroit la playe, ne feroit que l'irriter, & changer les humeurs en pus, lequel se conservant autour de l'appareil, corroderoit les chairs, les carieroit, les envenimeroit, & ne pourroit que retarder la guérison, au lieu de l'avancer.

On léve l'appareil de temps en temps réguliérement, & on recommence la même opération, laquelle est si efficace, qu'on ne voit point à la playe de chairs baveuses & fongueuses qu'il faille consumer par des causti-

ques ; les lévres en sont toûjours vermeilles, les chairs toûjours fraîches ; & pourvû que le malade observe un bon régime, qu'il ne fasse pas d'indiscrétion, il est bien-tôt guéri.

Quelques-uns se persuadent que les Sauvages n'usant point de sel, ont une charnure plus douce & meilleure que la nôtre. Cela peut contribuër à leur guérison, je l'avouë ; mais je suis persuadé qu'elle vient principalement de l'efficace de leurs vulnéraires, & peut-être encore plus de la maniére de les appliquer, & du soin qu'ils prennent pour que la playe ne prenne point d'air.

Ils ne réüssissent pas moins bien dans les ruptures & les descentes, les dislocations, luxations & fractures. L'on a vû des os rompus, repris & consolidés, de maniére qu'en huit jours de temps on en avoit entiérement l'usage.

En général, leurs remédes topiques sont trés-bons. Il n'en est pas de même de leurs vomitifs & de leurs purgatifs. Ils sont obligés de les doser fortement pour qu'ils puissent produire quelque effet. Ce sont comme des décoctions de lavemens trés-dégoûtantes, & qui noyent un estomach. D'ailleurs ils ne se croyent pas purgés suffiamment, s'ils ne prennent des médecines trés-fortes, qui les vuident avec excés, & qui pourroient tuër un cheval.

Ils ont des secrets sans fin pour des maladies, où autrefois nous ne voyions presque pas de reméde. Un Sauvage à Missilimakinak, guérit en huit jours de temps un de nos Missionnaires d'une paralysie universelle, qui le rendoit perclus de tous ses membres, & l'obligeoit de se faire porter à Québec

pour s'y faire traiter ; on a sçû son secret, mais on l'a perdu. Tout ce que j'ai pû en apprendre, est qu'il alloit au fonds des marais chercher une racine qu'il mêloit ensuite avec de la ciguë. J'ai vû une Sauvagesse dans ma Mission, qu'on m'assuroit s'être guérie d'une hydropisie formée ; j'ai négligé d'aprendre d'elle, comment & par quel reméde. Ils se préservent & se guérisent des maladies vénériennes que les Européens ont porté d'Amérique en Europe, par les rapures du bois de gayac & de sassafras. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils ont coûtume de faire une Cabane dans les bois à ceux qui sont attaqués de ce mal infâme, & de les séparer du milieu du peuple, comme les Juifs en usoient à l'égard de ceux qui étoient tachés de la lépre. Dans les pleurésies, & dans toutes les maladies où il y a quelque pointe de douleur, ils tâchent de rompre la pointe par la répercussion, & ils médicamentent le côté opposé. Dans les fiévres ils tempérent l'ardeur, & préviennent les transports par des lotions froides d'herbes médicinales, qui font un contraste avec le chaud.

La Diette est chez eux un grand reméde comme par-tout ailleurs ; mais elle n'est pas toûjours outrée, universelle, & ne consiste souvent que dans l'abstinence de certaines viandes, qu'ils croient contraires à la maladie dont on est attaqué.

Ils ne connoissoient point la saignée avant l'arrivée des Européens, & ils ne sçavoient pas même encore s'en servir entr'eux ; mais ils y supléent par des scarifications qu'ils font avec des pierres tranchantes, indifféremment dans toutes les parties du corps où ils ont du mal. Ils y appliquent ensuite des

courgées vuidées, qu'on peut apeller *Cucurbites*, plus proprement que celles de verre, & ils les remplissent de matiéres combustibles où ils mettent le feu. C'étoit autrefois, & c'est encore un reméde fort universel dans l'Egypte & chez les Orientaux.

Ils employent assez volontiers les caustiques, les ustulations & boutons de feu, qui sont si fort en usage dans toutes les Indes Orientales ; mais au lieu de pierre infernale, ils se servent de bois pourri, dont l'ardeur est beaucoup moins vive que celle du bois verd.

Ils ignorent l'usage des lavemens, & je n'en sçache qu'un seul exemple que le Pere Garnier m'a dit avoir appris d'un Sauvage, des païs d'enhaut vers les Outaouacs, qui faisoit de ces sortes de compositions. Il les mettoit dans une vessie à laquelle il attachoit une canule, & il faisoit entrer le reméde, en comprimant la vessie fortement avec les mains.

La Süerie.

La Süerie est leur reméde le plus universel, & dont ils font un plus grand usage. Elle est également pour les malades & pour les sains, qui se purgent par-là des humeurs abondantes, lesquelles peuvent avoir altéré leur santé, ou qui pourroient dans la suite leur causer des infirmités.

La Süerie est une petite Cabane en rotonde de six ou sept pieds de haut, où ils peuvent ranger au nombre de sept ou huit personnes. Cette Cabane est couverte de nattes & de fourrures pour la défendre de l'air extérieur. On y met à terre dans le milieu un

certain nombre de cailloux, qu'on a laissez long-tems dans le feu jusqu'à ce qu'ils en ayent été pénétrés, & on suspend au-dessus une chaudiére pleine d'eau fraîche. Ceux qui doivent se faire süer, entrent dans cette Cabane nuds, autant que la bienséance peut le permettre, & ayant pris leur place, supposé qu'ils ne doivent pas y traiter d'affaires sécrétes, selon l'usage dont nous parlerons bien-tôt, ils commencent à s'agiter extraordinairement, & à chanter chacun sa chanson. Et comme souvent elles sont toutes différentes pour l'air & pour les paroles, cela fait la musique la plus desagréable & la plus discordante qu'on puisse entendre.

De tems en tems, lorsque les cailloux commencent à perdre de leur activité, ils la réveillent en les arrosant avec un peu de cette eau froide, qui est dans la chaudiére. Cette eau n'a pas plûtôt touché à ces pierres, qu'elle s'éleve en une vapeur qui remplit la Cabane, & en augmente beaucoup la chaleur. Ils se jettent aussi mutuellement de cette eau fraîche au visage les uns des autres, pour s'empêcher de se trouver mal. En un instant leur corps ruisselle de toutes parts; & quand leurs pores sont bien ouverts, & que la sueur est la plus abondante, ils sortent tous en chantant, & courent se plonger dans la Riviére, où ils nagent & se débattent avec beaucoup de véhémence. Quelques uns, les malades en particulier, se contentent de se faire arroser d'eau fraîche. Il semble que le contraste d'un chaud extrême avec le froid de l'eau, devroit les saisir, & les faire mourir; peut-être même qu'un honnête homme en mourroit; mais ils ont pour eux l'expérience que cela leur fait du bien, ce qui vaut mieux

que tous les raisonnemens qu'on pourroit faire.

Il est aisé de conjecturer de ce que * Hérodote raconte des Purifications des Scythes, qu'ils se faisoient suer de la même maniére. Voici ce qu'il en dit. » Quand les Scythes » ont enterré les morts, ils se purifient, com» me nous dirons. Premiérement ils se pur» gent la tête, & ensuite voici ce qu'ils font » au corps. Ils dressent trois morceaux de » bois, qui panchent les uns sur les autres ; » ils arrangent à l'entour des couvertures de » feutre, & jettent des pierres ardentes dans » une cuvette, laquelle est au milieu de ces » morceaux de bois, & de ces couvertures de » feutre. Or il croît parmi eux une espéce de » chanvre, lequel est fort semblable au lin..... » Ils prennent la semence de ce chanvre, & » le mettent sous cette machine & sous ces » couvertures ; & en même-tems il en sort » une odeur si excellente, qu'il ne se trouve » point chez les Grecs de si agréables casso» lettes. Les Schytes ravis de cette odeur, » s'écrient aussi-tôt comme saisis d'étonne» ment, & cela leur sert de bain ; car ils ne » se lavent jamais le corps, il n'y a que leurs » femmes qui se baignent.

On ne peut méconnoître dans cette description la Cabane préparée pour la Süerie, & la maniére de süer avec les cailloux ; mais Hérodote a décrit cela à sa façon ; & il ne paroît guéres vrai-semblable que chez les Scythes, les hommes ne se baignassent jamais.

Les Lacédémoniens & les Lusitaniens se faisoient süer de la même maniére, ainsi que

* *Herodot, Lib. 4. n. 73. & seq.*

* Strabon nous l'apprend. » Les Peuples de
» Lusitanie, dit-il, qui habitent sur les bords
» du Duéro, ont, à ce qu'on assûre, abso-
» lument les mêmes coûtumes, & les mê-
» mes usages qu'on observe à Lacédémone.
» Ils se frottent d'huile deux fois le jour; ils
» se font süer avec des pierres ardentes; ils
» se baignent dans l'eau froide, & n'ont
» qu'une sorte de nourriture, vivant avec
» beaucoup de frugalité.

L'usage des bains chauds étoit trés fréquent anciennement; les Grecs & les Romains avoient beaucoup perfectionné la maniére de se faire süer, & d'aider la transpiration.

La Süerie est non-seulement un reméde chez les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, mais elle est encore en usage de civilité, & peut-être de Religion pour recevoir les Etrangers. Car, dés que l'Etranger est arrivé, & qu'il a un peu mangé de ce qu'on trouve d'abord à la main, tandis qu'on prépare une nouvelle chaudiére pour le régaler, & que d'autre part on dresse la Süerie, & qu'on fait rougir les pierres, on le fait asseoir sur une natte propre; on lui déchausse ses souliers & ses bas, & on graisse ses pieds & ses jambes; on le fait ensuite entrer dans la Süerie, & le Maître de la Cabane qui l'a reçû, y entre avec lui. Là, comme dans un sanctuaire de vérité, ils traitent des affaires les plus secrétes, il expose tous les motifs de son voyage, & il répond ordinairement avec assez de sincérité à toutes les questions qu'on lui fait. Si l'on s'aperçoit qu'il mente & qu'il déguise ses sentimens, ou à la verité des faits

* *Strabo, Lib. 3. p. 126.*

sur quoi on l'interroge, on ne fait point semblant de s'en appercevoir; la coûtume porte, qu'il n'en soit pas moins bien traité, moins caressé, & cela n'empêche point qu'à son départ on ne le charge de présens & de biens, comme si l'on avoit lieu d'être content de lui.

C'étoit aussi un usage de la premiére Antiquité d'introduire d'abord les Etrangers dans le Bain. Homére en fournit plusieurs exemples. Athénée au Livre X. raporte que les filles de Cocalus y conduisirent Dédale à son arivée en Sicile. Minos étant allé répéter Dédale à qui Cocalus donnoit un Azile, ces mêmes filles l'aïant prié d'entrer dans le Bain selon l'usage, la chaleur l'y étouffa, soit que cet accident arrivât naturellement, soit qu'il y eût de la perfidie & de la trahison de la part des filles de Cocalus, à qui Dédale étoit trop cher pour souffrir qu'on le remit entre les mains de son Ennemi. C'étoit aussi la pratique de ne point laisser partir les Hôtes sans leur avoir fait des presens, qu'on apelloit ξένια, ce qui fit donner le nom de ξένιος à Jupiter Hospitalier. On donnoit le même nom à Apollon, aux Lares & aux autres Dieux, protecteurs de l'Hospitalité.

Les Sauvages font aussi süer leurs malades avec le bois d'épinette, & d'autres branches de sapinage qu'ils font boüillir dans une grande chaudiére, dont ils reçoivent la vapeur de dessus une estrade, sur laquelle il s'étendent.

En Amérique, tout comme ici, on fait plus de cas des remédes venus de loin, que de ceux qu'on a à la main, & qui paroissent trop vils, parce qu'ils sont trop communs. C'est la même chose du Médecin, que du reméde, l'Etranger a toûjours la préférence,

on le croit plus habile sans sçavoir pourquoi; la prévention est pour lui, & cela suffit : c'est sur ce principe que les Sauvages préférent un remede qui ait la grace de la nouveauté, à un remede usité ; & qu'ils employent préferablement les Médecins d'une autre Nation, que ceux de la leur. Ils se mettent volontiers entre les mains des Européens : ils se font saigner même sans besoin, & par compagnie : ils prennent par estime nos vomitifs & nos purgatifs ; mais ils évanoüissent presque, en voyant ce terrible appareil de ferremens dont on se sert en Europe pour nous déchiqueter, & ils ne sçauroient soûtenir l'idée de ces grandes incisions que fait le bistouri, dont ils n'aiment du tout point les opérations.

Médecine par la Divination.

Les Jongleurs & les Devins n'étant appellez que pour connoître les desirs innez de l'Ame, pour juger des sorts & pour les ôter, doivent aussi être regardez comme des Médecins d'un ordre supérieur aux Loix communes de la nature ; aussi n'est ce point par elle qu'ils se gouvernent dans le genre des remedes qu'ils prescrivent pour la guérison de ces maladies extraordinaires. C'est l'esprit avec qui ils prétendent avoir des communications, c'est leur caprice, leur imagination échauffée par l'enthousiasme, qui les saisit, ou qu'ils affectent, qu'ils consultent plûtôt, que la proportion d'aucun remede convenable à l'état présent du malade.

J'ai déja parlé fort au long, dans l'Article de la Religion, de ces Devins ou de ces Charlatans, lesquels, héritiers de ces

alheureux restes d'un art infâme, qui a oûtenu long-temps le Paganisme, & qui a éduit pendant tant de siécles la multitude es Nations, continuënt encore à tromper s hommes, en abusant ou de leur confiance impie dans les opérations réelles des esrits des ténébres, ou de leur sotte crédulité ans leurs Ministres, qui les joüent par des restiges, & des tours de passe-passe. Laisnt donc à chacun la liberté de porter sur os Jongleurs tel jugement qu'il lui plaira, e ne ferai que décrire la maniére dont ils s'y rennent pour guérir les malades, lesquels nt assez malheureux pour passer par leurs ins.

Le Jongleur, avant que de commencer ses pérations, se prépare une Süerie, telle que l'ai décrite, ou une Cabane semblable de x ou sept pieds de haut, laquelle répond à e qu'on appelloit dans le Paganisme *Adyta*, u *Penetralia*, qui étoient des lieux obscurs ténébreux, où l'on rendoit les Oracles. Il a cette différence néanmoins entre la Süee & cette Cabane, que celle-ci reçoit du ur par en haut, comme pour donner lieu à esprit d'y entrer, au lieu que la premiére est tiérement fermée. Le Jongleur se cache ns ce sanctuaire avec son sac, dans lequel, tre son tabac & sa pipe, il porte toûjours que j'ai appellé son *Oïaron* & son *Manitou*, 'on peut regarder comme ses Talismans, résíde toute sa vertu. Avec cela il compo- souvent une espéce de breuvage préparaire pour se disposer à recevoir l'impression l'esprit, de la même maniére que la Pyie mâchoit le laurier avant que de consul- Apollon, & de monter sur le Trépied *

* Athénée, Liv. 2. dit, qu'on distinguoit deux sortes de

Trépieds ; l'un étoit une coupe, & l'autre un chaudron ; ou pour mieux dire, une espéce de marmitte, dont la partie inférieure portoit sur trois pieds. Ils servoient à mettre du vin. Ils étoient le prix des Vainqueurs dans les jeux dédiés à Bacchus, & ils convenoient à Apollon & à Bacchus ; à Apollon, à cause de la certitude de certains de ses Oracles : à Bacchus, parce que le vin fait dire la vérité, & qu'on dit communément de ceux qui disent vrai, qu'ils parlent *è Tripode*. Mais ce n'étoit pas le Trépied Pythique ; c'est ce que dit expressément Semus de Délos, qu'Athénée cite en cet endroit.

Le même Auteur, Liv. 14. p. 937. parle d'une autre sorte de Trépied, qui étoit un instrument de Musique, ainsi nommé, parce qu'il étoit fait sur le modéle du Trépied Delphique ; il étoit de l'invention de Pythagore de Zacynthe. Mais, outre qu'il cite un Auteur, lequel dit, que cet instrument étoit un de ceux qu'on ne sçavoit s'ils avoient jamais existé, ou qu'il avoit été si peu en vogue, qu'il étoit presque entiérement inconnu ; la description qu'en donne ensuite Athénée, est telle, qu'on n'en peut guéres tirer aucune connoissance de la forme du Trépied Pythien.

On voit des Trépieds dans les Médailles & dans les Monumens antiques. Ces Trépieds soûtiennent d'ordinaire une espéce de labrum ou de cuvette, destinée aux Eaux Lustrales, ou bien à recevoir les Libations ; car on voit souvent un Sacrificateur, ou un Empereur tenant la Pathére incliné sur le Labrum. Ce n'étoit pas non plus le Trépied Pythique, & quoiqu'il pût servir à la Divination & aux Augures, il est évident que ce n'étoit pas celui qui servoit à la Pythie.

Le Trépied de la Pythie étoit un petit siége à trois pieds, ou même à quatre, selon Jamblique. Quelques-uns croyent que c'étoit une table à trois pieds, sur laquelle elle montoit. Quelques-autres distinguent deux choses dans le Trépied. La premiére, c'est le Trépied même, c'est-à-dire ce qui soûtenoit quelque autre chose, destinée à la couvrir. La seconde, c'est ce qu'on appelloit *Cortina*. Or ils disent que *Cortina* étoit une table, sur laquelle la Pythie montoit ou s'asseyoit ; ce qui ne convient guéres à l'état d'une personne qui entroit dans l'enthousiasme. Cette table, ajoutent-ils, étoit ronde. Pour prouver cette forme circulaire, ils citent Ennius, qui appelle la voûte du Ciel, *Cortina Cœli*, & Sévére qui appelle *Cortinam Theatri*, le sommet du Théatre fait en rotonde, convexe en dehors, & concave en dedans. Or si cela est, on doit conclure de cela même que ce qu'on appelloit *Cortina*, n'étoit point une table sur laquelle on pût s'asseoir ; mais un couvercle, & quelque chose fait en forme de voûte. Or tout cela revient à ce q

ſacré, ou plûtôt d'y entrer, & de s'y cacher. Car, quoique communément on regarde le Trépied Delphique comme une table ou un ſiége à trois ou même quatre pieds, ainſi que le dit Jamblique, je crois, ſelon les conjectures que j'en puis faire, que le Trépied ſacré étoit un Tabernacle, tel à peu prés qu'Hérodote a décrit la Süerie des Scythes, composé de trois piéces qui ſe réüniſſoient par le haut, & s'écartoient par en bas, qu'on couvroit enſuite de peaux, de voiles, ou de tapiſſeries; ce qui lui fit donner par les Latins le nom de *Cortina*, une Courtine.

Le Jongleur ainſi préparé, commence à agiter la Tortuë qu'il tient à la main, & à chanter pour invoquer l'eſprit, qui lui fait ſentir ſa préſence, comme il le faiſoit autrefois par un vent impétueux, un mugiſſement de la terre, & une agitation violente du Tabernacle où il eſt enfermé. Le Pere le Jeune * ayant ſuivi les Sauvages Micmas à la chaſſe, fut préſent à une de ces actions. Il dit, qu'il ſe perſuada d'abord que c'étoit le Jongleur qui ébranloit cette Cabane; que néanmoins cela ne laiſſoit pas de lui cauſer une extrême ſurpriſe, ayant vû de jeunes gens ſüer en la dreſſant, de la fatigue & de la peine qu'ils prenoient pour l'affermir; & que d'ailleurs il ne pouvoit pas comprendre

j'ai dit de la Cabane de nos Jongleurs; ainſi le Trépied ne ſera autre choſe que les bois que l'on dreſſe, qui ſont le corps de l'édifice, & qui ne ſont deſtinez qu'à ſoûtenir les peaux dont on doit les couvrir, *ipſum ſuſtentaculum cui imponebatur Cortina*, comme le dit Fabri: & on expliquera ce terme *Cortina*, par le terme *Operculum*, dont Pline s'eſt ſervi pour l'expliquer; & par celui d'*Aulæa*, des Tapiſſeries, mais des Tapiſſeries faites de cuir, ſelon l'explication qu'en donne St Iſidore. *Cortinæ ſunt Aulæa, id eſt vela de pellibus, dictæ à coriis.*

* *Relation de la Nouvelle France, pour l'an 1634.*

comment un homme seul pouvoit l'agiter si violemment & si long-temps, & qu'il pût avoir assez de force pour résister à ce travail. Mais il ajoûte, que des Sauvages lui parlant à cœur ouvert, l'avoient assuré que le Jongleur n'y avoit aucune part : que l'édifice étoit quelquefois si solide, qu'à peine un homme pouvoit-il l'ébranler, & que lorsqu'il paroissoit le plus puissamment secoüé, que le sommet du Tabernacle plioit jusqu'à terre, on en voyoit sortir par en-bas les bras & les jambes du Jongleur; de sorte qu'il étoit évident qu'il n'y touchoit pas.

Quoiqu'il en soit, c'est alors que le Jongleur entre dans cet enthousiasme, & dans ces symptômes de fureur divine, que les Payens voyoient dans leurs Pythies, dans leurs Sybilles & dans leurs Devins; c'est alors qu'il fait tous les prodiges, ou tous les prestiges, dont il éblouït les yeux des spectateurs, qui les attribuënt à la puissance de l'esprit étranger, lequel anime tous ses ressorts, & qui agit par son organe. C'est aussi au plus fort de ces agitations qu'il prononce sur l'état du malade, & sur les remédes qui lui conviennent.

Ces remédes souverains pour rendre la santé, sont des festins à chanter & à manger, des danses de plusieurs sortes; une sur-tout où ils s'entrejettent des sorts comme pour se faire mourir, & où l'on en voit plusieurs, qu'on croiroit verser quantité de sang par le nez & par la bouche: ce sont des jeux de plat, de crosse, & des pailles: la fête de l'Onnonhouarôri, ou de la folie, & d'autres choses semblables, qui, tout extravagantes qu'elles sont, dés que le Jongleur a prononcé, sont sur le champ executées avec tant

d'exacti-

d'exactitude & de ponctualité, que quelque extraordinaire que soit la chose qu'il demande, tout est en mouvement pour la trouver, & que la seule Décision du Jongleur fait agir quelquefois plusieurs Villages ensemble.

Le malade, qui ordinairement a plus besoin de repos que de tout le reste, est exposé pendant cette cruelle cérémonie, quelque longue qu'elle puisse être, à tout le bruit de ces Bacchanales, dont le seul étourdissement qu'elles lui causent, seroit capable de le faire mourir. C'est peu de chose encore que le bruit, ces pauvres malheureux sont à la discrétion de ces Empyriques, qui les soufflent, qui les succent, qui les pressent avec une violence frénétique dans les parties du corps où ils souffrent le plus de mal; de sorte qu'ils ont plus l'air & l'action de Bourreaux, que de Médecins. Quelquefois ils les font entrer dans la Suërie avec eux: d'autrefois ils les font danser & jouër: souvent ils les proménent à pas lents au milieu des brasiers des Cabanes, sans que le feu les endommage en aucune maniére: enfin ils les fatiguent de telle sorte, qu'ils sont plus malades d'avoir été jonglés, que de leur maladie même.

On attend du Jongleur, qu'il déclare celui qui a donné le maléfice, qu'il découvre en quoi il consiste: qu'il pronostique sur l'état de la maladie, & s'il se peut qu'il la guérisse.

Il est assez facile à ceux de la Nation de prononcer sur l'Auteur du mal. Ils n'ont qu'à nommer quelque personne de celles qui ont mauvaise réputation, & qui sont odieuses ou suspectes. Qui que ce soit qu'ils dési-

gnent, parmi ceux ou celles de ce caractére, ils sont assurés d'être crûs, & de faire plaisir au public. Un Jongleur étranger dévroit être un peu plus embarrassé ; mais il a soin de s'informer auparavant en secret. Sans prendre même tant de précautions, il est toûjours bien instruit par un assez bon nombre de gens, qui lui communiquent leurs soupçons, & qui sont ensuite assez sots pour croire qu'il a deviné, ou assez habiles pour en faire semblant.

Il est encore plus aisé au Jongleur de découvrir le sort, & de le montrer. Il n'a qu'à le préparer d'avance lui-même, & à le cacher où bon lui semble. Le plus souvent néanmoins il le tire du corps du malade. Ce seront tels signes qu'il lui plaira, de petits ossemens, des cheveux, des morceaux de fer ou de cuivre qu'il insére dans sa bouche, & qu'il en retire habilement, aprés avoir mordu le malade jusqu'à lui faire perdre connoissance ; ensuite dequoi il feint de l'avoir fait sortir de la playe, & est assez heureux pour persuader à ce misérable qu'il lui a fait un grand bien. S'il lui a donné quelque vomitif propre à lui faire rendre jusqu'aux entrailles ; qu'il en sorte quelques grumaux de sang, quelques matiéres noires ou purulantes : c'est-là qu'est l'Otkon, l'esprit ou le sort qui le tuoit. Il le montre avec joye, & s'applaudit d'avoir vaincu un si cruel ennemi.

Le Pronostic est plûtôt heureux que malheureux, & laisse toûjours entrevoir de grandes espérances. Le malade, aprés cela, n'a qu'à crever, c'est pour son compte. Le Jongleur a mille raisons pour sortir d'intrigue. Il n'en perd point son crédit, & il

n'en eſt pas moins bien payé. C'eſt, ou le charme, qui étoit au-deſſus des remédes, ou quelque choſe d'eſſentiel que le Jongleur avoit preſcrit à quoi l'on a manqué. Enfin c'eſt toûjours le mort qui a tort, & la malheureuſe deſtinée de ces pauvres infortunés, qui expirent quelquefois dans le temps même qu'on pronoſtique leur guériſon, ne peut point détromper ces Peuples aveuglés, que le Démon tient dans ſon eſclavage. Ils ont toûjours leur confiance dans leurs faux Prophétes, quoique mille expériences dûſſent leur avoir appris qu'on ne guérit point entre leurs mains; qu'il n'y a rien de moins ſolide pour l'ordinaire que leurs prédictions; & que ſouvent même elles ſe combattent & ſe contrediſent, lorſqu'il y a pluſieurs Jongleurs enſemble, ou du moins qu'elles ſont auſſi enveloppées, que l'étoient les Oracles que les faux Dieux rendoient par la bouche de leurs Devins & de leurs Pythoniſſes.

Lorſque les Caraïbes ont recours à leurs Devins, ils accompagnent toûjours cette cérémonie du ſacrifice fait au Démon, dont j'ai déja parlé dans l'Article de la Religion. » Il faut, avant toutes choſes, dit le Mi- » niſtre Rochefort, * que la Caſe, en la- » quelle le Boyé doit entrer, ſoit bien, net- » tement préparée: que la petite table, qu'ils » nomment *Matoutou*, ſoit chargée de l'*Anakri* » pour *Maboya*, c'eſt-à-dire, d'une offrande » de Caſſave & d'Ouicou pour l'Eſprit ma- » lin, & même des prémices de leurs jar- » dins, ſi c'eſt la ſaiſon des fruits. Il faut » auſſi qu'il y ait à l'un des bouts de la Caſe, » autant de petits ſiéges, qu'il doit ſe trouver

* *Rochefort, Hiſt. Morale des Antilles, Liv. 2. c. 24.*

» de personnes à cette détestable action.

» Aprés ces préparatifs, le Boyé, qui ne
» fait jamais cette œuvre de ténébres que
» pendant la nuit, ayant soigneusement fait
» éteindre tout le feu de la Case & des
» environs, entre dans cette obscurité, &
» ayant trouvé sa place à l'aide de la foible
» lueur d'un bout de tabac allumé qu'il tient
» en sa main, il prononce d'abord quelques
» paroles barbares : il frappe ensuite de son
» pied gauche la terre à plusieurs reprises,
» & ayant mis en sa bouche le bout de
» tabac qu'il porte en sa main, il souffle
» cinq ou six fois la fumée qui en sort,
» puis fraissant entre ses mains le bout de
» tabac, il l'éparpille en l'air. Et alors le
» Diable évoqué par ces singeries, ébran-
» lant d'une furieuse secousse le faiste de la
» Case, où excitant quelque autre bruit
» épouventable, comparoît aussi-tôt, & ré-
» pond distinctement à toutes les demandes
» qui lui sont faites par le Boyé.

» Si le Diable assure, que la maladie de
» celui pour lequel il est consulté, n'est pas
» mortelle, pour lors le Boyé, & le fan-
» tôme qui l'accompagne, s'approchent du
» malade pour l'assurer qu'il sera bien tôt
» guéri ; & pour l'entretenir dans cette es-
» pérance, ils touchent doucement les par-
» ties les plus douloureuses de son corps, &
» les ayant un peu pressées, ils feignent
» d'en faire sortir des épines, des os brisés
» des éclats de bois & de pierre, qui étoient
» à ce que disent ces malheureux Médecins,
» la cause de son mal. Ils humectent aussi
» quelquefois de leur haleine la partie dé-
» bile, & l'ayant sucée à plusieurs reprises,
» ils persuadent au patient, qu'ils ont par ce

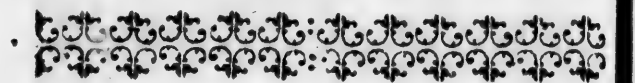
„ moyen attiré tout le venin qui étoit en „ son corps, & qui le tenoit en langueur. „ Enfin pour la clôture de tout cet abomina- „ ble mystére, ils frottent tout le corps du „ malade avec le suc du fruit de *Junipa*, qui „ le teint d'un brun fort obscur, & qui est „ comme la marque, & le sceau de sa gué- „ rison.

„ Celui qui croit avoir été guéri par un si „ damnable moyen, a coûtume de faire en re- „ noissance un grand festin, auquel le Boyé „ tient le premier rang entre les Conviés. „ Il ne doit pas oublier l'*Anakri* pour le Dia- „ ble, qui ne manque pas de s'y trouver; „ mais si le Boyé a recueïlli de la communi- „ cation qu'il a euë avec son Démon, que „ la maladie est à la mort, il se contente „ de consoler le malade, en lui disant, que „ son Dieu, ou pour mieux dire, son Dia- „ ble familier, ayant pitié de lui le veut „ emmener en sa compagnie, pour être dé- „ livré de toutes ses infirmités.

La maniére de guérir par la Divination, est absolument répanduë chez toutes les Nations de l'Amérique, qui, comme nous l'avons dit, ont toutes leurs Devins ou leurs Charlatans. La méthode peut être différente chez les divers Peuples quant aux circonstances; mais elle est la même quant à la substance, & quant au fonds.

Les malades sont assez soignés pendant qu'on espére, & qu'on a interêt de les guérir; mais ils sont abandonnés avec trop de facilité dés qu'on commence à perdre espérance. J'en ai sauvé un deux fois dans le danger où il étoit de mourrir, la premiére fois de froid, & la seconde de faim, si par bonheur pour lui je n'eusse été apellé, & si

je n'eusse pourvû à ces deux besoins, de la maniére que je jugeai lui être plus convenable.



MORT,

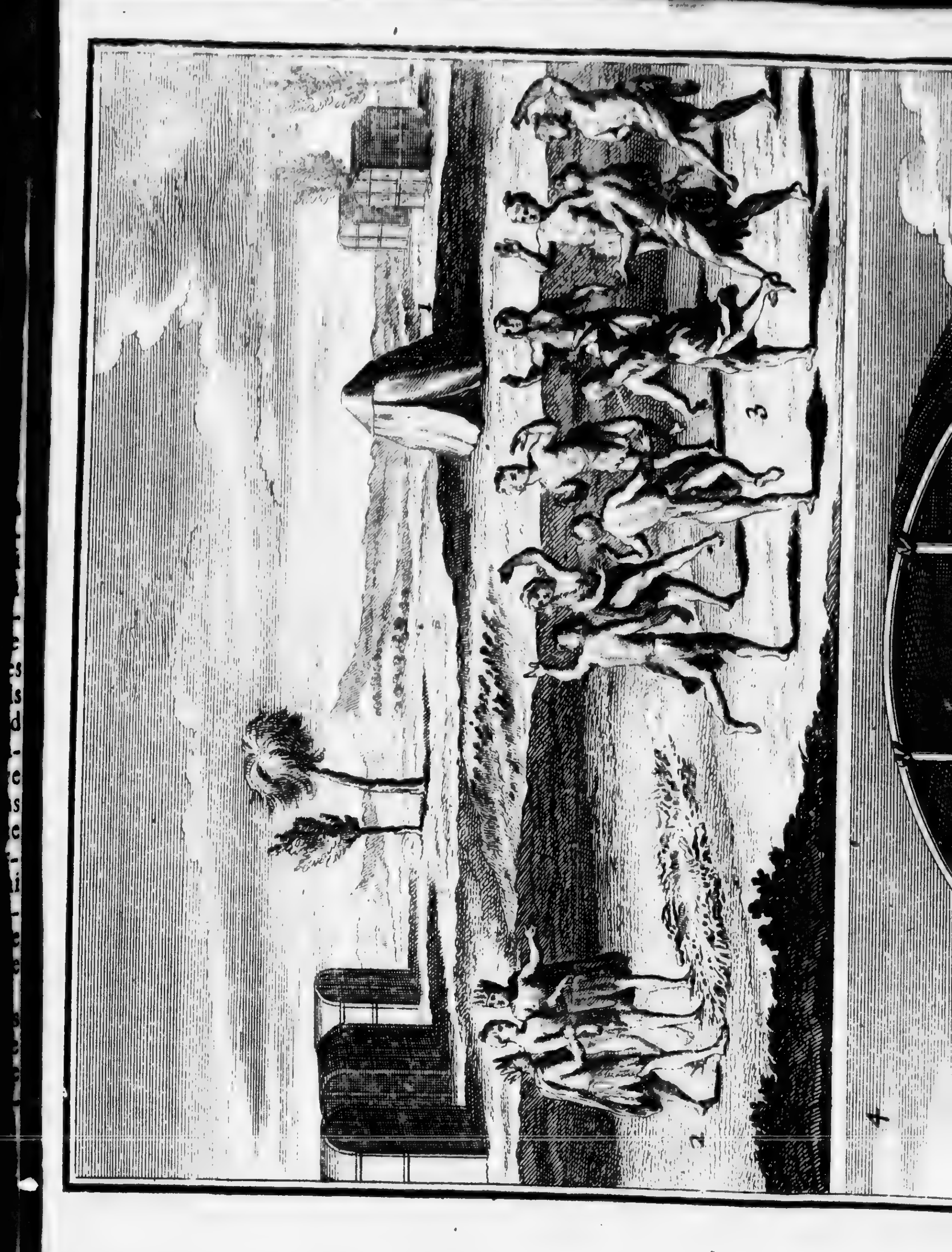
SEPULTURE ET DEUIL.

A L'approche de ces derniers momens consacrés par la piété de tous les siécles, & par les vœux que chacun formoit de mourir entre les mains des personnes qui leur étoient les plus cheres; qui recuëillissent leurs derniers soûpirs, & qui leur fermassent les yeux, la piété des Sauvages se signale aussi; mais la sotte crainte qu'ils ont de ne pouvoir pas bien fermer les yeux & la bouche à leurs malades, & qu'ils n'en restent défigurés aprés leur mort, rend leur piété cruelle pendant qu'ils sont à l'agonie. L'attention qu'ils ont à leur rendre ces devoirs, hâte la mort à plusieurs, sans que leur tendresse en soit allarmée, parce qu'ils n'en espérent plus rien, ou même parce qu'ils croyent abréger leurs douleurs. J'ai eu quelquefois de la peine à arrêter des méres, qui se rendoient ainsi les homicides de leurs enfans, que je ne pouvois pas croire qu'elles n'aimassent entrêmement.

A tout ce que j'ai déja dit du sentiment des Amériquains sur l'immortalité de l'Ame, je crois devoir ajoûter comme une nouvelle preuve tout ce qu'ils ont coûtume de prati-



37. Tom. IV. Pag. 103.





37. Tom. IV. Pag. 103.

A

quer envers l
vais faire, ser
plus que suffis
été reçüë de t
res, ne devro
cteurs. Mais la
un tel excés,
mes vicieux co
vation leur fai
paix de leurs v
licence, que la
que tout périt
yent pouvoir
mords, & ils
craindre d'être
juste mesure de

Non-seulem
nent avec tous
dans les honne
& dans les mot
mais ils sont en
aux usages des
trés-embarrassé
à ma Relation
tés qui sont sen
doivent nature
fusion.

C'est pour tâc
que je vais racon
coûtume de pra
contentant de
quelques points
plus d'attention

Premiers

Aprés que le
soûpir, on donn

quer envers leurs morts. Le détail que j'en vais faire, sera une espéce de démonstration plus que suffisante d'une opinion, qui ayant été reçüë de tous les Peuples les plus barbares, ne devroit point trouver de contradicteurs. Mais la coruption du cœur est venuë à un tel excés, qu'elle fait regarder aux hommes vicieux comme vrai, ce que leur dépravation leur fait souhaiter pour joüir plus en paix de leurs vices : rien n'autorisant plus la licence, que la persuasion où ils veulent être que tout périt avec le corps; car alors ils croyent pouvoir satisfaire leurs passions sans remords, & ils se flâtent qu'ils n'ont point à craindre d'être punis dans l'Eternité, selon la juste mesure de leurs crimes.

Non-seulement les Amériquains conviennent avec tous les autres Peuples plus connus dans les honneurs qu'ils rendent aux morts, & dans les motifs qui les leur font rendre; mais ils sont encore si conformes en ce point aux usages des Anciens, que je me trouve ici trés-embarrassé de l'ordre que je dois donner à ma Relation par la multitude des autorités qui font sentir cette convenance, & qui doivent naturellement produire de la confusion.

C'est pour tâcher d'éviter cette confusion, que je vais raconter simplement ce qu'ils ont coûtume de pratiquer en ces occasions, me contentant de m'étendre un peu plus sur quelques points principaux qui méritent le plus d'attention.

Premiers soins rendus au cadavre.

Aprés que le malade a rendu le dernier soûpir, on donne les premiers soins au cada-

vre pour le préparer à la sépulture. Chaque Cabane en a un autre, où sont ses Libitinaires & ses Polinćteurs, * c'est-à-dire, ceux qui prennent soin de leurs morts; & ce sont d'ordinaire, à ce que je crois, les Cabanes qui ont des alliances avec celles du défunt. Ceux donc qui doivent être employez à un si triste ministére, étant avertis au moment de la mort, ou étant même déja rendus & disposés avant qu'il ait expiré, lavent le corps, le graissent de leurs huiles, lui peignent le visage & la tête; ce qui leur fit autrefois donner le nom de pollincteurs à *poliendo*, ou bien à *polline* d'une sorte de pâte ou de fard qu'on employoit, pour empêcher qu'on ne vît sur leur visage les horreurs de la mort. Ce fard n'étoit autre chose que les couleurs dont les Sauvages se peignent encore, ainsi que je l'ai vû moi-même sur les Urnes cinéraires, que Monseigneur le Cardinal Gualtério conserve dans son riche Cabinet. Ils habillent ensuite le Cadavre de pied en cap, l'ornent de ses colliers & de ses différens atours; & aprés l'avoir mis dans la situation où il doit être dans le Tombeau, & l'avoir enveloppé d'une belle robe de fourrure toute neuve, on l'éleve sur une Estrade, où il est exposé jusqu'au jour destiné à la sépulture.

Maniére singuliére d'embaumer les corps.

Quelques Peuples de l'Amérique Septentrionale ont trouvé le moyen de préserver de la corruption les corps de leurs Chefs, &

* *Servius* 9. *Æneid.* Pollinctores dictos scribit, quod mortuis os Polline oblinirent, ne livor appareret extincti.

des personnes les plus considérables de leur Nation, sans y employer les baumes & les aromates qui étoient en usage chez les Orientaux, & qui ont rendu les Mumies d'Egypte si célébres. Ils écorchent habilement le Cadavre, aprés en avoir fendu la peau tout le long du dos; ils déchatnent les os proprement sans toucher aux jointures qui en font les liaisons, pour laisser le squélette dans son entier. Ces os ayant été séchés pendant quelque tems, on les renferme de nouveau dans leur propre peau qu'on a eu soin d'adoucir & de préparer, & on la recoût en y insérant du sable fin, qui en remplit tous les vuides, de maniére qu'il ne paroît pas qu'on y ait touché. On porte ensuite ces corps sur une Estrade, élevée au fonds de la Cabane, qui leur sert de Temple. On met aux pieds du corps, dans des corbeilles bien fermées, les chairs qu'on a fait sécher & boucanner à la fumée ou à l'air: & la Garde qui veille à la conservation du feu sacré, veille aussi à la conservation de ces corps.

* Dans les Indes Espagnoles les Sauvages faisoient boucanner les corps de leurs Caciques. † Ils les étendoient sur des treillis de bois, & les faisoient sécher à un feu lent. ¶ Les chairs & les graisses s'évaporoient à ce feu par la transpiration; & quand il ne restoit plus que la peau sur les os, ils les portoient dans leurs Temples, où ils les conservoient avec beaucoup de soin & de respect.

* *Gomara, Lib. 3. cap. 18.*

† *Pietr. Martyr, Sommario dell. India F. 12. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.*

¶ *Gonzales d'Oviedo, Sommario del Hist. del India, cap. 2. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.*

C'eſt ſans doute, de cette maniére qu'on conſervoit auſſi les corps des Incas du Pérou, & des perſonnes dévoüées, qui ſe faiſoient mourir avec lui.

Pluſieurs Peuples de l'Antiquité, outre les Egyptiens & les Ethiopiens, avoient leur maniére de deſſécher les corps & de les embaumer, que les Auteurs ne nous détaillent pas aſſez. Celle que je viens de décrire, ſe pratiquoit dans la Virginie, dans la Floride, chez les Natchez, chez les Oumas, chez quelques autres Peuples de la Louiſiane & des Indes Eſpagnoles, qui ont un Etat Monarchique, & des Chefs abſolus. Pour ce qui eſt des Hurons & des Iroquois, qui ſont plus Républiquains, je n'ai pas lû, ni oüi-dire, qu'ils ayent jamais mis cette diſtinction entre leurs Chefs & le commun Peuple.

Nénies & maniére de pleurer les morts.

Le corps étant habillé & placé, les larmes & les plaintes qu'on avoit été obligé de contraindre juſqu'à ce moment, commencent alors avec ordre & en cadence. Une Matrone qui tient lieu en cette occaſion, de ce que les Romains appelloient *Præfica*, ou la Pleureuſe, * entonne la prémiére le branſle, que toutes les autres femmes ſuivent en gardant la même meſure, mais y appliquant différentes paroles qui conviennent à chaque perſonne, ſelon les différens rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette muſique dure ainſi pendant quelque temps

* *Calepinus: Præfica.* Præfica mulier in funere conducta ad lamentabilem cantum, quæ cæteris modum plangendi oſtendit, & fortia defuncti facta laudat. Ita dicta quaſi in hoc ipſum præfecta.

aprés-quoi l'un des anciens impose silence, & tout cesse dans l'instant, en sorte qu'on n'entend plus aucune plainte.

Cette maniére de pleurer avec art & avec méthode, mérite une considération particuliére, parce qu'elle peut servir à nous faire entendre ce que c'étoit que les Nénies des Anciens, & ce que les Auteurs ont voulu nous signifier par ces mots, *facere lessum.*

† Gruther dit, que les plus sçavans hommes de l'Antiquité ayant douté de la signification de ces termes, ce ne doit point être un sujet de honte pour lui de l'ignorer. Il cite en effet un passage de ¶ Cicéron, lequel à l'occasion de ces paroles des Loix de Solon, qui avoient été transportées dans les douze Tables, *mulieres genas ne radunto, neve lessum funeris ergo habento*, dit, » que les anciens » Interprétes Sextus Ælius & L. Acilius » avoient avoüé qu'ils ne les entendoient » pas ; mais qu'ils imaginoient que ce pou» voit être une maniére d'habit de deüil. Lé» lius, continuë ce grand Orateur, a crû » que le Lessus étoit une sorte de lamenta» tion, ainsi que le mot le porte, ce que » je crois, ajoûte-t'il, d'autant plus vrai» semblable, que c'est cela même que Solon » défend.

* Gruther embrassant ensuite le sentiment de Ciceron, le confirme par un passage de § Plaute, où il est dit, que Thétis fit le Lessus à son fils Achille par ses lamentations : *Thetis quoque etiam lamentando Lessum fecit filio.* Enfin il ajoûte, & finit, en disant, que de son tems, encore en vieux langage Champe-

† *Gruther, de funerib. Lib. 1. cap. 14.*
¶ *Cicero 2. de Legib.* * *Gruther, ibid.*
§ *Plautus in Trucul.*

nois, on apelloit *une Lesse* du mot *Lessus*, le triste son des cloches qui annoncent le trépas, & semblent pleurer les morts. On appelle aussi *un Lay* dans nôtre vieux Gaulois, le ton plaintif, & les chants funéraires.

* L'Escarbot nous fournit des exemples modernes de ces lamentations musicales usitées en quelques Provinces de France. Car aprés avoir rapporté ce que l'Histoire nous apprend de l'usage des Egyptiens & des Pleureuses Romaines, il continuë ainsi : „ Chacun sçait que les femmes de Picardie „ lamentent leurs morts avec de grandes „ clameurs. . . . . . Les femmes de Bearn sont „ encore plus plaisantes ; car elles racontent „ par un jour tout entier toute la vie de leurs „ maris. La mi amou la mi amou, cara ri- „ dent œil de splendou, cama leugé, bet „ dansadou, lome balem balem, lome four- „ bat, mati de pes fort tard cougat, & cho- „ ses semblables : C'est-à-dire, mon amour, „ mon amour, visage riant, œil de splen- „ deur, jambe légére & beau danseur, le „ mien vaillant, le mien éveillé, matin de- „ bout, fort tard au lit, &c. « Il † cite encore Jean de Léry, qui raconte la même chose des femmes de Gascogne, & qui en rapporte ces paroles. » Yere yere, ô le bet » Renegadou, ô le bet Jougadou quére ! » C'est-à-dire, helas ! helas ! ô le beau Re- » nieur, ô le beau Joüeur qu'il étoit. « Les femmes de Bearn & de Gascogne doivent avoir retenu cet usage des anciens Celtes Ibériens, dont il est probable que les Peuples de ce païs-là tirent leur origine.

Ces lamentations cadenceés étoient quel-

* *Hist. de la Nouv. France*, 3. *part. chap.* 26.
† *Hist. de l'Amerique. chap.* 19.

quefois apellées ſimplement Chanſons, de l'eſpéce de celles qu'on nommoit *Threni*, parce qu'elles étoient telles que ſont les lamentations de Jérémie. Quelquefois elles étoient nommées Ejulations ou Hurlemens, parce que le ton en étoit ſi douloureux, qu'il approchoit fort des hurlemens des Loups. C'eſt ainſi qu'Homére dans ſon Odyſſée, a expliqué les regrets de Pénélope ſur l'abſence de ſon fils Télémaque, par le terme Ὀλόλυξε, *ejulavit.* ¶ Le Poëte dit, que Pénélope ayant fait un ſacrifice, & s'étant retirée dans ſon appartement, ſe prit à hurler en pleurant ſon fils. C'eſt auſſi à quoi les Prophétes font alluſion, quand, prévoyant les malheurs à venir, ils exhortent les Filles de Sion à hurler. Le terme *ululare* vient trés-frequemment dans les ſaintes Ecritures. Enfin on les apelloit ſimplement des Pleurs, à cauſe de leur uſage & de leur fin. Ezéchiel * parlant de ces femmes qu'il avoit vû idolâtrer dans la Temple, & chanter des airs lugubres à l'honneur d'Adonis, dit qu'elles pleuroient Adonis, *plangentes Adonidem.* On doit expliquer ainſi les pleurs des femmes Egyptiennes ſur leur Dieu Apis, auſſi-bien que ceux des femmes de Lybie, à qui Hérodote † dit, qu'on attribuoit l'origine de ces ſortes de Nénies dans les Temples, parce qu'elles s'en acquitoient excellemment bien.

Il eſt à remarquer, qu'il n'y a que les femmes à qui ces Nénies ſoient attribuées. Les hommes les regardent comme indignes d'eux, & contraignent leur douleur au-

¶ *Homer. Odyſſ. Lib. 4. ver. 767.*
* *Ezech. cap. 8. ver. 14.*
† *Herodot, Lib. 4. n. 189.*

dedans de leur cœur, tenant leur tête baiſſée, & enveloppée de leur robe, ſans di re mot, & ſans faire le moindre éclat. Il ſemble que cela a été ainſi dans tous les temps. La Loy de Solon, qui interdit les Ejulations, ne regarde que les femmes. Jaſon, pour exprimer la douleur qu'on doit avoir de l'abſence des Argonautes dans leurs familles, ne parle que de leurs Méres & de leurs Epouſes. „ Nos Méres, ¶ dit-il, & „ nos Epouſes ſont à préſent aſſiſes ſur le „ rivage, & font pour nous le Leſſus, com„ me ſi nous étions morts. „ C'eſt Thétis, c'eſt Pénélope, qui pleurent ainſi leurs enfans. On ne lit pas la même choſe des hommes.

Les hommes pleurent cependant leurs morts, mais d'une maniére noble, & qui n'a rien de foible, comme ils ont coûtume de faire dans leurs feſtins, lorſqu'ils chantent leur chanſon de mort, & qu'ils danſent l'*Atbonront*, ce qu'ils apellent auſſi pleurer. Il eſt vrai que, quand ils chantent dans les feſtins pour pleurer leurs morts, leurs chants & leur cadence ont quelque choſe de plus lugubre, que leurs feſtins à chanter ordinaires.

Macrobe * rend raiſon de l'Inſtitution de ces chants funéraires; & il dit, que le motif qu'ont eu les Nations de les mettre en uſage, a été la perſuaſion intime où elles étoient, que les ames en ſe ſéparant de leurs

¶ *Apoll. Rhod. Lib* 5. *ver.* 993.

* *Macrob. in ſomnium Scip Lib.* 2. *cap.* 3. Mortuos quoque ad ſepulturam proſequi opportere cum cantu plurimarum gentium vel Religionum inſtituta ſanxerunt, perſuaſione hâc, quia poſt corpus, animæ ad originem dulcedinis muſicæ (id eſt ad Cœlum) redire credantur.

corps, remontoient au Ciel, où est l'origine de la musique, & de cette harmonie charmante qui fait leur félicité, & dans laquelle consiste la beauté de cet Univers, ainsi que nous avons déja remarqué, que c'étoit l'idée commune des Payens.

Comme la danse fait partie de cette harmonie, & qu'ils supposoient que les Corps célestes, que les esprits qui les font mouvoir, & que les ames des hommes qui remontent à leurs Sphéres, sont toûjours dans le mouvement d'un bal perpétuel, il ne faut pas être surpris que les Anciens, ainsi que les Sauvages de nos jours, ayent eu aussi des danses thréniques, & qu'ils ayent honoré leurs morts en dansant, comme ils le faisoient en chantant. Je me contenterai de citer, pour prouver cet usage des Anciens, & sur-tout des Orientaux, ce qu'Ammian Marcellin † raporte des devoirs funébres qu'on rendit à Grumbates Roy des Chioniens, & Prince Royal de Perse, fils de Sapores. „ Pendant l'espace de sept jours, dit-il, „ tous les hommes, sans exception, distribués par diverses troupes, passérent le „ temps à des festins funéraires, faisant des „ lamentations sur ce jeune Prince, en dansant & en chantant une sorte de Nénies, „ dont le ton étoit fort lugubre. Les femmes de leur côté, pénétrées de douleur

† *Ammianus Marcellin. Lib.* 19. *cap.* 1. Per dierum spatium septem, viri quidem omnes per contubernia & manipulos Epulis indulgebant saltando, & cantando tristia quædam genera Næniarum, regium juvenem lamentantes. Feminæ verò miserabili planctù, in primævo flore succisam spem gentis solitis fletibus conclamabant; ut lachrymare cultrices Vener s sæpè spectantur in solemnibus Adonidis sacris, quod simulachrum aliquod esse frugum adultarum Religiones mysticæ docent.

„ devoir leur espérance tomber comme une „ fleur coupée, lorsqu'elle commence à s'é„ panoüir, faisoient retentir l'air de pitoya„ bles cris, semblables à ces femmes dédiées „ aux mystéres de Vénus, lorsqu'elles pleu„ rent la mort d'Adonis, &c.

Les premiéres lamentations n'ont pas plûtôt cessé, qu'un de ceux de la Cabane se détache pour donner avis au Chef de la Tribu, de la perte qu'ils viennent de faire. Celui ci prend soin de faire publier la mort dans tout le Village. Il députe en même temps dans les Villages voisins où le défunt avoit des alliances; & si c'est un Chef, on fait, autant qu'on peut, avertir tous ceux de la Nation, afin qu'on vienne de toutes parts lui rendre les derniers devoirs.

Cependant on frappe sur les écorces, & l'on fait beaucoup de bruit, afin d'obliger l'ame du défunt de s'éloigner de son corps, & de se rejoindre à ses Ancêtres. J'ai déja remarqué dans l'Article de la Religion, que c'étoit un usage de l'Antiquité, en particulier à Lacédémone, à la mort des Rois, de faire retentir de toutes parts leurs Cymbales d'airain, ausquelles ils attribuoient la vertu d'éloigner les Spectres, les Manes, & les mauvais génies.

Les parens & les amis du défunt étant avertis de son decés, se rendent à sa Cabane, où chacun se place sans rien dire. L'Assemblée étant formée, cette Matrone, que j'ai appellée du nom de *prafica*, ou la Pleureuse, entame alors un discours pour raconter, dans le dernier détail, tout ce qui s'est passé à l'égard du mort, depuis les premiers symptômes de sa maladie jusqu'au moment de son trépas. Ce discours fini, les pleurs recom-

mencent, & toutes les femmes, tant celles de la Cabane, que celles qui se trouvent présentes, accompagnent leur musique de véritables larmes que les femmes ont toûjours de commande. Ces pleurs sont interrompus par quelqu'un des Chefs, ou des Considérables, lequel impose silence pour faire un autre discours, qui sert d'Oraison funébre, & qui roule sur les fables de leur Religion, sur les faits héroïques de leurs Ancêtres, sur les éloges du mort, & sur les motifs que doivent avoir les parens pour se consoler de sa perte. Ces discours, quoique sans art, ne manquent point d'une certaine éloquence naturelle & pathétique, qui met dans tout son jour les belles qualités du défunt, & où l'on n'obmet aucune des considérations propres à tempérer la douleur des assistans, & principalement de ceux qui y prennent le plus grand interêt.

Cette assemblée, laquelle est comme générale, étant congédiée, on invite ensuite successivement les familles particuliéres pour venir pleurer à leur tour, & on assigne à chacune son jour & son temps pour la cérémonie. La Pleureuse recommence son discours en faveur des nouveaux venus: le Lessus se fait sur nouveaux frais, & il se trouve toûjours un Panégyriste; de sorte que pendant que le mort est exposé, il est toûjours gardé, & presque continuellement loüé & pleuré.

Festin pour les Morts.

Les regrets que cause la présence du mort dans sa Cabane, y font oublier le soin d'y préparer à manger. Il n'y a guéres que les enfans qui font rôtir quelques grains de bled d'inde,

pour appaiser la grosse faim qu'ils ne sont pas en état de soûtenir comme les personnes formées, & à qui il coûte peu de passer plusieurs jours de suite sans manger. Mais le jour de l'Enterrement, le Chef fait le cri dans le Village dés le matin, afin que dans chaque Cabane on fasse chaudiére pour le défunt. C'est un vrai festin funéraire, pratiqué par les Anciens, & connu sous le nom de *Silicernium*; * parce que ceux qui le préparoient, y gardoient le silence, & n'y touchoient pas. Les Sauvages ne prennent, & ne réservent, rien de la chaudiére qu'ils ont dressée. Ils la distibuënt toute entiére en divers plats qu'ils envoyent dans des Cabanes différentes, d'où on a le soin de leur répondre par le même devoir de civilité. C'est ainsi qu'ils se consolent mutuellement dans le deüil commun. On peut appeller cela une Fête ; car pour une chaudiére qu'ils ont préparée, il leur vient de divers endroits une abondance de mets dont ils peuvent se régaler. Cette mode est encore en vigueur en plusieurs païs, où l'Enterrement est suivi d'un repas magnifique pour les Conviés, dans lequel on achéve de pleurer les morts, en mangeant bien, & en bûvant de même.

Le premier ou le troisiéme jour aprés le trépas, sont destinés pour la sépulture, à moins que des considérations particuliéres

* Silicernium variè exponi solet. Scribit Nonius esse funebre convivium quod senibus exhibetur. *Varro.* Funus executi, lautè ad sepulchrum antiquo more Silicernium confecimus. Festus docet esse farciminis genus quo familia in luctu purgatur ; quia cujus nomine instituebatur ea res, is jam silentium cerneret. Donatus ait esse cœnam quæ infertur Diis Manibus, vel quod eam silentes cernant umbræ, id est umbræ possideant, vel quod qui hæc inferunt cernant neque degustent.

n'obligent à différer plus long-temps, comme il arrive, quand le mort est d'un rang, à exiger que les Chefs des Villages éloignez se rendent à ses obséques; ce qui ne se peut faire dans un espace aussi court que celui de trois jours. Alors on différe la cérémonie au septiéme, ou même au neuviéme jour. Ces jours étoient consacrés dans le Paganisme pour ce triste devoir, & l'Eglise même a encore retenu quelque chose de cet usage.

Tout étant prêt pour les obséques, on fait le cri dans le Village, & de toutes parts on se rend à la Cabane du mort, où les Nénies recommencent encore comme ci-devant; aprés-quoi les Pollinčteurs placent le cadavre sur une espéce de brancard, semblable à nos biéres ouvertes, le portent à quatre sur leurs épaules jusqu'au lieu de la sépulture, où tout le monde l'accompagne dans un profond silence.

Quelques-uns se sont persuadés, que les Anciens ne faisoient point sortir leurs morts par la porte du logis, parce que la porte avoit quelque chose de sacré, & qu'elle eût été prophanée par son passage, de la même maniére que ceux qui touchoient un cadavre, devenoient immondes, & avoient besoin d'être purifiés. Cela n'est pas cependant exactement vrai dans tous les cas. Les Anciens exposoient leurs morts à la porte de leurs maisons, comme on fait encore aujourd'hui à Paris, & en quelques autres endroits. Ils ne les mettoient ainsi à la porte, que parce que, selon toutes les apparences, on devoit les faire sortir par-là. Perse nous fournit une preuve de ceci dans l'exemple d'un libertin, qui se tuë par ses débauches, & qu'il nous réprésente les pieds étendus dans sa biére vers la porte de sa maison.

In portam rigidos calces extendit. *

Il y avoit néanmoins des occasions que la superstition avoit marquées, où cette coûtume s'observoit.

† Le Pere le Comte nous rapporte un usage semblable des Chinois; & il dit, que la Reine mere de l'Empereur, à présent regnant, étant morte, les Bonzes réprésentérent à ce Prince, que selon l'ancienne coûtume, il falloit abattre une partie des murailles de son Palais pour y faire passer le corps, parce que la famille Royale seroit exposée à beaucoup de malheurs s'il passoit par les portes ordinaires. Ce Prince, qui ne donne point dans ces sortes de superstitions, s'y opposa, & se moqua de la folie de leurs vaines observations.

¶ Le Pere le Jeune en fait une loi générale pour les Sauvages. Voici comme il parle: » Mon hôte, & le vieillard dont j'ai souvent » fait mention, m'ont confirmé ce que j'ai dé» ja écrit une autrefois, que le corps mort du » défunt ne sort point par la porte ordinaire » de la Cabane; ains on léve l'écorce de l'en» droit où l'homme est mort, pour faire pas» ser son cadavre. Le Pere le Jeune doit avoir mal compris, en nous donnant pour une régle générale, ce qui ne peut être entendu que de quelques cas particuliers.

Différens usages de la déposition des Corps.

L'Inhumation par laquelle on rend à la terre

* *Persius*, *Satyr.* 3.
† *Nouv. Mémoires de la Chine*, *Tom.* 2. *pag.* 187.
¶ *Relat. de la Nouv. France pour l'an* 1634. *ch.* 4 *p.* 85.

un corps formé de terre, a été la maniére de la dépoſition des corps aprés leur mort, que les Anciens ayent mis la prémiére en uſage. C'eſt celle qu'avoient les Patriaches du Vieux Teſtament, les Egyptiens & les Perſes même, ainſi que le témoigne § Cicéron en parlant du Tombeau de Cyrus: *Mihi quidem antiquiſſimum ſepulturæ genus fuiſſe videtur, quo apud Xenophontem Cyrus utitur.*

La ſuperſtition, le caprice, la crainte de la prophanation, & d'autres paſſions, introduiſirent enſuite diverſes autres pratiques, ſur leſquelles l'on a vû de la variation, non-ſeulement chez les Nations différentes, mais encore chez les mêmes. Les Grecs, les Indiens & divers autres Peuples, faiſoient conſumer les leurs par le feu, & recuëilloient leurs cendres dans des Urnes. Les Romains adoptérent cette maniére aprés l'exemple que leur en donna Sylla, lequel craignit pour ſon Tombeau les mêmes outrages qu'il avoit fait à celui de Marius. * Les Romains l'avoient euë auſſi dés les commencemens, & Numa défendit qu'on fit brûler le ſien. † Les Perſes au contraire, regardant le feu comme un ſymbole de la Divinité, auroient cru commettre une impiété, s'ils lui avoient fait conſumer une choſe auſſi impure, que l'étoit un cadavre dans l'idée des Anciens. ¶ Cependant quelques Auteurs aſſurent, qu'ils avoient changé ſur cela d'idée, & qu'ils les faiſoient brûler dans les derniers tems ** Agathias & divers autres racontent d'eux, qu'il

§ *Cicero, Lib. de Legib.*
* *Valer. Max. Lib. 1. c. 1. Plinius, Lib. 13. cap. 13.*
† *Nicol. Damaſ. apud Stobæum, Serm. 120. Strab. lib. 15.*
¶ *Amm. Marcell. Lib. 10. Procop. de Bello Perſico, Lib. 1.*
** *Agathias, Lib. 2.*

ne leur étoit pas permis d'enſévelir leurs morts avant que de les avoir exposés aux chiens & aux vautours : & que de la maniére dont ces animaux s'y prenoient pour les dévorer, ils tiroient des conſéquences de l'état heureux ou malheureux de leur Eternité. Cela ſe pratique encore par les Gaures, qu'on croit en être deſcendus, auſſi-bien que dans l'Hyrcanie, où l'on nourrit des chiens exprés, que les Anciens nommoient *les Chiens ſépulchraux*.

Pour ce qui eſt des autres Nations plus barbares, elles avoient différens uſages de ſépulture encore plus extraordinaires. Nous liſons dans les Auteurs, * que pluſieurs Peuples de Scythie & de l'Inde † engraiſſoient leurs parens lorſqu'ils étoient parvenus à un certain âge, ¶ aprés quoi ils les égorgeoient pour en faire un feſtin à leurs amis; d'autres expoſoient leurs malades dans les forêts, les laiſſant à la merci des bêtes, qui ne manquoient pas de les dévorer, & de prévenir la faim, & les autres diſgraces d'un ſi cruel abandon. Les Troglodytes inſultoient aux cadavres des leurs; ils les expoſoient ſur le haut d'une montagne, ils leur attachoient une pierre aux pieds, & leur mettoient une corne de chévre ſur la tête; en cet état ils déchargeoient ſur eux une grêle de cailloux, juſqu'à ce qu'ils les euſſent fait tomber dans le précipice; aprés quoi ils ſe retiroient, riant & ſe divertiſſant du plaiſir qu'ils s'étoient donnés à cette cérémonie. § Les Ichtyophages jettoient dans la Mer tous leurs corps morts, **

* *Herodot. Lib.* 1. 3. & 4. † *Strab. Lib.* 14.
¶ *Diod. Sic. Lib.* 4.
§ *Diod. Sic. Lib.* 3.
** *Nic. Damaſ.* χολχόι.

comme pour payer une eſpéce de tribut à la Mer & aux poiſſons qui leur ſervoient de nourriture. Les Peuples de la Colchide enſéveliſſoient les femmes, & ſuſpendoient à des arbres les corps des hommes, enfermés & couſus dans des peaux de bœufs; ceux de Thrace, qui pleuroient à la naiſſance de leurs enfans, leur rendoient les derniers devoirs par toutes ſortes de marques de réjoüiſſance.

Quoique les Auteurs, qui ont parlé de ces coûtumes, ayent peut-être dit vrai quant au fonds & à la ſubſtance des choſes, je ſuis perſuadé néanmoins que la plûpart ſont fauſſes, eu égard à certaines circonſtances, qui nous répréſentent ces Nations comme beaucoup plus barbares, qu'elles ne l'étoient en effet. En Amérique où nous voyons encore la plûpart de ces uſages, ou bien des uſages preſque ſemblables, nous découvrons des motifs qui adouciſſent en quelque ſorte, & qui corrigent ce que ces uſages, regardés en eux-même, préſentent d'abord de trop barbare. Il eſt vrai qu'il ſe trouve quelques Nations qui font mourir leurs vieillards, ainſi que je l'ai déja dit; mais elles croyent leur rendre ſervice, & les délivrer des incommodités d'une vieilleſſe que les circonſtances rendent plus deſagréables que la mort: Il eſt vrai qu'il y en a qui font feſtin des cadavres de leurs parens; mais il eſt faux qu'elles les mettent à mort dans leur vieilleſſe, pour avoir le plaiſir de ſe nourrir de leur chair, & d'en faire un bon repas. Quelques Nations de l'Amérique Méridionale, qui ont encore cette coûtume de manger les corps morts de leurs parens, n'en uſent ainſi que par piété; piété mal entenduë à la

vérité, mais piété colorée néanmoins par quelque ombre de raison ; car ils croyent leur donner une sépulture bien plus honorable, que s'ils les abandonnoient en proye aux vers & à la pourriture. Il se peut faire aussi que les anciens Auteurs ayent été trompés, en ce qu'ils raportent des Peuples de Thrace, qu'ils pleuroient à la naissance des hommes, & qu'ils se réjoüissoient à leur mort: ils auront été trompés, dis-je, en ce qu'ils n'auront pas compris, que ces pleurs des parens, à la naissance des enfans, étoient une pénitence & un exercice de Religion, institué originairement pour le péché, semblable à ce que pratiquoient les Tibaréniens, & que pratiquent encore aujourd'hui les Améiquains Méridionaux aux couches de leurs femmes. Ils auront été pareillement induits en erreur par rapport aux devoirs funéraires, voyant les Peuples de Thrace faire festin, danser & chanter; ne sçachant pas que danser & chanter, c'est & dans leur idée & dans leur langue, la même chose que pleurer. On peut dire aussi en général, qu'il est faux vraisemblablement qu'il y ait eu aucune Nation, qui se soit fait un sujet de plaisir de la mort des siens; nous n'en connoissons aujourd'hui aucune, qui ne soit trés-sensible à la perte de leurs parens, de leurs amis, de leurs Concitoyens, & de toutes les personnes qui doivent leur être chéres, sur-tout lorsqu'elles meurent d'une mort prématurée.

Dans l'Amérique Méridionale quelques Peuples décharnent les corps de leurs Guerriers, & les parens mangent leurs chairs, ainsi que je viens de le dire ; & aprés les avoir consumées, ils conservent pendant quelque temps leurs cadavres avec respect

dans

dans leurs Cabanes, & ils portent ces ſquelétes dans les combats en guiſe d'Etendard, pour ranimer leur courage par cette vûë, & inſpirer de la terreur à leurs ennemis; d'autres les laiſſent pourrir en terre juſqu'à l'Anniverſaire, auquel ils leur rendent de nouveaux devoirs, comme je le dirai ci-aprés.

Dans l'Amérique Septentrionale les Ilinois gardent encore l'ancien uſage des Peuples de la Colchide, enſéveliſſant les femmes, & ſuſpendant à des arbres les corps des hommes, couſus dans des peaux cruës de Bœufs ſauvages, ou des autres animaux qu'ils ont pris à la chaſſe. Les Hurons & quelques autres Peuples de ce voiſinage, élévent leurs corps morts dans des châſſes, qui ſont exhauſſées ſur quatre poteaux de dix ou de quinze pieds d'élevation; de la même maniére que Nicolas de Damas dit*, que les Phrygiens en uſoient pour les cadavres de leurs Prêtres ou de leurs Corybantes. Les Iroquois, les Caraïbes, les Bréſiliens, & le plus grand nombre des autres, ſuivent la méthode de mettre les corps dans la terre, & ils la pratiquent au moins pour les Guerriers, de la même façon que le dit cet Auteur, dont les derniéres paroles du paſſage que j'ai cité ſont trés-remarquables; car non-ſeulement ils rendent le corps à la terre, la mere commune des hommes; mais ils l'y placent dans le même ſituation où eſt un embrion dans le ſein maternel: † *Redditur enim terra corpus, & ita locatum ac ſitum quaſi operimento matris obducitur.* Ils obſervent même quelquefois, ce qu'Hérodote ¶ raconte des Naſamons qui

* *Nicol. Dam. apud Stobæum, Serm, 120.*
† *Cicer. loc. citato.*
¶ *Herodot. Lib. 4. n. 190.*

aïant la même coûtume d'ensévelir les corps, les mettoient dans cette posture, avant qu'ils eussent rendu les derniers soûpirs.

Comme ils envisagent la mort d'un air plus traquille que nous, ils n'ont pas aussi ces ménagemens d'une fausse compassion, & cette délicatesse honteuse à des Chrétiens, qui fait qu'on n'ose annoncer à un mourant le danger où il est, quoiqu'il s'agisse de son Eternité, qu'on aime mieux risquer que de l'effrayer. Il arrive assez fréquemment parmi ces Barbares, qu'on dise à un malade que c'en est fait, qu'il ne peut plus vivre. On croit même le consoler, en lui montrant, comme un témoignage de l'affection qu'on a pour lui, les robes précieuses, & les ornemens qu'il doit emporter dans le Tombeau; robes & ornemens préparez souvent depuis long-temps avec le même zéle & le même principe de tendresse, qui faisoit travailler Pénélope avec tant de soin à la robe sépulchrale de son beau-pere Laërte. Le malade est souvent aussi le premier à se condamner. Il annonce le premier sa mort prochaine à ses parens; il fait assembler ses amis, & leur fait festin pour leur dire adieu : il leur fournit lui-même des motifs de consolation dans la perte qu'ils vont faire, & avec le même sang froid, qu'auroit un homme qui se dispose à un petit voyage, il se fait laver, graisser, peindre, & empaqueter tout vivant dans la même situation qu'il doit avoir dans le sépulchre. Combien d'Européens à cet instant fatal mourroient d'horreur d'un semblable appareil!

Un moment avant que de mettre le cadavre dans la fosse, le Maître des Cérémonies lui coupe au sommet de la tête, un toupet de

cheveux qu'il donne à son plus proche parent, ainsi que l'écrit le Pere le Jeune *. Cette action n'est pas sans mystére ; elle étoit sacrée chez les Payens, qui regardoient les cheveux comme dévoüez aux Dieux Infernaux, & qui croyoient que les mourans ou les morts ne pouvoient descendre aux Enfers, s'ils n'y avoient été initiez par l'offrande de ces prémices. C'est ce qui a donné lieu à Euripide d'introduire Orcus ou Charon †, qui dit, en parlant d'Alceste. » Cette femme » d[illegible]nd dans la maison de Pluton. Je vas » [illegible]s elle pour l'initier avec ce glaive. Car » tout homme, quel qu'il puisse être, dont » le glaive a coupé les cheveux, est une victime destinée aux Dieux Infernaux. Virgile ¶ aprés Euripide, a feint aussi que Junon envoya Isis à Didon mourante, pour lui couper le cheveu fatal consacré à Proserpine, sans quoi son ame ne pouvoit se détacher de son corps, & se presenter sur les bords du Stix. Il n'y avoit pas jusqu'aux animaux destinez aux sacrifices, sur le front, ou entre les cornes desquels on n'enlevât quelques poils, qu'on offroit aux Divinitez Infernales avant que de les immoler. Il semble que l'Eglise a voulu sanctifier dans ses enfans cet usage qu'avoient les Payens, ayant établi que ceux qui se destinent au service des Autels, commencent à s'y faire initier par la Tonsure, qu'elle est pour eux le symbole d'une mort mystique, & d'un renoncement entier & absolu au monde prophane, & à toutes les pompes du siécle.

* *Relation de la Nouvelle France, pour l'an 1634. ch. 4. pag. 86.*

† *Euripid. in Alcest.*

¶ *Virgil. Lib. 4. Æneid.*

Cela a été une folie de presque toutes les Nations d'ensévelir avec les morts dans leurs tombeaux, sur tout si c'étoit des Princes, ou d'autres personnes de marque, ou bien de consumer avec eux sur leurs buchers, des meubles précieux, de grandes richesses, des offrandes, des mets en abondance ; en un mot tout ce qu'ils avoient de plus cher jusqu'aux esclaves, & à leurs épouses mêmes, ainsi que cela se pratique encore dans les grandes Indes ; comme si toutes ces choses devoient leur servir aprés leur mort, & accompagner leurs ames jusqu'au lieu de leur repos. Les Juifs, & les Chrétiens eux-mêmes, ont rendu les honneurs civils aux leurs, qui à la barbarie près, approchoient fort de ces coûtumes payennes.

César * fait mention dans ses Commentaires, de certains braves Gaulois qui se dévoüoient à la personne d'un Grand, & couroient avec lui les risques de sa bonne ou de sa mauvaise fortune ; de sorte que s'il arrivoit qu'il pérît, ils se faisoient tous mourir avec lui, ou se tuoient aprés sa défaite, sans que de mémoire d'homme il s'en fût trouvé un seul qui eût manqué à ce point d'honneur. Chez les Natchez, à la Louisiane, le Chef, & la Femme Chef, (c'est-à-dire, la mere du Chef, ou bien celle de ses tantes, ou de ses sœurs du côté maternel, laquelle, selon les régles de la Gynécocratie, est à la tête de la Nation, & à qui on rend les mêmes honneurs qu'au Chef même) ont aussi l'un & l'autre un certain nombre de personnes qui leur sont attachées avec un pareil dévoüement, & à qui ils donnent dans leur langue un nom qui répond à celui de *Dé-*

* *César, de bello Gallico, Lib.* [illegible]

Tom. IV. Pag. 124. 38.



38. Tom IV. Pag. 124.



38.

Tom IV. Pag. 124.



voïez.
le Che
tretenu
leur c
leurs a
La plus
la mort
entiére
ont pay
dans l'o
mort n
ſage éta
que le
encore
du Tem
tre fin
malheu
les tien
aux deu
les étra
une eſp
quelque
deux bo
rir, en
& la me
C'étoit-
ré, car je
geur) la
Depuis
pays-là,
cution c
bien ſe p
ne à ceu
ſolde.

Il y a
Eſpagnol
Chefs, c

** Gonzales*

voïez. Ces personnes accompagnent toûjours le Chef, ou la Femme-Chef, elles sont entretenuës à leurs frais, veillent sans cesse à leur conservation, & prennent part à tous leurs avantages, & à toutes leurs disgraces. La plus grande de toutes ces disgraces, c'est la mort de celui ou de celle à qui leur vie est entiérement engagée. Car, dés que ceux-ci ont payé le tribut à la nature, elles sont aussi dans l'obligation de mourir. Le choix de la mort ne leur est pas libre; il faut suivre l'usage établi, & mourir en cérémonie. Tandis que le corps du défunt ou de la défunte est encore exposé sur la pierre qui est à l'entrée du Temple, & qu'on est sur le point de mettre fin aux obséques, on passe au col de ces malheureuses victimes une longue corde qui les tient toutes, & qui est fortement arrêtée aux deux extrémitez par ceux qui doivent les étrangler. En cet état elles commencent une espéce de chant & de danse qui dure quelque temps; aprés quoi on serre par les deux bouts, & l'on voit ces misérables mourir, en tâchant de garder encore la cadence & la mesûre des pas jusqu'au dernier soûpir. C'étoit-là, (du moins à ce qu'on m'a assuré, car je ne parle ici que sur la foi d'un voyageur) la Loy qui étoit établie parmi eux. Depuis que les François sont établis en ces pays-là, on les empêche d'en venir à l'exécution d'un sacrifice si inhumain. On peut bien se persuader que cela ne fait pas de peine à ceux qui sont engagez à une si rude solde.

Il y avoit un usage semblable dans l'Isle Espagnole. Oviédo dit *, qu'à la mort des Chefs, qu'il nomme *Caciques*, on enterroit

* *Gonzales Oviedo, Hist. de las Indias, Lib. 5. cap. 3.*

avec eux plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, & en particulier plusieurs de leurs femmes vivantes, lesquelles se faisoient honneur de cette mort, & se persuadoient qu'elles l'accompagnoient dans le Ciel ou dans le Soleil. Lopez de Gomara * assure la même chose, qui est encore confirmée par Pierre Martyr †, lequel dit, que le Cacique Béhucio, ayant payé le tribut à la nature, sa sœur Anacaona voulut faire enterrer avec lui plusieurs de ses femmes toutes vives; mais que quelques Religieux de Saint François s'étant trouvez-là, firent tant par leurs priéres, qu'elle se contenta d'en faire ensévelir une seule, laquelle voulut avoir la préférence sur les autres; celle-là étoit trés-belle;elle se para de tous ses ornemens les plus beaux,& ne fit mettre dans le sépulchre, avant que d'y être enfermée, qu'un vase d'eau, un pain de Maïs, & un autre de cassave.

Pour ce qui est des autres Sauvages, quoiqu'ils soient dans les mêmes principes, qu'ont eus les anciens Payens sur ce point, je n'ai point oüi-dire, qu'ils ayent poussé les choses jusqu'à cet excés de cruauté,que d'immoler des personnes, pour qui toute la Nation dévroit s'intéresser, plûtôt que d'augmenter le deüil par la multitude des victimes. Il est vrai qu'ils font festin des chiens du défunt, & que lorsqu'ils brûlent, ou qu'ils tuënt un esclave qui a été donné pour un de leurs morts, ils croyent appaiser ses Manes en le faisant mourir, comme nous l'avons dit; mais au jour de leur sépulture on ne voit rien de sanguinaire & de révoltant;

* *Gomara, Hist. gener. des Indes, Liv. 1. ch. 28.*
† *Pet. Martyr, Decad. 3. Lib. 9.*

Ils mettent même assez peu de chose dans la tombe ou dans la biére. Les habits dont il est revêtu, quelques petits pains, un peu de sagamité, sa chaudiére, son sac à petun, son calumet, une courge pleine d'huile, quelque peu de porcelaine, un peigne, des armes, des couleurs pour se peindre, & quelques bagatelles semblables, sont toutes les provisions qu'il emporte dans l'autre monde.

Ils croyent peut-être faire quelque chose de plus agréable pour le mort, en distribuant à ses amis vivans, & à toutes les personnes pour qui il a eu quelque considération, tout ce qui lui appartenoit, & toutes les choses dont ils l'eussent voulu voir jouir lui-même.

On diroit que tous les travaux, toutes les süeurs, tout le commerce des Sauvages, se rapportent presque uniquement à faire honneur aux morts. Ils n'ont rien d'assez précieux pour cet effet. Ils prostituënt alors les robes de castor, leur bled, leurs haches, leur porcelaine, en telle quantité qu'on croiroit qu'ils n'en font aucun cas, quoique ce soit toutes les richesses du païs. On les voit souvent presque nuds pendant les rigueurs de l'hiver, tandis qu'ils ont dans leurs casses de bonnes robes de fourrure ou d'étoffe qu'ils destinent aux devoirs funéraires, chacun se faisant un point d'honneur ou de religion, de paroître dans ces occasions libéral jusqu'à la magnificence & à la prodigalité; de maniére qu'on peut dire, que rien n'est mieux marqué chez tous les Sauvages en général, eu égard à leurs anciennes coûtumes, que le respect pour les morts, & le souvenir de leurs Ancêtres.

Pour fournir à cette dépense, les parens, & les amis viennent couvrir le mort pendant que son cadavre est encore exposé dans la Cabane ; c'est-à-dire, qu'ils viennent apporter des présens pour honorer ses obséques. Ces présens sont comme partie du testament du défunt, dont ceux de sa Cabane fournissent le plus gros lot, ne se réservant rien, non-seulement des choses qui lui appartenoient, & dont la vûë pourroit aigrir leur afliction : mais y ajoûtant encore du leur avec une profusion qui les épuise presque entiérement.

De ces présens, les uns sont étalés sur des perches, & les autres exposés à terre sur des estrades, prémiérement dans la Cabane, & ensuite dans le Cimétiére. Tandis qu'on accommode le cadavre dans son sépulchre, un des Considérables, élevé de deux ou trois pieds au-dessus de l'Assemblée, fait à haute voix la distribution de ces legs pies dont la valeur monte fort haut, selon la distinction & le rang de considération où étoit le défunt.

Ces distributions étoient communes chez les Romains, & consistoient en argent, ou en d'autres choses d'usage, comme le bled, le vin, l'huile, les viandes, le sel, ainsi que cela se voit encore dans les Médailles, les Inscriptions, les Epitaphes, & les autres monumens qui nous restent des débris de l'Antiquité.

Outre cette profusion de présens, qui devient utile à ceux à qui on les donne, il s'en fait encore une autre chez les Iroquois & chez les Hurons, laquelle ne paroît avoir d'autre fin que l'ostentation. Elle consiste dans une grande quantité de bled qu'on jette devant la porte de la Cabane, & qu'on a

soin de fouler aux pieds, afin qu'il ne prenne envie à personne de le ramasser. Le moins qu'il y en ait pour un particulier, c'est sa provision, & ce qu'il en pourroit consumer pendant une année. J'ai crû devoir ne pas omettre cette circonstance, parce qu'elle peut nous donner lieu de conjecturer qu'on a eu autrefois cette même coûtume en quelques-unes de nos Provinces de France, où l'on jette encore devant la porte des personnes qui viennent de mourir, lorsqu'elles ont été mariées & établies en famille, quantité, non pas de bled, à la vérité, mais de paille & de bâle de bled, comme un signal de la mort. Cela peut être en effet un reste de pratique ancienne, dont la Religion & le tems auront réformé l'abus, en substituant à une chose utile qu'on sacrifioit par superstition & par vanité, le superflu de cette même chose; d'autant mieux, qu'on en peut tirer une moralité, toute chair étant comme la paille & le foin, ainsi que parle l'Ecriture: † *Omnis caro fœnum.*

¶ Leurs fosses sont de petites loges creusées en rond comme des puits; ce qui leur fit donner autrefois chez les Anciens le nom de *Puticuli*. On les natte en dedans de tous côtez avec des écorces; & aprés y avoir logé le cadavre, on y fait une voûte presque au niveau du sol avec des écorces semblables, & des pieux qu'on charge de terre & de pierres à une certaine hauteur, qui fit aussi donner à ces Tombeaux les noms d'*Agger* & de *Tumulus*. On enferme aprés cela tout cet espace, en bâtissant au-dessus une loge avec des écor-

† *Isaï. cap. 40. v. 5.*
¶ *Rhodigin. Lib. 10. cap. 25.*

ces ou des planches, ou bien on l'entoure avec des perches qu'on assujettit par le haut, où elles se réünissent en forme conique ou pyramidale; modéle fort simple de ce qu'étoient ces monumens dans leur premiére origine; mais que la vanité des Nations changea depuis en Mausolées superbes, que le tems qui dévore tout, consume aussi-bien que les corps qu'ils renferment.

On joint au Tombeau le *Cippus*. C'est un poteau comme une espéce de trophée, auquel, si c'est un Guerrier, on voit son portrait & ses belles actions peintes, de la maniére dont j'ai expliqué ailleurs que se font ces sortes de monumens; on y ajoûte aussi quelques-unes de ses armes ou un aviron: & si c'est une femme, on y attache des colliers à porter le bagage, ou bien d'autres choses qui soient de leur compétence.

Enfin, pour finir la cérémonie de l'Enterrement par une ressemblance plus entiére avec les coûtumes des Anciens, de la même maniére qu'on donnoit autrefois auprés du Tombeau le spectacle d'un combat de Gladiateurs, lesquels devoient leur Institution à cette cérémonie lugubre, & qu'on nommoit *Bustuarii*, * du nom du Tombeau même; les Sauvages mettent fin aussi à cette lugubre fête par un jeu, qui n'a rien de barbare & de sanguinaire, comme les combats des Gladiateurs Romains. Un des Chefs qui preside à la cérémonie, jette de dessus la Tombe au milieu de la troupe des jeunes gens, ou met lui même entre les mains d'un des plus

* *Calepin. Bustuarii.* Gladiatores dicti sunt, qui ante sepulchra in honorem defuncti digladiabantur. *Cicer. in Pison.* Si mihi cum illo Bustuario Gladiatore & tecum & cum Collega tuo decertandum fuisset.







39.

Tom IV. Pag. 129.

vigoureux
pied, que
racher, &
tâche de
jette un ſe
femmes &
pas de m
pour le co
aſſez long
agréable,
qu'on a de
qui ont ren
chacun ſe
attention
les jeux en
gion ; j'ai
vins en orc
riſon des m
à l'honneur
ſolemnels
l'honneur d
broient au
pourroit êtr
ligion que l
gine.

Quoi-que
naſtique anc
n'ayent peu
Levier, il é
mains. * Sal
diſant du g
devenir un a
depuis, en s'
agiles, à cou
acher le Le

Cum alacribus
validis recte c

** Saluſt. apud*

vigoureux, un bâton de la longueur d'un pied, que tous les autres s'éforcent de lui arracher, & que celui, qui en est le maître, tâche de défendre le mieux qu'il peut. Il en jette un semblable parmi la troupe des jeunes femmes & des jeunes filles, lesquelles ne font pas de moindres efforts pour le ravir, ou pour le conserver. Aprés ce combat qui dure assez long-temps, & qui fait un spectacle agréable, mais sérieux, on donne le prix qu'on a destiné pour ce sujet à celui & à celle qui ont remporté la victoire; ensuite de quoi chacun se retire chez soi. On doit avoir fait attention dans ce que j'ai déja dit, que les jeux entroient dans les exercices de Religion; j'ai remarqué déja, comment les Devins en ordonnent quelques-uns pour la guérison des malades: en voici de funéraires, & à l'honneur des Morts. C'est ainsi que les jeux solemnels de la Gréce étoient institués à l'honneur de leurs demi-Dieux, & se célébroient au Tombeau de leurs Héros: cela pourroit être une preuve, que c'est à la Religion que les jeux doivent leur prémiére origine.

Quoi-que ceux qui ont traité de la Gymnastique ancienne, n'ayent point parlé, & n'ayent peut-être pas connu cet exercice du Levier, il étoit pourtant familier aux Romains. * Saluste nous le fait connoître, en disant du grand Pompée, qu'il se forma à devenir un aussi grand homme qu'il le fut depuis, en s'exerçant à saulter avec les plus agiles, à courir avec les plus lestes, & à arracher le Levier avec les plus vigoureux: *Cum alacribus saltu, cum velocibus cursu, cum validis vecte certabat.*

* *Salust. apud Vegetium, de re militari,* Lib. 1. cap. 9. p. [illegible]

¶ L'Inhumation eſt commune à preſque tous les Peuples de l'Amérique Méridionale, ainſi que je viens de le dire. Leurs foſſes ſont auſſi creuſées en rond ; & aprés avoir bien graiſſé le corps du défunt, on le met dans cette foſſe enveloppé de ſon hamach. Il eſt dans la poſture d'un homme aſſis, ayant les jambes pliées contre les cuiſſes, les coudes entre les jambes, & le viſage courbé ſur ſes mains. † Avant que de couvrir le corps, les femmes environnent immédiatement la foſſe aſſiſes ſur leurs talons, les hommes ſe placent derriére elles ſitués dans la même poſture. Alors les femmes commencent leurs Nénies, verſent des larmes en abondance, & pouſſent des cris lamentables, capables de toucher les cœurs les plus inſenſibles. Leurs maris fondent en larmes à leur imitation, mais ſans éclat ; ils les embraſſent d'une main, & paſſent l'autre ſouvent ſur leurs bras, comme pour les conſoler, ou les exhorter de continuer à pleurer. Les Nénies ayant ceſſé, un homme met ſur la foſſe une planche, & les femmes la couvrent de terre. Elles brûlent enſuite ſur la Tombe des offrandes, & tous les meubles du défunt. Si c'eſt un Pere de famille, la foſſe eſt faite dans ſa propre Cabane ; les autres ſont enſévelis ou à côté de leurs Cabanes, ou bien dans leurs jardins, & ils ont coûtume de dreſſer une petite Caſe ſur le Tombeau.

Chez tous les Peuples, les devoirs funébres n'étoient pas les mêmes pour tout le monde. On en faiſoit plus ou moins ſelon le différent degré de conſidération des perſonnes. La Religion & la Police avoient auſſi leurs Loix affectées. La Juſtice humaine

¶ *Rochefort, Hiſt. Morale des Antilles*, Liv. 2. c. 24.
† *Du Tertre, Hiſt. nat. des Antilles*, Traité 7. c. 1. §. 12.

privoit des droits de la sépulture les criminels, & elle étoit obligée de sévir contre eux au-de-là du terme de la vie, pour inspirer de l'horreur du crime. Par une Loi de Numa, il étoit défendu de rendre les honneurs funébres à ceux qui avoient été frappez du foudre. On sévissoit pareillement contre ceux qui s'étoient défaits eux-mêmes. On se comportoit aussi différemment à l'égard de ceux qui étoient morts en Guerre, sur Mer, & dans des païs éloignez.

La privation de la sépulture est chez les Amériquains, & une tache infamante, & une cruelle punition. Il y avoit des Loix, disent nos Relations, pour les enfans décédés peu aprés leur naissance; & il paroît certain qu'ils en avoient aussi d'autres pour les cas différens, dont voici un exemple, par rapport à ceux qui étoient morts de froid dans les neiges, & par rapport à ceux qui avoient eu le malheur de se noyer.

Ils croyoient alors que tout le païs étoit ménacé de quelque désolation, & que le Ciel étoit en colére. C'est pourquoi ils n'oublioient rien pour l'appaiser. Ils cherchoient le corps avec grand soin, & s'ils étoient assez heureux pour le trouver, il se faisoit un concours nombreux de tous les Villages, comme pour une chose qui intéressoit toute la Nation. On augmentoit le nombre des présens, & on doubloit celui des festins. Le corps étoit ensuite porté dans le Cimetiére, & étoit exposé sur une natte élevée, à l'un des côtés de laquelle on faisoit une fosse, & de l'autre un grand feu, comme pour une sorte de sacrifice, dont les chairs du mort devoient être la victime. Cependant les Pollincteurs, ou de jeunes gens destinés à cet office, en-

vironnoient le cadavre, & avec des coûteaux ils en découpoient toutes les parties les plus charnuës, lesquelles avoient été crayonnées auparavant par un Maître des Cérémonies, ou peut-être par un Devin. On jettoit ces morceaux de chair dans le feu, à mesure qu'on les enlevoit. Ils ouvroient ensuite le cadavre, & en retiroient tous les viscéres, qui étoient aussi la proye des flâmes, aprés-quoi ils mettoient le cadavre ainsi décharné, dans la fosse qui lui avoit été préparée.

Pendant ce temps-là les jeunes femmes, parmi lesquelles se mêloient les parentes du défunt, faisoient comme une procession, & tournoient autour de ces jeunes gens, qu'elles exhortoient à bien s'acquitter de ce triste ministére, & elles leur mettoient dans la bouche des grains de porcelaine, comme pour leur servir de récompense de leur pieuse cruauté. Si l'on manquoit à cette cérémonie, ils regardoient comme une punition du Ciel, tous les sinistres accidens qui pouvoient leur arriver dans la suite.

Thomas Fuller * prétend ainsi accorder deux passages de l'Ecriture Sainte au sujet des corps de Saül & de ses enfans. L'un est au Chapitre 31. du premier Livre des Rois, auquel il est dit, que les braves de Jabés-Galaad les enlevérent du mur de Bethsan, où ils avoient été suspendus, & les portérent à Jabés où ils les brûlérent, & ensévelirent leurs os dans le bois. L'autre est au Chapitre dixiéme du premier des Paralipoménes, qui porte seulement qu'ils ensévelirent leurs ossemens sous un chêne, qui étoit à Jabés-Ga-

* *Thom. Fuller in Pisgah-Sight of Palestin. Lib. 2. cap. 3. Pag. 32. Edit. Lond.*



40. Tom. IV. Pag. 133.





40.

aad. » Les G
» cet Auteur,
» le Jourdain,
» de ses enfans
» brûlérent le
» ossemens au
» prés de la V
rité il s'appuy
prétation. Peu
avoient l'usag
faisant boucan
qu'on en usoi
Espagnole.

Les Iroquoi
des Nations sé
communs aupr
Nations qui
dans la Nouv
personnes, qui
leurs parens, &
chéres, les ret
vent précieuse
tant encore ce
qui les mettoi
de leurs créanc
surez avec ces
avec les meille
& les nations
dans les bois au

Thomas Full
point de la Re
leur sépulture a
ces arbres paro
semblent ressu
prétend être un
future des corp

* *Diodor. Sic. Lib.*
‡ *Thom. Fuller,*

laad. » Les Guerriers de Jabés-Galaad, dit
» cet Auteur, sortirent la nuit, & passérent
» le Jourdain, enlevérent le corps de Saül &
» de ses enfans, les emportérent chez eux,
» brûlérent leurs chairs, & ensévelirent leurs
» ossemens au pied d'un chêne, qui étoit au-
» prés de la Ville. Je ne sçai sur quelle auto-
rité il s'appuye pour donner une telle inter-
prétation. Peut-être pourroit-on dire qu'ils
avoient l'usage de dessécher les corps en les
faisant boucanner, ainsi que nous avons dit
qu'on en usoit pour les Caciques dans l'Isle
Espagnole.

Les Iroquois, les Hurons, & la plûpart des Nations sédentaires, ont des Cimetiéres communs auprés de leurs Villages. Parmi les Nations qui sont à la hauteur des Terres dans la Nouvelle France, il se trouve des personnes, qui ayant fait sécher les corps de leurs parens, & des personnes qui leur sont chéres, les retirent ensuite, & les conservent précieusement dans leurs Cabanes, imitant encore ce qui est dit des Egyptiens *, qui les mettoient en dépôt entre les mains de leurs créanciers, lesquels étoient plus assurez avec ces gages, qu'ils ne l'eussent été avec les meilleurs contrats. Les Algonquins & les nations errantes ensévelissent les leurs dans les bois au pied de quelque gros arbre.

Thomas Fuller † conjecture que c'étoit un point de la Religion des Hébreux de choisir leur sépulture au pied des chênes, parce que ces arbres paroissant morts pendant l'hyver, semblent ressusciter au printemps; ce qu'il prétend être un Symbole de la Résurrection future des corps au jour du Jugement. Nous

* *Diodor. Sic. Lib. 1. pag. 59.*
† *Thom. Fuller, loco cit.*

avons assez d'exemples que les Payens en faisoient autant dans les premiers temps. Je me contenterai de citer ici celui que rapporte Virgile du Tombeau de Dercenne Roi des Laurentins †.

Fuit ingens, monte sub alto,
Regis Dercenni terreno ex aggere bustum
Antiqui Laurentis, opacâque ilice tectum.

Il est peut-être plus probable que c'étoient de ces chênes toûjours verds, qui pouvoient être plus naturellement un symbole de l'Immortalité.

Les honneurs funéraires qu'on a rendus aux morts dans tous les temps, & les précautions qu'on prenoit pour ne manquer en rien aux usages établis, n'ont eu pour fondement que l'opinion commune de toutes les Nations, que les Ames en souffroient, si l'on manquoit à la moindre chose de celles qu'on croyoit être dûës à leurs obséques.

Sentiment des Payens au sujet des Manes.

Il est assez difficile de démêler au juste ce que les Anciens pensoient au sujet des Ames, aprés leur séparation d'avec le corps. Ils semblent en avoir distingué deux dans la même personne, l'une qui erroit sur les brods du Stix, jusqu'à ce que l'on eut rendu les derniers devoirs au cadavre, aprés qui elle passoit ce fleuve; elle étoit jugée par les trois Juges redoutables Minos, Eaque, & Rhadamante; elle souffroit le châtiment dû à ses crimes dans les différens étages du Tartare, ou re-

† Virgil. Æneid. Lib. xi. sub. fin.

voit la récompenſe proportionnée à ſes érites dans les champs Elyſiens, ou bien ême dans les Cieux, lorſque ſes actions hé- iques l'avoient élevée au rang des Héros & s demi-Dieux. L'autre Ame étoit moins elle; elle n'étoit que comme l'ombre, l'i- age, & le ſimulachre de la premiére; elle toit dans ſon Tombeau, ou rodoit ſouvent tour; on pouvoit facilement l'évoquer par voye des enchantemens; elle ſe montroit lle-même à différentes perſonnes, ſur- it aux parens & aux amis; elle épouvan- it ſes ennemis en faiſant l'office des furies, elle s'évanoüiſſoit comme une vapeur, ſqu'on croyoit la tenir.

D'autres au contraire ne placent dans les fers que l'ombre & le ſimulachre. C'eſt ſi qu'Homere fait dire à Ulyſſe, * qu'il vû l'ombre d'Hercule dans les champs Ely- ns; mais que pour lui il étoit dans le Ciel, il aſſiſtoit au feſtin des Dieux. † Lucréce xplique ſur cela trés-clairement, quand il , qu'Ennius a imaginé dans les Palus A- éruſiennes des Temples, où nos corps & s ames ne parviennent jamais, mais ſeule- nt certains ſimulachres, qui ſont d'une ex- me pâleur.

Eſſe Acheruſia Templa.
Ennius æternis exponit verſibus Eden.
Quò neque perveniunt animæ, neque corpora noſtra
Sed quædam ſimulachra modis pallentia miris.

Ovide, dans quelques vers qu'on lui attri-

* Homer. Odyſſ. Lib. xi. v. 601.
† Lucret. Lib. 1. p. 4.

buë, distingue quatre choses dans l'homme lesquelles, aprés la mort, se séparent. L Manes, la Chair, l'Ombre, & l'Esprit. Tombe renferme la chair ou le corps; l'Om bre vole autour du sepulchre; les Manes de cendent aux Enfers, & passent le Stix; l'Esp monte jusqu'aux astres.

Bis duo sunt homini. Manes, caro spiritus, umbr
Quatuor ista, loci bis duo suscipiunt.
Terra tegit carnem, Tumulum circumvolat umbr
Orcus habet Manes, spiritus astra petit.

Cependant les Poëtes, selon leur usage employent indifféremment les termes Manes, d'Ombres, d'Images, de Simul chres, comme s'ils étoient synonimes, & signifioient qu'une même chose.

Quoiqu'il en soit de leurs opinions, q n'étoient peut-être pas trop claires, il constant qu'ils imaginoient encore quelq chose dans le Tombeau, même aprés y avo enfermé le corps avec toutes les cérémoni usitées pour mettre l'ame dans son repo soit que ce fussent les Génies qui avoient pr sidé à la vie, & qui se tenoient encore a prés du cadavre, tel qu'étoit le serpent q * Virgile fait sortir du sepluchre d'Anchi & qu'il y fait rentrer aprés avoir goûté toutes les offrandes qu'y fit Enée au jour l'Anniversaire de la mort de son pere; s enfin que ce fussent des espéces de Divinité connuës sous le nom de *Dieux Manes*, a qu'on le voit encore par les Inscriptions, *D Manibus*, qu'on mettoit sur toutes les Ur cinéraires.

* Virg. Æneid. Lib. 5. v. 84.

En conséquence de cette opinion, la piété
dustrieuse des hommes leur avoit fait in-
nter beaucoup de maniéres différentes de
ocurer aux Manes un parfait repos, & de
mettre à couvert de l'insulte des vivans.
on-seulement ils n'omettoient rien de ce
iétoit prescrit pour les funérailles, & pour
fermer les ames dans le Tombeau, com-
ils s'expliquoient; mais ils continuoient
core pendant long-temps à y rendre certains
nneurs funéraires.

l en y avoit de deux sortes. Les uns étoient
ndus par le public, ou par toute la pa-
nté en commun, & on les nommoit *Paren-
ia.* * Les autres étoient rendus par les par-
uliers, & on les appelloit *Inferiæ.* Dans les
es & dans les autres de ces cérémonies,
purgeoit le Tombeau, dont on arrachoit
épines & les ronces, on y mettoit des
uronnes de fleurs; & aprés avoir invoqué
Manes, on répandoit dans des fosses fai-
exprés, des coupes de vin, de lait, & du
g des victimes; on y jettoit des féves &
légumes dont on s'imaginoit que les
es venoient prendre leur part. Il y avoit
ssi des jours destinés à ces devoirs de piété,
voir le trentiéme & l'Anniversaire, sans
éjudice de ceux, qui étoient du choix
l'affection, & de la tendresse.

Le lieu de la sépulture étoit pour cette rai-
n un lieu sacré qu'on ne pouvoit violer sans
me, & que les ennemis même respectoient;
à moins que ce ne fussent des Barbares,

* *Ciceron 2. de Legibus.* Inferiæ, privatæ sunt feriæ: pa-
talia, publicæ, atque omnis parentatio à civibus aut in-
s festo colebatur.

Cicero 3. de Legibus. Pœna fuit Solonis lege constituta,
uis bustum aut violasset aut dejecisset.

tels qu'étoient les Grecs eux-mêmes dans premiers temps. Homére, Dyctis de C te, & Darés Phyrgien, nous fournissent p sieurs exemples de la brutale férocité leurs Héros, qui portant leur haine au-d des termes de la vie, s'acharnoient sur corps de leurs ennemis morts, & leur f soient toutes sortes d'insultes. ¶ C'est ai qu'Achille traîne indignement le corps d'H tor autour des murailles de Troye, & qu se fait un combat des plus furieux entre Troyens & les Lyciens d'une part, & Grecs de l'autre, dont les uns vouloient av le corps de Sarpédon pour l'outrager, les autres faisoient des prodiges de val pour le mettre à couvert de ces outrages.

Les motifs de la Religion ne suffisant p toûjours pour arrêter ceux qui n'en ont gu res, ou pour rassurer ceux qui avoient l d'appréhender la prophanation des sépul res, les Anciens pour y obvier, avoient obligés de mettre des Gardes qui les défend sent, beaucoup moins contre les hostili des ennemis de guerre, que contre les cré ciers, les sorciers, & les voleurs. * Apulé sur cela un fort bel endroit au second vre de ses Métamorphoses qu'on peut cons ter.

Telles est encore aujourd'hui l'opini des Peuples de l'Amérique, ils pensent q les ames des morts se hâtent de se rendre païs de leurs Ancêtres, d'où elles ne se h zardent point de revenir, parce qu'il y trop à souffrir sur le chemin qu'il faut te pour aller & pour venir. Cependant ils i ginent encore quelque chose qui les remp

¶ *Iliad.* 22. v. 390.
* *Apuleï, Metamorph.* 2.

dans leurs Tombeaux, ils croyent les voir
s les feux follets de leurs Cimetiéres &
marécages, & ils en rencontent autant
paritions, que les bonnes vieilles femmes
coûtume d'en débiter au coin de leur

Dés que l'ame est séparée du corps, ils
sent de lui donner les noms qu'il lui don-
ent pendant le temps de son union. Les
rons & les Iroquois l'apellent *Eskenne*;
n, qui a toutes les significations de Ma-
, Ombre, Simulachre, Image, que les
iens lui avoient affecté.

Le Pére de Brébeuf rapporte, qu'ayant
sulté un ancien Huron, & lui ayant de-
ndé pourquoi ils donnoient à des cada-
s secs & arides depuis long-temps, les
ns d'*Esken* ou *Hatiskenn*, qui ne peuvent
ifier que les Ames, il conclud ensuite
sa réponse, qu'ils imaginoient que nous
ons deux ames, toutes deux divisibles &
térielles; & cependant toutes deux rai-
nables: que l'une se sépare du corps à la
rt, & demeure néanmoins dans le Cime-
e jusqu'à la fête des Morts, aprés la-
lle elle se change en Tourterelle, ou,
n la plus commune opinion, elle va
t au païs des Ames: l'autre est com-
attachée au corps, & informe, pour
i parler, le cadavre, demeure dans la
e des Morts aprés la fête, & n'en sort
ais, si ce n'est que quelqu'un l'enfante
chef, & que la preuve de cette Mé-
psycose étoit la parfaite ressemblance
ont quelques personnes vivantes avec
tres qui sont mortes avant elles.

lat. de la Nouv. France pour l'an 1636. 2, part, ch.
146.

Les idées de la Théologie ancienne se so
si fort broüillées, avant que d'arriver ju
qu'aux Sauvages de nos jours, qu'il est pre
que impossible de rien conclure de certa
de ce qu'ils disent. Chacun débite sur ce
ses propres imaginations, & raconte l
choses d'une maniére différente des autr
Dans ce changement de l'Ame en Tourt
relle ou Pigeon ramier (car ils ne connoi
sent point d'autres Tourtelles) je découv
encore un reste de la Théologie hiérogl
phique, dans laquelle la Colombe étoit
symbole de l'ame ou de l'esprit chez l
Orientaux, & désignoit tellement l'Am
qu'ils avoient coûtume d'en mettre une
gure au Cippus de tous les Tombeaux; o
bien un papillon, qui étoit aussi le symbo
de Psiché, c'est-à-dire, de l'Ame. Que
quefois on mettoit les deux ensemble, t
qu'on les voit encore sur quelques Urn
cinéraires. Pour ce qui est de cette espé
de palingénésie ou de renaissance, dont pa
le Pére de Brébeuf, ils ne l'admettent gu
res que pour les enfans, à qui la mort n
presque laissé aucun usage de la vie. C'
pour cette raison qu'ils ont coûtume de l
ensévelir sur le bord des chemins, dans
persuasion que leur ame errante pourr
rentrer dans le sein de quelque femme à s
passage.

En conséquence de l'opinion générale qu
reste quelque chose dans les Tombeaux,
corps de la Nation fait souvent festin po
pleurer les Morts. Ceux d'un Village
transportent dans un autre pour y rend
ces honneurs funébres. Les Voisins &
Alliés ne manquent pas aussi de garder
devoirs de civilité & de bienséance. Les p

...culiers vont pareillement trés-souvent au tombeau pour y renouveller leurs pleurs, ...e les Romains prenoient soin autrefois ...e faire couler jusques sur les cendres par ...s ouvertures pratiquées à leurs Urnes. Ils ...rachent les herbes qui y naissent. Ils y ...ortent souvent du bled & de la sagamité, ...'ils y jettent par une petite fenêtre qu'on ...it exprés à la Cabane de planches ou ...écorces qui y sert de Mausolée. Aprés quel-...es mois ils ouvrent de nouveau le sepulchre ...our voir si le corps est en bon état, & pour ...bstituer de nouvelles robes à celles que la ...urriture auroit déja consumées; enfin, ...omme l'Ame n'est pas tellement attachée ...son Tombeau, qu'elle n'en sorte aussi quel-...uefois pour errer aux environs, & revenir ...x endroits qu'elle a fréquentés, ils jettent ...uvent des offrandes dans le feu de leurs ...yers. Les méres sur-tout à qui la mort a ...levé leurs enfans dés l'âge le plus tendre, ...e manquent point de temps en temps à tirer ...u lait de leur sein, † & à le jetter dans le ...u, ou sur la tombe, pour leurs enfans ...orts à la mammelle.

¶ Les Peuples de la Floride faisoient gar-...er leurs Cimitiéres; & lorsque Fernand de ...oto y arriva, il trouva un Espagnol qui ...voit été fait esclave par les Sauvages, & ...ui ravi de voir des gens de sa Nation, leur ...contoit parmi ses avantures, qu'une de ses ...us grandes peines étoit d'avoir été destiné ...a garde des corps morts dans le Cimetiére ...ontre les bêtes féroces, qui venoient les ...terrer pendant la nuit, & dont il avoit ...ensé être dévoré lui-même. Cette précau-

† *Relat. de la Nouv. France pour l'an 1634. ch. 2.*
¶ *Garcilasso, Hist. de la Florid. Lib. 2. cap. 2.*

tion peut être bonne contre les bêtes, & con
tre ceux ou celles, qui pourroient y venir
comme Canidie, pour leurs maléfices ; ma
elle n'est pas suffisante contre les ennem
de guerre, qui sévissent quelquefois dans ce
païs-là contre les cadavres de leurs ennemis
ce qui est regardé comme l'hostilité la plu
brutale, & comme la plus cruelle marque d
l'inimitié. Il n'y a que peu d'années, qu
des Nations ennemis des Tionnontatés, qu
sont les Hurons établis au détroit, propha
nérent leurs Cimetiéres, en disperférent le
ossemens, & les pendirent à des arbres.

Je ne sçache pas que les Iroquois ayen
jamais eu le soin de commettre la garde d
leurs Tombeaux à leurs Esclaves. Mais il
ont toûjours été fort religieux à l'égard d
leurs morts & de leurs sépultures. Néan
moins depuis l'arrivée des Européens, & l
grand commerce qu'ils font par le mélang
des Nations, outre qu'ils se sont beaucou
retranchés sur la procelaine qu'ils enfe
moient dans les sepulchres ; la disette qu'i
en ont eu dans la suite, a obligé quelqu
particuliers peu scrupuleux à foüiller dan
les cendres de leurs Ancêtres, pour en retir
cette porcelaine ternie & à demi-rongée
qu'on reconnoît, & qu'on distingue encor
de sorte que la même avarice, qui a fait pro
phaner en Europe & en Asie les Mausolé
des Rois, où l'on espéroit trouver de gran
trésors, a fait violer à ces Peuples misér
bles les asyles de leurs morts pour en retir
ces bagatelles méprisables à nos yeux ; ma
qui ne l'étant pas aux leurs, excitent le
cupidité, comme l'or enflâme la nôtre.

L'avidité insatiable des Conquérans d
Pérou & du Méxique, leur fit ainsi proph
n

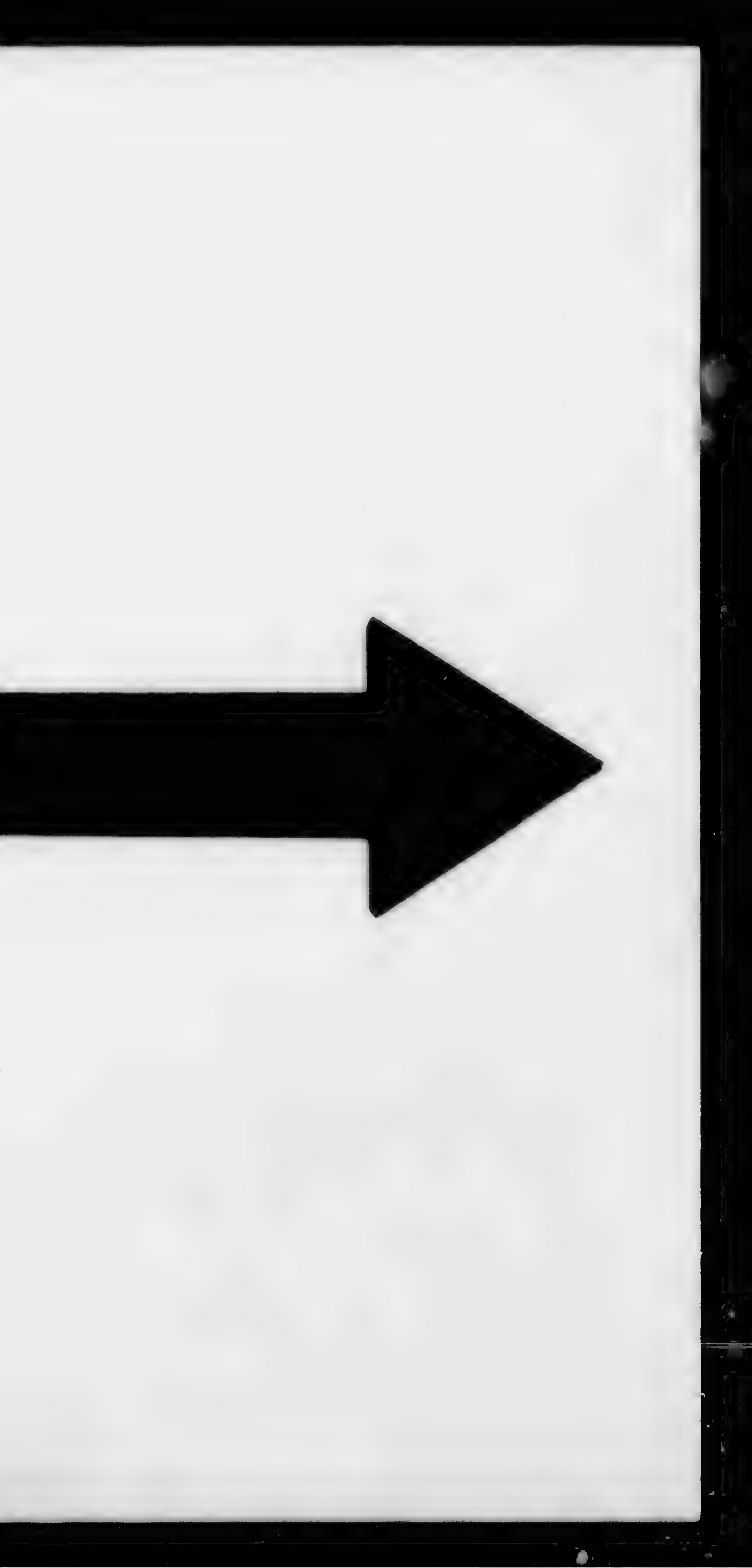
ter toutes les anciennes ſépultures des Indiens, dans l'eſpérance d'y trouver les richeſſes immenſes qu'on avoit coûtume d'y enſévelir avec les corps. Dés qu'ils les avoient ouvertes, ils fouloient aux pieds les cadavres avec ignominie, & ils les jettoient à la voyrie, comme ceux des bêtes. Les Indiens en étoient au deſeſpoir; & malgré la douleur extrême dont ils étoient accablés en voyant ces prophanations, ils ne pouvoient s'empêcher, diſent les Auteurs de ces tems-là, de prier humblement ces impies prophanateurs de diſcerner les richeſſes dont ils étoient ſi avides, d'avec les cendres de leurs Ancêtres, qui ne pouvoient leur être utiles à rien: qu'à la bonne heure ils emportaſſent l'or & les bijoux dont leurs ſépulchres étoient pleins, mais qu'ils laiſſaſſent les corps morts dans le lieu de leur repos, afin de ne pas rendre leur réünion avec leur ame au tems de la Réſurrection future, ¶ trop difficile & trop pénible, en diſperſant çà & là leurs oſſemens ſans aucun reſpect pour leurs Manes.

Soit Religion, ſoit reſpect pour les défunts, ſoit conſidération pour leurs parens, il n'eſt plus permis de nommer une perſonne morte par aucun des noms qu'elle portoit durant ſa vie; & tous ceux ou celles qui avoient des noms ſemblables, ſont obligés de les quitter & d'en prendre d'autres, ce qui ſe fait au premier feſtin. Ces noms reſtent comme enſévelis avec le cadavre, juſqu'à ce que les regrets étant diſſipés & amortis, il plaiſe aux parens de relever l'arbre, & de reſſuſciter le défunt.

A mon arrivée au ſault S. Loüis, les Miſſionnaires jugérent, que pour me donner du

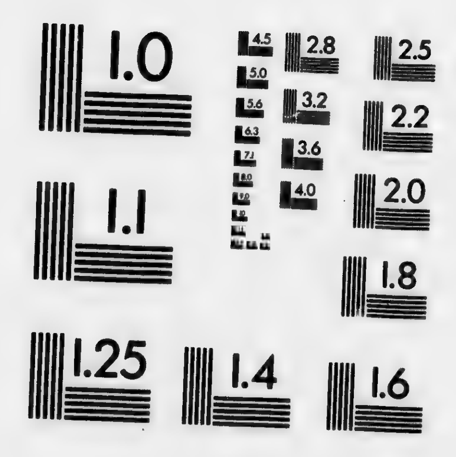
¶ *Gomara, Hiſt. Gener. de las Indias, Lib. 5. cap. 1.*





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





crédit, je devois relever le nom Sauvage du feu Pere Brüyas Missionnaire célébre, & extrêmement considéré des Iroquois, parmi lesquels il avoit passé un grand nombre d'années. Il n'étoit mort que quatre mois auparavant, & c'étoit relever l'arbre trop tôt, selon leurs usages; aussi, quand ils n'étoient pas contens, plusieurs me reprochoient que je leur avois fait injure en prenant le nom de leur Pere; cependant ils ne laissoient pas de me regarder comme un autre lui-même, parce que j'étois entré dans tous ses droits.

C'est un des affronts des plus sensibles qu'on puisse faire à un Sauvage que de lui parler de ses parens morts; on ne leur en rappelle l'idée que dans les cas de nécessité, & dans ces cas-là même, il faut user de précaution. Car, outre qu'on n'ose prononcer le nom du défunt, ainsi que je l'ai déja remarqué, on n'ose pas même dire cruëment qu'il est mort; & de la même façon que chez les Romains, au lieu de dire *mortuus est*, il falloit dire, *vixit*, *abiit*, *fuit*; ainsi qu'on l'écrivoit sur les Urnes sépulchrales, il faut pareillement se servir de circonlocution parmi eux, & dire, par exemple: Le grand Capitaine qui nous a quittés, que nous pleurons, &c. L'idée du mort ne s'évanoüit pourtant pas avec lui, & comme pendant longtems on rend certains honneurs à son Tombeau, le deüil & les regrets durent aussi pendant un tems assez long.

Du Deüil.

Le deüil étant une marque de la tendresse réciproque, qui se trouve entre les personnes unies par le sang, par l'amitié, ou par d'au-

tres liens, doit être regardé comme un devoir fondé sur la nature. Toutes les Nations l'ont trouvé si raisonnable, qu'elles ont été contraintes de l'établir dans leurs Loix. Mais comme en cela, ainsi que dans tout le reste, il y avoit souvent de l'excés ou de l'ostentation, il a fallu que les mêmes Loix en marquassent les régles, & y prescrivissent des bornes.

La Loi la plus essentielle, & le témoignage le plus éclatant du Deüil, étoit de faire couper ses cheveux; car comme on initioit à la sepulture les morts, ou les mourans, en leur coupant les cheveux consacrés aux Divinités Infernales; c'étoit aussi une espéce d'initiation & de mort mystique pour les personnes qui appartenoient de plus prés au défunt, & qui ayant de justes motifs de le regretter, témoignoient qu'il ne tenoit pas à elles qu'elles ne le suivissent, & qu'elles mouroient autant qu'il étoit en leur pouvoir.

Les Juifs n'avoient point quitté cet usage de la Gentilité, malgré les défenses de la Loi, expliquées au Chapitre 14. du * Deutéronome. C'est pourquoi, lorsque Dieu les fait menacer par ses Prophétes d'une entiére désolation, la marque la plus effrayante qu'il puisse leur donner de leur opprobre, c'est ¶ de dire qu'il étendra le cilice sur leur dos, & qu'il répandra la calvitie sur leur tête: comme aussi, qu'il les fera périr, & qu'il ménagera tellement ses coups, qu'ils ne seront point ensévelis, qu'on ne les pleurera point, & qu'il n'y aura personne qui se coupe les cheveux en signe du deüil que devroit naturellement causer leur perte.

* *Deut. cap. 14. v. 1.* ¶ *Ezech. cap. 7. v. 18.*

§ L'Ecriture Sainte marque que les Gentils se coupoient les cheveux, en signe de deüil pour les morts, entre les yeux, c'est à dire, au sommet du front; peut être y en avoit-il qui se rasoient entiérement; mais il paroît plus probable qu'on n'en coupoit que peu, & qu'on laissoit pendre le reste négligemment, sans les tresser & sans les noüer, ainsi que le dit † Virgile des femmes Troyennes.

Et circum Iliades crinem de more solutæ.

Il y en avoit qui dévoüoient leurs chévelures à leurs amis, & qui la leur mettoient entre les mains lorsqu'on les enséveliſſoit, ou qu'on les élevoit sur les buchers où on devoit les consumer. C'est ainsi qu'Achille met entre les mains de Patrocle sa chévelure, que son pere Pélée avoit voüée au fleuve * Sperchius, supposant qu'il retourneroit dans sa patrie.

On couvroit aussi sa tête de cendres, & sa chair du sac & du cilice : c'est-à-dire, d'un vétement usé, déchiré, & d'une couleur lugubre, pour exprimer par ce desordre de toute sa personne, une douleur extrêmement vive, laquelle ne s'entretient que d'elle-même. Dans cet état on se tenoit assis à terre sur des peaux de bêtes, on mêloit la cendre avec ce que l'on mangeoit; & dans les accés de la douleur, on se répandoit le visage contre terre, on se faisoit des incisions sur le corps, on se meurtrissoit la poîtrine à force de coups. Les femmes sur tout se distinguoient par ces sortes d'éclats, elles se déchiroient le visage, elles étourdissoient

§ *Deut. cap.* 14. *v.* 1. † *Virgil. Æneid.* 3. *v.* 65.
* *Homer. Iliad.* 23. *v.* 152.

tout le monde par leurs hurlemens, & faiſoient cent autres extravagances, que l'on fut obligé de modérer pour la conſolation de celles qui ne pleuroient que par grimace & par bienſéance, plûtôt que par un vrai regret pour des perſonnes, qui ne leur étant pas auſſi chéres qu'elles devroient l'être, meurent pour l'ordinaire beaucoup trop long-tems aprés les premiers ſouhaits qu'elles ont formés pour les voir mourir. Toutes ces marques de deüil ſont marquées ſi ſouvent, & dans l'Ecriture Sainte, & dans les Auteurs Prophanes, qu'il n'eſt pas néceſſaire de s'arrêter ſur chaque choſe en particulier, pour l'appuyer par des autorités.

Le Deüil chez les Sauvages, a auſſi ſes Loix conſacrées par un uſage de tems immémorial, qui porte le caractére de la plus vénérable Antiquité. Aprés les premiers jours où le cadavre a été expoſé dans la Cabane, & qui ſont un tems de pleurs continuels, il y a dix jours encore de grand Deüil, & une année enſuite ou deux, où le Deüil eſt plus modéré.

Les Loix du grand Deüil ſont trés-auſtéres; car pendant ces dix jours, aprés s'être fait couper les cheveux, s'être barboüillé le viſage de terre ou de charbon, & s'être mis dans le plus affreux négligé, ils ſe tiennent au fonds de leur natte la face contre terre, ou tournée vers le fond de l'Eſtrade, ayant la tête enveloppée dans leur couverture, qui eſt le haillon le plus ſale & le plus mal propre qu'ils ayent. Ils ne regardent ni parlent à perſonne, ſi ce n'eſt par néceſſité & à voix baſſe; ils ſe croyent diſpenſez de tout devoir de civilité & de bienſéance à l'égard de ceux qui viennent viſiter chez

eux; ils ne mangent rien que de froid; ils n'approchent point du feu, même en hyver pour se chauffer, & ne sortent que la nuit pour leurs besoins.

Dans le petit Deüil, ils se contentent de sortir rarement: de ne point assister aux festins & aux Assemblées publiques: de se dispenser de quelques devoirs de la civilité ordinaire: de ne point s'orner, & de ne pas même graisser leurs cheveux.

Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes sortes de personnes, les Loix du Deüil ne sont pas égales aussi pour tout le monde. Ceux qui y sont plus étroitement obligez, ce sont l'Epoux & l'Epouse. Dés que l'un des deux a payé le tribut à la nature, la Cabane du défunt acquiert un droit sur celui qui reste, qu'elle n'avoit pas du vivant de tous les deux. Car le mariage n'obligeant pas les contractans à passer dans la Cabane l'un de l'autre, & chacun restant chez soi, dés que la mort a rompu leurs liens, celui qui survit, soit l'époux, soit l'épouse, est obligé de quitter sa Cabane, & de se transporter pour quelque temps dans la Cabane du défunt pour le représenter, & pour le pleurer en compagnie de ses parens; & ceux-ci sont tellement les maîtres de son Deüil, qu'ils peuvent l'obliger à l'observer rigoureusement selon les usages, ou bien le dispenser du tout, ou en diverses choses, comme il leur plaît.

Lorsque les Epoux se sont tendrement aimez, & qu'ils ont bien vécu ensemble, ils cherchent dans leur veuvage à faire leur Deüil dans la rigueur, & les parens qui ont lieu d'être contens, en ont du plaisir. Alors le Deüil allant son train, se modére peu à peu

en vertu de certaines dispenses que les parens accordent, & qui sont déclarées en public dans les festins par des présens, qui témoignent leur volonté, jusqu'à ce que le temps du Deüil étant expiré, on les déclare par une derniére parole, c'est-à-dire par un dernier présent, entiérement libres de se pourvoir ailleurs. Cela se fait en cérémonie en plein Conseil, où l'on habille la veuve, & l'on tresse ses cheveux, que le Deüil l'obligeoit de porter épars. Mais si les parens ont eu lieu de se plaindre du peu de complaisance d'un Epoux ou d'une Epouse, dont les mauvaises maniéres étoient un indice qu'ils estimoient peu leur alliance, ils ne leur permettent pas de remplir le temps de leur Deüil, & ils ne tardent pas à leur faire signifier par un présent, qui est le seul qu'ils doivent attendre, qu'ils les tiennent dégagez de tout ce qu'ils peuvent leur devoir en ce point, & qu'ils les laissent dans leur pleine liberté. Avec cela néanmoins il seroit honteux à un homme veuf, encore plus à une femme veuve, de se remarier avant le temps prescrit au Deüil ordinaire, & si ils le faisoient l'un ou l'autre avant que les parens du mort leur en eussent donné la liberté par leur derniére parole, ils s'exposeroient eux & les Epoux ou Epouses qu'ils prendroient, à toutes sortes d'outrages qu'on seroit en droit, & qu'on ne manqueroit pas de leur faire.

Les femmes Iroquoises qui se font couper leurs cheveux, ne se font point raser entiérement. Elles ne dévroient proprement que retrancher cette tresse qui leur pend derriére le dos, en la coupant à la naissance des épaules; mais les parens de l'Epoux considérant que c'est leur plus bel ornement, qu'il

faudroit trop de tems pour que les cheveux revinssent à leur premier état, & que ces femmes ne pourroient sortir de leur Cabane pendant ce tems-là, les font prier de la conserver. Alors elles croyent faire assez d'en faire couper une petite partie, & elles laissent pendre le reste négligemment, sans en prendre aucun soin. Les hommes font aussi couper quelque peu de leurs cheveux, & pendant cette opération, laquelle ne doit pas être douloureuse, le cérémonial veut que les uns & les autres témoignent par leurs paroles, qu'ils en ressentent une douleur aussi vive, que si on coupoit le fil de leur vie. Les femmes de la Virginie sement leurs cheveux dans le Cimetiére, ou les jetttent sur la Tombe, aprés les avoir fait couper. Les femmes Brésiliennes & les Caraïbes font couper les leurs prés de la tête, & ne finissent leur Deüil que quand ils sont revenus. C'est, dit Homére,* presque l'unique present que puissent faire les amis à leurs amis morts que de couper leurs cheveux, de les semer autour de leur sépulchre, & de leur donner des larmes.

† Les Auteurs écrivent des Lyciens §, que pendant leur Deüil ils s'habilloient en femmes, pour marquer que les pleurs & les larmes n'étant convenables qu'à ce sexe foible, ils devoient bien-tôt le finir, & prendre les sentimens d'un courage mâle, tel qu'il convient à des hommes, qui ne se laissent point abattre à la douleur. Je ne trouve pas que les Iroquois & les autres Sauvages leur ressemblent en ce point, si ce n'est peut-être que comme il n'y a pas grande différence dans

* *Homer. Odyss.* 4.
† *Valer. Maxim. Lib.* 2. *de Instit. Antiq.*
§ *Plutarch. Oratione Consol. ad Apollon.*

la maniére de s'habiller de l'un & de l'autre sexe, ils s'enveloppent pendant ce temps-là la tête comme les femmes pour cacher leur afliction; coûtume qui étoit aussi gardée anciennement chez les Perses*.

Le Lessus & les éjulations musicales se font assez réguliérement par les femmes pendant tout le tems du Deüil trois fois le jour, au lever du Soleil, au midi, & à son coucher. On les continuë quelquefois plusieurs années, mais non pas avec cette régularité. Chez quelqu'unes des Nations Iroquoises & au Brésil, c'est une occupation ordinaire des femmes toutes les fois qu'elles vont au bois & aux champs, ou qu'elles en reviennent, chemin faisant, chacune fait sa partie: mais cela ne préjudicie en rien à leur bonne humeur; car aprés avoir fini, elles sont aussi prêtes à rire, que si elles n'avoient pas pensé à pleurer.

La coûtume de pleurer les morts, a passé chez quelques Nations de l'Amérique, en devoir de civilité ou de bienséance à la réception des Etrangers. On ne croit pas pouvoir les honorer davantage, qu'en entrant dans les sentimens de Deüil & de tristesse qu'ils peuvent avoir de la perte qu'ils ont faite des personnes de leur Nation, qui devoient leur être chéres. Ils nomment alors ceux qu'ils ont connus des gens de la Nation qui les visitent, & font des lamentations d'autant plus vives, qu'ils les regardent comme le lien de leur union & du droit d'hospitalité qu'ils ont les uns chez les autres. Au Brésil ce sont les femmes qui viennent pleurer de la sorte; elles s'accroupissent sur leurs talons, en mettant les deux mains

* *Quint. Curt, Lib.* 10.

ſur leur viſage ; elles ſe tiennent pendant quelque tems en cette poſture, pleurant en cadence,& verſant des larmes. Chez les Sioux & chez quelques Peuples de leur voiſinage, ce ſont les hommes qui pleurent ainſi, en mettant la main ſur la tête des étrangers, qui les viſitent pour honorer les morts de leur Nation.

L'Ecriture Sainte nous marque que c'étoit un ancien uſage chez les Orientaux. Il eſt raporté dans la Genéſe *, que Jacob voyant Rachel pour la premiére fois, & ayant appris qu'elle étoit ſa couſine & fille de Laban, il lui donna un baiſer, & ſe mit à pleurer en élevant ſa voix. Il lui dit enſuite qu'il étoit le frére de ſon pere, & le fils de Rebecca. On ne voit aucun motif dans Jacob, qui puiſſe l'engager à pleurer. La rencontre de Rachel devoit lui inſpirer plûtôt des ſentimens de joye, que l'envie de faire des lamentations. Il eſt donc à croire que Jacob s'acquitte en cette occaſion d'un devoir ordinaire des Orientaux de pleurer ſur les perſonnes avec qui ils avoient quelque alliance, encore plus ſur celles de qui ils tiroient leur origine, les uns & les autres. Et cette maniére d'élever ſa voix en verſant des larmes, laquelle eſt ici remarquée par la Sainte Ecriture, ſe rapporte aſſez bien à celle qu'ont les Américains de pleurer en chantant.

Fête générale des Morts.

Parmi la plûpart des Nations Sauvages, les corps morts ne ſont que comme en dépôt dans la ſépulture où on les a mis en premier lieu. Aprés un certain temps on leur fait de nouvelles obſéques, & on acheve de s'ac-

* *Gen. cap.* 29.

quiter envers eux de ce qui leur est dû par de nouveaux devoirs funéraires. Les Caraïbes & une grande partie des Sauvages Méridionaux, laissent couler une année entiére pour donner le temps aux chairs de se consumer; alors ils célébrent l'Anniversaire, & invitent les Villages de la Nation à cette Fête *. On s'assemble de tous les Carbets, & aprés avoir passé plusieurs jours à chanter & à danser à l'honneur des défunts, on fait calciner leurs os; ils réduisent ces ossemens calcinés en poudre; ils mêlent cette poudre ou ces cendres dans leur boisson, & boivent jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien dans les vaisseaux: donnant ainsi un exemple fréquent & héréditaire dans toute une Nation, d'un amour aussi ardent pour leurs parens & pour leurs concitoyens, que l'étoit celui qui a immortalisé la célebre Artemise Reine de Carie, laquelle ne voulant point donner d'autre sépulture au corps de Mausole son Epoux, que le sien propre, consacra encore mieux sa mémoire à la postérité par cette action éclatante, que par le monument qu'elle lui éleva, quoiqu'il fût si superbe, qu'on en a parlé comme d'une des sept merveilles du monde.

Le Sieur Biet † particularise davantage cette action des Caraïbes. Il prétend que quelques-uns font brûler les corps immédiatement aprés leur mort; mais que d'autres les mettent dans la fosse, ornés de leurs armes & de leurs caracolis. Ils leur apportent ensuite à manger avec grande cérémonie, disant qu'il faut leur donner à manger jusqu'à ce qu'ils n'ayent plus de chair sur les

* *Lettre du P. de la Neuville dans les Mémoires de Trévoux, Mars 1723.*

† *Biet, Voyage de la Terre Equinoxiale, Liv. 3. c. 14. p. 394.*

os, parce qu'ils ſont perſuadés qu'ils ne vont point au pays des Ames qu'ils ne ſoient ſans chair. Quand donc ils croyent que les chairs ſont entierément conſumées, ils font *un vin* ou une aſſemblée pour les brûler, ce qu'ils pratiquent en cette ſorte : Ils les mettent dans un lit de coton bien blanc; quatre jeunes filles tiennent chacune un coin de ce lit, elles font danſer ces os au ſon de quelque inſtrument, & toute l'aſſemblée danſe auſſi, beuvant toûjours à leur ordinaire. Lorſqu'elles les ont bien fait danſer, on dreſſe un bucher, où on les fait brûler avec tout ce qui leur a ſervi pendant leur vie. Tout étant réduit en cendres, s'il ſe trouve quelques os qui n'ayent pas été conſûmés, ils les pulvériſent, les paſſent par une ſorte de tamis, & mettent ces cendres dans de l'eau, dont ils ſe frottent les jambes. Ils continuënt enſuite à boire, aprés-quoi chacun ſe retire. Le Sieur Biet ne dit pas qu'ils boivent ces cendres, mais peut-être étoit-il moins bien inſtruit que le Pére de la Neuville, qui a écrit aprés lui, & qui parle des mêmes Sauvages. Lopés † de Gomara dit des habitants du fleuve de Palmas, qu'ils enterrent tous ceux qui meurent, excepté les Devins qu'ils brûlent par honneur, & que pendant que le corps brûle, ils chantent & ils danſent; ils recuëillent enſuite les cendres, & les gardent juſqu'au bout de l'an, auquel temps les parens & la femme du défunt les boivent, accompagnant la cérémonie de cet Anniverſaire de pluſieurs inciſions ſanglantes qu'ils font ſur leur corps.

Les Nations de l'Amérique Septentrionale

† *Lopes de Gomara, Hiſt. gener. de las Indias, lib. 2. cap. 2.*

font une Fête générale, à laquelle rassemblant tous les cadavres de ceux qui sont morts dans l'intervalle d'une Fête à l'autre, & invitant toutes les Nations voisines & alliées, où ils les font brûler, comme c'est l'usage des Peuples du Nord, ou bien ils les ensévelissent dans une fosse commune.

Il y a quelque variation entre ces Nations touchant la maniére, & le temps auquel elles ont coûtume de célébrer cette Fête. Quelques-unes la célebrent d'année en année. Les Hurons & les Iroquois ne la célébrent que de dix en dix ans, ou de douze en douze, ou toutes les fois qu'ils changent de Village. Comme je n'ai point assisté à aucune de ces Fêtes, je me réglerai sur la description ¶ qu'en a donné le Pére de Brébeuf, à laquelle j'ajoûterai quelques circonstances que j'ai trouvées dans les Mémoires manuscrits du Sieur Nicolas Perrot.

La Fête générale des Morts est de toutes les actions, qui intéressent les Sauvages, la plus éclatante & la plus solemnelle. Ils lui donnent le nom de *Festin des Ames*, & elle leur paroît si importante, qu'ils s'y préparent d'une Fête à l'autre, afin de la rendre plus superbe, & de la célébrer avec plus de splendeur & de magnificence.

Dés que le terme approche on tient Conseils sur Conseils, soit en particulier dans les Villages, soit dans l'assemblée générale de toute la Nation, pour convenir du lieu où l'on doit faire la fosse commune : pour déterminer le temps précis de la Fête, & pour prendre les mesures nécessaires, afin de la rendre magnifique par le concours nombreux des

¶ *Relat. de la Nouv. France pour l'an 1634. 2. part.*

Peuples voiſins & alliés qu'on doit attirer à ce ſpectacle.

Ces ſortes de Conſeils ne laiſſent pas de ſouffrir quelquefois de grandes difficultés par la jalouſie des Chefs, dont quelques-uns voyant avec peine leurs Emules s'accrediter davantage, & avoir la plus grande part aux affaires, font naître divers incidens ſous divers prétextes pour troubler la Fête, & cauſer une eſpéce de ſchiſme en faiſant leur feſtin à part, & mettant les morts de leur dépendance dans une foſſe ſéparée, ainſi qu'il arriva à celle, dont le Pére de Brébeuf nous a donné le detail.

Aprés être convenus du temps & du lieu, on choiſit parmi les Chefs un Maître de la Fête, qu'on apelle le *Maiſtre du Feſtin*. Celui-ci envoye par-tout ſes ordres, afin que tout ſoit prêt pour la cérémonie, & que rien n'y manque.

Chaque Village eſt alors en mouvement. Au premier beau jour tous ſe tranſportent au Cimetiére, où les Libitinaires & les Pollinćteurs de chaque famille, qu'ils nomment *Acibieonné*, tirent, en preſence des parens, les mêmes corps qu'ils avoient eu autrefois le ſoin de mettre dans la ſépulture, tandis que ceux qui ont des morts enſevelis ſéparément au loin, en quelque lieu du pays que ce ſoit, vont les chercher ſans plaindre leur peine.

C'eſt un ſpectacle ſans doute bien frapant à l'ouverture de ces Tombeaux, que la vuë de la miſére humaine dans ces Images de la mort, laquelle prend, ce ſemble, plaiſir à ſe peindre en mille maniéres diverſes dans ces cadavres, qui ſont tous différens les uns des autres, ſelon les progrés qu'a fait ſur

eux la corruption. Les uns sont secs & arides : les autres ont encore un parchemin sur les os : les uns sont recuits & boucanés sans apparence de pourriture : quelques autres commencent à peine à se corrompre : d'autres enfin fourmillent de vers, & nägent dans le pus. Mais je ne sçais ce qui doit frapper davantage, ou l'horreur d'un coup d'œuil si révoltant, ou la tendre pieté, & l'affection de ces pauvres peuples envers leurs parens décedés ; car rien au monde n'est plus digne d'admiration, que le soin empressé avec lequel ils s'acquitent de ce triste devoir de leur tendresse, ramassant jusqu'aux moindres ossemens, maniant ces cadavres tout dégoutans d'ordures, en séparant les vers, les portant sur leurs épaules pendant plusieurs journées de chemin, sans être rebutés de leur puanteur insupportable, & sans laisser paroître d'autre émotion, que celle du regret d'avoir perdu des personnes, qui leur étoient, & qui leur sont encore bien chéres.

L'ouverture des Tombeaux étant faite, on laisse quelques heures ces cadavres ainsi découverts en spectacle, donnant ainsi le loisir à chacun de faire réflexion à ce qu'il doit être un jour, pendant qu'on renouvelle le Lessus & les pleurs comme au jour du trépas. On les couvre ensuite de robes neuves, & peu aprés on décharne tous ces ossemens, dont on jette dans le feu la peau & les chairs, avec les fourrures & les nattes dans lesquelles ils ont été ensevelis. On ne touche point aux corps entiers, qui ont été inhumés depuis peu, on se contente simplement de les nétoyer. Ces ossemens étant ainsi purifiés, & mis, partie dans des sacs, partie dans des robes de castor, on enléve les corps entiers

sur des brancards ; d'autres chargent les paquets d'ossemens sur leurs épaules, & tous se retirent dans leurs Cabanes, où chacun fait festin à ses morts.

Deux ou trois jours avant le départ, on porte tous ces cadavres & tous ces ossemens dans une des Cabanes de Conseil, où une partie sont suspendus, & les autres étalés de rang tout du long de la Cabane, avec tous les présens qui sont destinés pour la Fête. Le Chef de la Cabane leur fait un festin magnifique, & les traite au nom du Capitaine défunt, dont il a relevé le nom. Il y chante la chanson de mort de ce Capitaine, ce qui fait voir que les chansons y sont héréditaires, aussi-bien que les noms, afin de montrer une plus grande conformité avec la personne qu'on ressuscite, dont il semble que rien ne périt. Les Conviés y ont la liberté qu'ils n'ont pas en certains autres festins, de faire part à leurs amis de ce qu'ils ont de bon, & même d'emporter chez eux ce qui leur plaît; enfin à l'issuë du festin, chacun sort de la Cabane en chantant *haé! haé!* ce qu'ils appellent imiter le cri des Ames.

Tout se dispose ensuite pour le voyage, & quand tout est prêt, on les voit partir au nombre de deux ou de trois cens personnes, chargés de leurs corps morts & de leurs paquets d'ossemens sur leurs épaules, couverts de belles robes de castor. Quelques-uns prennent la peine d'attacher ces ossemens dans leur place naturelle, & ornent ensuite ces squelettes de colliers de porcelaine, & de belles guirlandes de long poil d'orignal, teint en un fort beau rouge. Ils marchent à petites journées, & séjournent par-tout. Au sortir de leurs Villages, sur leur route, & à l'appro-

che des Villages par où ils doivent passer, ils renouvellent leurs lamentations, & leur cri des Ames. On sort de tous ces Villages pour venir au-devant d'eux : ils se font mille largesses en ces sortes de rencontres, & l'ordre est si bien établi, que chacun a par-tout son gîte pour son monde & pour ses morts, sans que cela produise la moindre confusion.

Il y a du plaisir à voir arriver tous ces divers convois au lieu du rendez-vous général, où l'ordre est également bien gardé, la réception plus magnifique, & les festins plus nombreux & plus abondans.

Les Etrangers qui ont été invités pour assister à la Fête, font une masse commune des présens qu'ils apportent pour couvrir les morts. On les reçoit dans une Cabane faite exprés, où chaque Nation alliée a sa place marquée. Dés qu'ils sont arrivés, ils se tiennent debout dans la Cabane où on les a introduits ; ils exposent le sujet de leur venuë, & l'invitation qu'on leur a faite ; ils offrent ensuite leurs présens, ils se dépoüillent de tous leurs vétemens, & se mettent à danser au son du tambour & de la tortuë, se suivans tous file à file autour de trois sapins dressés exprés dans la Cabane. Cependant on ôte les présens qu'ils ont apporté, & toutes leurs dépoüilles ; & ceux qui les ont invités, en remettent d'autres à la place beaucoup plus considérables, & on leur fait festin.

Quelques jours se passent ainsi à assembler le monde, tant ceux de la Nation qui apportent leurs morts, que les Etrangers invités à la Fête. Ce ne sont pendant ce temps-là que largesses réciproques à l'honneur des Morts. Les Chefs & les particuliers font divers petits festins, où ils apellent jusqu'à vingt

& trente personnes ; mais au lieu de servi[r] des vivres & des mets dans ces festins, c[e] sont des présens de différente espéce, de[s] robes, des haches, des chaudiéres. Le[s] Chefs & les Considérables se distinguent pa[r] ces sortes de libéralités qui les épuisent.

On s'occupe aussi à divers jeux. Les jeunes gens d'un côté, & les jeunes femmes de l'autre, s'exercent du matin jusqu'au soir séparément, soit à tirer de l'arc, soit à la course, soit à l'exercice du Levier. Chaque exercice a un prix destiné pour le victorieux, & ces honneurs funébres, où la force & l'adresse ont leur récompense, rappellent encore aujourd'hui dans le sein de l'Amérique le souvenir de ces jeux de l'Elide, marqués par des Epoques, qui servent à régler la Chronologie des premiers temps, & qui excitérent pendant plusieurs siécles l'émulation de toute la Gréce.

On prépare cependant au milieu d'une grande place, dont est convenu dans le Conseil, une fosse d'environ dix pieds de profondeur, & de plusieurs toises de diamétre. On environne cette fosse d'un échafaut ou amphitéâtre de dix toises de profondeur, & de dix ou douze pieds de haut : autour régnent quantité d'échelles pour y monter, & au-dessus s'élévent grand nombre de perches dressées d'espace en espace, lesquelles soûtiennent de longues traverses, destinées à porter tous ces paquets d'ossemens qu'on y doit mettre en étalage à la vûë du public. On étend ensuite quantité de nattes ou d'écorces dessous le Théâtre, & l'on éléve quantité de petits échafauts à hauteur d'homme sur les bords de la fosse, pour les corps entiers qu'on a soin d'y porter dés la veille de la Fête.

Le jour de la Cérémonie on fait divers cris dans le Village, afin que chacun ſe tienne prêt de partir à l'heure marquée. Chaque famille ſe range à l'ordre, & chacun s'occupe de la tâche qu'on lui a donnée. On délie alors ces paquets, qui ſont ſuſpendus dans les Cabanes; on les développe derechef devant les parens, qui veulent avoir la conſolation de les voir, de les manier, & de les orner encore avant que de leur dire les derniers adieux; la douleur ſe renouvelle à cette triſte vûë, & le Leſſus recommence comme le jour des funérailles; de ſorte qu'on n'entend partout qu'éjulations & que cris lugubres.

A l'iſſuë de ces lamentations on refait de nouveau les paquets, & chaque Village, chaque Tribu ſous ſes Chefs, ſe met en chemin en ordre de proceſſion, obſervant de faire garder un certain rang de bienſéance aux morts même dans leur marche; de maniére que celui qui porte le corps d'un Chef, va à la tête, ainſi des autres, ſelon les différentes proportions de conſidération, d'âge & de ſexe.

A meſure que ces proceſſions arrivent dans cette grande place où eſt la foſſe, chacune ſe loge en divers cantons, qui leur ſont aſſignés par le Maître des Cérémonies, ſelon l'ordre des Villages, & le nombre des familles; on met à terre tous ces paquets d'oſſemens, comme on fait la poterie de terre dans une Foire; & lorſque tout le monde eſt rendu, on fait la montre des préſens qu'on étale, partie à terre, & partie ſur des perches, où on les laiſſe un temps conſidérable pour donner le loiſir aux Etrangers d'admirer leur richeſſe & leur magnificence. A la Fête des Morts, dont le Pére de

Brébeuf nous a donné la Relation, il y en avoit douze cens, qui occupoient cinq ou six cens toises de terrain, où ils restérent en parade l'espace de deux heures ; cependant l'assemblée ne passoit pas le nombre de deux mille personnes.

Chaque Village, rangé sous ses Chefs, se dispose ensuite à monter sur le Théatre où chaque famille a son département. Au moindre signal que doit faire le Maître des Cérémonies, ils y courent comme à l'assaut, & dans un moment le Théatre est rempli à la faveur des échelles qui l'environnent. Ils accrochent les paquets d'ossemens aux perches préparées pour cet usage. Tous descendent avec la même précipitation, retirent toutes les échelles, ne laissant sur le Théatre que quelques Chefs, qui y restent pour faire la distribution des présens.

Vers la fin de cette distribution on pave le fonds de la fosse, & on la borde de grandes robes de dix castors chacune : on met dans le milieu quelques chaudiéres & quelques autres meubles à l'usage des Morts, & on y descend les corps entiers, dont chacun emporte avec soi une, deux, ou même trois robes de castor. C'est alors une étrange confusion, tout le monde se jettant à corps perdu dans la fosse pour en retirer quelques poignées de sable, qui, dans leur persuasion, doit leur être d'une grande utilité pour les rendre heureux au jeu.

L'année ou le Pere de Brébeuf fut témoin de la cérémonie, on s'étoit arrangé pour passer la nuit sur la place, où l'on alluma de grands feux, & où l'on fit festin. Peut-être eut-on attendu jusqu'au lendemain bien avant dans le jour pour terminer la Fête

mais un de ces paquets d'ossemens s'étant détaché de lui-même, & ayant roulé dans la fosse, ce bruit, qui surprit tout le monde, mit par-tout l'allarme; on courut de toutes parts avec un tumulte épouventable sur le Théatre, d'où l'on vuida dans un moment tous ces paquets dans la fosse, réservant néanmoins les robes de fourrure dont ils étoient couverts. Ce bruit ayant cessé pour quelque temps, ils se mirent à chanter; mais d'un air si triste & si lamentable, que le Pére, qui voyoit tout, à la faveur des feux dont la place étoit pleine, se répresenta vivement l'horrible tristesse & l'image du désespoir, où les ames de ces infidéles étoient plongées dans les Enfers.

Quelques jeunes gens avec des perches arrangeoient les os dans la fosse, qui en fut pleine à deux pieds prés. Ils renversérent pardessus les robes de castor, qui la débordoient, & couvrirent le reste de nattes & d'écorces, qu'on combla de bois, de pierres, & de terre qu'on y jetta sans ordre. Quelques femmes y apportérent des plats de sagamité de leur bled d'inde; & le lendemain & les jours suivans, plusieurs Cabanes du Village en fournirent de grandes corbeilles, qui furent répanduës sur la fosse comme une derniére marque de tendresse envers les Morts, à qui on en faisoit le sacrifice.

De douze cens présens, dont on avoit fait la montre à cette Fête, sans parler des largesses que se firent les particuliers, & des prix qui avoient été proposés pour les différens exercices, quarante robes furent employées à parer la fosse, plusieurs restérent ensevelies avec les corps entiers; on en donna vingt au Maître du festin pour remercier les Na-

tions étrangéres qui avoient été invitées au spectacle : les morts en distribuérent quantité par les mains des Chefs & de leurs amis vivans : une partie ne servit que de parade, & fut retirée par ceux qui les avoient exposées ; les Anciens qui en avoient l'administration, en mirent à quartier sous main un assez bon nombre, & le reste, aprés que la fosse eut été comblée, fut coupé en piéces, & jetté en lambeau par dessus le Théatre, au peuple, qui se les disputoit, de maniére qu'il falloit encore les partager entre autant de personnes qu'il y en avoit à les prétendre ; ce qui est sans doute l'effet de quelque superstition ; car ces lambeaux ne peuvent leur servir à aucun usage.

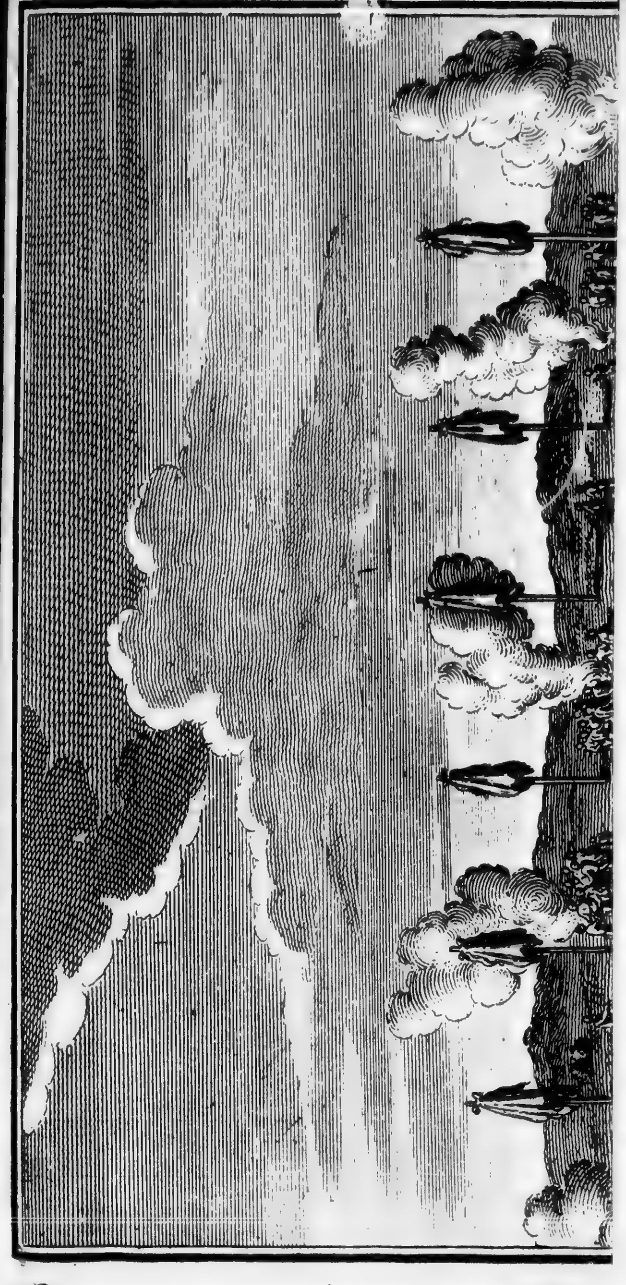
Ainsi finit cette lugubre Fête, qui sert à unir davantage ces peuples, à resserrer plus étroitement les liens qui les attachent les uns aux autres, & qui dans des Barbares, est un exemple bien humiliant, si nous comparons leur piété envers leurs parens & leurs concitoyens défunts, avec l'indifférence que nous avons pour les nôtres, lesquels sont ordinairement aussi-tôt oubliés qu'inhumés.

Quoiqu'en puissent prétendre les impies, qui veulent que tout périsse avec le corps, ils peuvent s'instruire de la vérité par la pratique de ces Peuples grossiers ; car nonobstant ce qu'ils peuvent dire, cette Institution maintenuë depuis leur origine, est manifestement un ouvrage de la Religion, & un témoignage de la Foy ancienne. Et bien qu'aujourd'hui les sentimens de Religion soient fort abrutis par le déréglement de leurs mœurs, & peut-être encore plus par l'impiété de ceux des Européens qui les fréquentent ; quoique même ce dernier usage-ci commence à

ES
invitées
ribuérent
de leurs
ue de pa-
s avoient
ent l'ad-
ier sous
te, aprés
oupé en
dessus le
toit, de
ger entre
les pré-
de quel-
ne peu-

ui sert à
rrer plus
t les uns
s, est un
mparons
rs conci-
que nous
ordinai-

mpies,
e corps,
la pra-
nobstant
stitution
nifeste-
n témoi-
'aujour-
ent fort
nœurs,
de ceux
quoique
nence à







41.

Tom. IV. Pag. 165.

bolir preſque
nt été; parce
re l'inutilité de
dommage qu'
n'en quelques
ent éteint; ce
ne preuve conv
le, que les am
du Tombeau.
le qu'ils ne pre
vres ſecs & po
dans la corrup
tradition que
nos premiers
oient reprendre
quelle durera a

D

L A N

L ne me reſte
gue pour finir
Dieu ne s'y fa
autres merveil
ſageſſe & de ſa
étant néceſſair
liens de la ſoc
rable que dans
répanduës dan
même des P
re & une œc
is été en état
art & par pri

bolir presque par-tout où les Européens ont été ; parce qu'ils leur ont fait comprendre l'inutilité de ces profusions d'une part, & le dommage qu'elles leur causoient de l'autre: qu'en quelques endroits même il soit entiérement éteint ; ce qu'ils faisoient autrefois, est une preuve convainquante de l'opinion générale, que les ames survivoient à la pourriture du Tombeau. Il est aussi trés-vrai semblable qu'ils ne prenoient tant de soin de ces cadavres secs & pourris, ou nageant dans le pus & dans la corruption, qu'en conséquence de la tradition que leurs Ancêtres avoient reçûë de nos premiers Peres, que ces cadavres devoient reprendre un jour une nouvelle vie, laquelle durera autant que l'Eternité.

DE LA LANGUE.

IL ne me reste plus qu'à parler de la Langue pour finir cet Ouvrage, le doigt de Dieu ne s'y fait pas moins sentir que dans les autres merveilles, qui sont les effets de sa sagesse & de sa puissance ; car le langage étant nécessaire à l'homme pour former les liens de la societé, il doit paroître admirable que dans cette multitude de Langues répanduës dans le Monde, il regne dans celles même des Peuples les plus grossiers un ordre & une œconomie qu'ils n'ont jamais été en état d'introduire d'eux-mêmes par art & par principes, & qu'ils ont en-

core aujourd'hui ſans être en état de les bie comprendre ; de maniére qu'ils paroiſſen tout ſurpris lorſque les Miſſionnaires, qu les ont pénétrées par un long uſage, par un étude conſtante, & encore plus par le ſe cours d'enhaut, leur font remarquer dan leur Langue propre cette connexion métho dique qu'ils n'avoient jamais aperçûë.

* Les hommes n'ont eu qu'un même Lan gage juſqu'à cette entrepriſe inſenſée de leu vanité que Dieu ſe plut à confondre, e mettant un tel déſordre dans leurs penſées qu'ils ne faiſoient que ſe troubler dan leur ouvrage par ce dérangement ſubit & inopiné, qui ayant broüillé toutes les e péces & la ſignification des mots, les m dans l'impoſſibilité de pouvoir s'entendre.

Rien n'eſt mieux marqué dans la ſaint Ecriture que ce prodigieux évenement. Ma je crois que c'eſt ſe donner une peine inuti que de vouloir deviner en combien de Lan gues Meres ſe fit cette célébre diviſion. Je n ſçais ſur quoi fondé on s'étoit perſuad qu'elle s'étoit faite en 72. Langues origina les ; & je crois qu'il eſt trés-peu importa de ſçavoir s'il y en a eu un nombre plus gran ou beaucoup moindre.

Je ne vois pas non plus qu'on doive ſe fat guer beaucoup à ſoûtenir, que la Lang Hébraïque ſoit celle que parloient les hom mes juſqu'au tems de la Tour de Babel, elle eut le privilége d'être conſervée dans famille d'Héber ; & qu'elle fut tranſmiſe p Abraham au peuple Juif qui en eſt deſcend Ceux qui dans cette opinion tâchent de ra porter toutes les autres Langues à des racin hébraïques qu'ils croyent appercevoir, donne

* *Gen. cap. xi. v. 7. 8.*

donnent des peines inutiles pour des conjectures purement imaginaires.

La Langue Hébraïque est respectable à la vérité pour avoir été la Langue du Peuple de Dieu, & la premiere dans laquelle les Livres saints ont été écrits, quoi-que ce ne soit pas le son de la parole, ou la figure des caractéres, mais les vérités qu'ils contiennent, qui leur attirent ce respect. Mais cette Langue en elle-même n'a pas de plus grandes beautés que les autres, & n'a rien en soi qui puisse faire dire qu'elle ait pû mériter un privilége tel qu'on le suppose, pour être conservée au tems de la confusion. Quand Dieu n'eût pas conservé cette premiére Langue que parloient Adam & sa postérité, le miracle qu'il opéra à la Tour de Babel, eût-il été défectueux ? Il me paroît au contraire qu'il eût été plus complet en ne la conservant pas. Héber étoit-il plus homme de bien que les autres, qui mirent le comble à leur témérité insensée dans cette entreprise commune des hommes contre Dieu ? D'où lui pouvoit donc venir un privilége aussi spécial & aussi frappant que celui-là ?

* Le sçavant M. Huet a crû aprés Théodoret, qu'on pouvoit penser que cette premiére Langue qu'on avoit parlé jusqu'à la tour de Babel, avoit été entiérement éteinte en cette occasion ; & que l'Hébraïque qu'il croit être la même que la Cananéene, étoit une de celles qui s'y étoient formées : qu'Abraham sortant de la Chaldée, qui étoit son païs, avoit été obligé d'apprendre celle de la Terre de Chanaan que sa postérité parla depuis.

Il seroit en effet difficile de concevoir,

* *Huet, demons. Evang. Prop. 4. cap. 13. p. 134.*

comment dans la seule famille d'Abraham, laquelle étoit confonduë depuis trés-long-tems parmi les Chaldéens, cette Langue eût pû se conserver au milieu d'un peuple nombreux, qui en parloit une autre toute différente; & bien que cela ne soit pas impossible, rien cependant n'oblige à le croire sans des preuves bien solides & bien fondées.

Je ne crois pas néanmoins que la Langue Hébraïque fût aucune des Langues étrangeres qu'Abraham avoit aprises. Il est bien plus naturel de penser qu'Abraham, dont la Langue maternelle étoit celle qu'on parloit de son tems dans la Chaldée, parla toûjours cette même Langue parmi les siens, quoi-que les divers voyages qu'il fut obligé d'entreprendre, le missent dans la nécessité d'en aprendre assez de celles de ses Voisins pour se faire entendre & pour les entendre. Cela ne devoit pas lui être difficile, les Langues des Peuples voisins étant assez ordinairement des dialectes les unes des autres. Il est probable que dans tous ses voyages, sa Langue maternelle souffrit quelque altération : altération qui devint bien plus sensible dans sa postérité, laquelle ayant fait un peuple particulier, qui se faisoit un point de Religion d'avoir peu de rapport avec les Gentils, forma une dialecte particuliére, laquelle s'éloignoit toûjours de sa source par le long séjour que ce Peuple fit en Egypte, dans le Désert, & dans la Terre de Chanaan, où elle extermina presque tous les Naturels du païs; tandis que cette même Langue d'Abraham s'altéroit d'un autre côté dans ceux qui avoient resté dans la Chaldée, par la fatalité ordinaire aux Langues vivantes, qui changent toûjours avec quelque proportion comme les modes. Nous en a-

vons un exemple dans la Langue Françoise, laquelle est bien différente d'elle-même, si on compare ce qu'elle est aujourd'hui avec ce qu'elle étoit il y a quatre ou cinq siécles.

De cette maniére la Langue Hébraïque ne seroit qu'une dialecte de celle qu'on parloit dans la Chaldée, lorsqu'Abraham en sortit par l'ordre de Dieu pour être le Pere d'un Peuple aussi nombreux que les Etoiles du Ciel, & les sables de la mer. La Phénicienne ou Chananéenne, & les autres Langues Orientales, qui approchent de l'Hébraïque, seront aussi des dialectes d'une même Langue mere, qu'il est dificile de discerner dans un aussi grand éloignement, toutes les dialectes d'une même Langue mere, ayant les mêmes racines du plus grand nombre des mots qui la composent.

Quoi-qu'il en soit de ce sentiment sur la Langue Hébraïque, il est trés-certain que les Langues de l'Amérique n'ont aucune analogie avec elle, ni avec celles qui s'y rapportent, ou qui en sont dérivées, ainsi que l'assûrent ceux qui entendent les Langues sçavantes, & qui ont fait la comparaison des unes avec les autres.

Je sens bien qu'on peut me faire une objection contre l'opinion que j'ai, qu'une grande partie des peuples de l'Amérique, & peut-être les Iroquois & les Hurons en particulier, sont décendus de ces Peuples bares, lesquels occupérent les premiers la Gréce. Car si cela étoit, il n'est pas possible qu'il ne se trouvât dans leurs Langues quantité de racines gréques & par conséquent quantité de racines hébraïques, phéniciennes, & de toutes les autres à qui la Grecque

a rapport, soit qu'elle soit dérivée elle même, soit quelle soit originale, mais mélangée & enrichie par une grande multitude de mots & de termes pris des Langues Orientales.

Mais il est facile de résoudre cette difficulté. Car, outre que je pourrois dire que la plûpart de ces Peuples dans ce long espace de siécles, qui ont coulé depuis leur transmigration, & le long trajet qu'ils ont fait de Gréce en Amérique, peuvent fort bien avoir perdu leur Langue originaire & primitiale, ainsi qu'il arrive aux Peuples transplantés; néanmoins, sans recourir d'abord à cette réponse, il est certain que cette multitude de Barbares, compris sous les noms génériques de Pélasgiens & d'Helléniens, avoient non-seulement des Langues différentes entr'eux; mais qui l'étoient encore davantage de celle de ces Conquérans, qui se fixérent dans la Gréce aprés les en avoir chassés de plusieurs endroits.

Il est vrai que les Grecs postérieurs donnoient le nom de Barbares non-seulement aux Peuples, qui parloient des Langues absolument étrangéres à la leur, mais encore à ceux qui parloient la leur, & qui la parloient mal, soit par un mélange de plusieurs mots qu'ils avoient pris des Etrangers, & du commerce qu'ils avoient avec ces Peuples compris sous le nom de Barbares, soit par un accent grossier & corrompu, tel qu'on le trouve encore dans nos Provinces éloignées de la Cour, & des lieux où la Langue se parle dans toute sa pureté.

Mais ce n'est pas seulement dans ce dernier sens qu'on doit l'entendre, quand je parle de ces Barbares, qui occupérent en prémier

lieu la Gréce. Ils avoient véritablement des Langues d'une œconomie totalement différente de celle des Grecs postérieurs. * Hérodote l'assure positivement des Peuples, qui habitérent les prémiers l'Isle de Créte. Hérodote avouë aussi que la Langue des Pélasgiens s'étoit absolument perduë dans la Gréce, & il conjecture que cette Langue devoit être la même que celle de ces Pélasgiens, qui allérent s'établir à Crestone, au voisinage des Tyrrhéniens, & qui parloient un langage fort différent de ces derniers.

Mais si cela est vrai des Pelasgiens, cela doit l'être encore davantage des Eteocrétes & des Cydoniens, qui leur étoient antérieurs, & qui passoient pour indigénes. † Je puis dire la même chose de presque tous les autres Peuples du Péloponése, & des Insulaires de la Mer Egée, qui étoient pour la plûpart des Colonies des prémiers Crétois, ou des Asiatiques. Hérodote & Thucydide pour faire honneur aux Athéniens, les exceptent, & assurent que leur langage n'avoit jamais changé, parce que ceux-ci cultivant la terre, & étant plus sédentaires que les autres Peuples, qui étoient errans, leur paroissoient avoir été toûjours stables dans leur païs. Mais il n'est pas vraisemblable que les Athéniens n'ayent pas été sujets aux vicissitudes & aux changemens ¶ des prémiers temps, & je n'en veux point d'autre preuve, que ce que Thucydide lui-même dit au commencement de son Ouvrage, de la maniére de vivre des prémiers hommes. D'ailleurs, quand bien même les Atheniens eussent été

* *Herodot. Lib. 1. n. 57.*
¶ *Herodot. Lib. 1. n. 58.*
† *Vid. Strab. Lib. 7. p. 221.*

toûjours ſtables dans leur païs, combien de Nations avons-nous, qui ſans ſortir de leurs terres, ont pris la Langue de celles qui les ont ſubjuguées?

Preſque tous les petits Peuples de l'Aſie-Mineure étoient originaires de la Gréce; cependant les Grecs poſtérieurs les regardoient comme des Barbares, non-ſeulement pour leurs mœurs, & pour leur maniére de combattre, mais encore pour leur langage, ainſi que le diſent Homére & * Dyctis de Créte. Enfin toutes ces colonies de Cariens, de Termiles, de Telmiſſiens, de Cauniens, de Lyciens, de Miléſiens, de Troyens même, étoient établies en Aſie environ le temps du Cadmus fils d'Agénor, & de ces Chananéens, qui allérent s'établir dans la Bœotie, où je crois qu'ils aportérent non-ſeulement les Lettres, mais encore la Langue que les Grecs ont parlé depuis.

Il peut bien ſe faire néanmoins que dans la ſuite des temps ces Peuples de l'Aſie-Mineure, par le voiſinage & par la dépendance qu'ils eurent des Grecs, dont les Républiques furent trés-long-temps floriſſantes, prirent auſſi leur langage, & laiſſérent perdre le leur ainſi qu'il eſt arrivé à pluſieurs autres Peuples à l'égard de la Langue Grecque même, aucune des Colonies Grecques établies dans l'Afrique ou dans la grande Aſie, ne l'ayant conſervée; & de la Langue Latine, qui s'eſt répanduë partout dans l'Europe à la faveur des conquêtes & des alliances du Peuple Romain, & qui s'eſt enſuite altérée & diviſée en pluſieurs dialectes, comme on peut le vérifier dans le François, dans l'Italien, dans l'Eſ-

* *Dyctis Cret. Lib. 2. de bello Troj.*

pagnol, & dans la Langue Franque, laquelle a cours dans la Gréce, dont les étymologies sont presque toutes latines. On appelloit cependant avec justice tous ces Peuples, Barbares, ou βαρβαροφώνοι, ainsi * qu'Homére s'explique parlant des Cariens, à cause de la pésanteur de leur machoire, & du tour grossier de leur prononciation, & parce qu'ils travestissoient la Langue Grecque par l'impropreté des termes qu'ils y mêloient, ou de la plûpart des mots qu'ils estropioient.

Hérodote & quelques autres Auteurs rapportent plusieurs termes de diverses Langues barbares, de la Phrygienne, de l'Egyptienne, de celles des Scythes, des Peuples de Thrace, des Perses, des Amazones, des Indiens, & de quelques autres Nations de l'Asie & de l'Afrique. Ceux, qui posséderoient les diverses Langues de l'Amérique, pourroient sans doute trouver de l'Analogie entre ces termes anciens, & ces Langues dont ils auroient connoissance.

Il est vrai que les Peuples de Thrace, les Scythes, les Perses, les Amazones même n'étoient pas un seul Peuple compris sous chacun de ces noms, mais une multitude de Nations Barbares, différentes de Langues & de mœurs, comme aujourd'hui même on en comprend une grande quantité sous les noms génériques d'Indiens & de Tartares, dont plusieurs ne nous sont pas connuës.

Il est vrai aussi que les Historiens, qui ont été si peu fidelles dans le récit qu'ils nous ont fait des mœurs & des coûtumes des Barbares, qu'ils voyoient de trop loin pour les bien connoître, auront encore plus fa-

* Homer, Iliad, 2, v. 867.

cilement estropié les mots de leur Langue, que les figures de leurs personnes, dont ils nous ont souvent fait des grotesques & des monstres, par leur trop grande crédulité. Il doit en effet en être de nous par rapport aux Langues Barbares, à peu prés comme des Barbares eux-mêmes par rapport aux nôtres; car de la même maniére qu'il seroit impossible à des Iroquois de prononcer certain mots, qui nous sont aisés, & que pour dire, par exemple, *Lucifer. Ponce-Pilate*, ils diront *Roufikouer*, *Konskouirat*, il doit se faire aussi fort naturellement qu'ils ayent dans leur langage certaines prononciations, que nous ne puissions pas nous empêcher de travestir.

Nonobstant cela néanmoins, je ne laisse pas de sentir dans ces termes anciens, ceux qui n'ont point d'Analogie avec les Langues Huronnes & Iroquoises, & ceux au contraire qui peuvent s'accommoder aux unes & aux autres.

Parmi ces termes, ceux qui sont chargés de Lettres Labiales, ne leur appartiennent certainement pas, parce que les Hurons & les Iroquois ne les ont point, ce qui leur donne une grande facilité de parler toûjours la bouche ouverte, & en tenant le Calumet entre les dents. Je parle de ceux qui en sont chargés; car il en est d'autres, où une Lettre Labiale peut avoir été facilement substituée à une autre, laquelle aura le même effet quant à l'Euphonie.

J'ai déja dit, que les termes qui m'avoient le plus frappé, étoient ceux qui étoient pris de la Langue d'un Peuple de la Thrace, dont l'ancien nom s'étoit conservé dans une ou deux Provinces de l'Asie, qui sont l'Arie

& l'Areïane. Car, outre ceux que j'ai déja cités, j'en puis encore citer quelques-uns, où il n'y a aucun changement à faire, qui sont purement Iroquois & Hurons; & d'autres, qui ayant toute la construction & le goût de ces Langues, peuvent leur être rendus avec un léger changement.

Orita, * les Orites, étoient un Peuple de l'Areïane. Ce mot est purement Iroquois & Huron. Il signifie une espéce de Pigeon fuyard, connu en Canada sous le nom de *Tourte*, que les François lui ont donné. Ce † sont des oiseaux de passage, qui font presque toutes les années leurs nids dans le païs des Iroquois. C'est une manne si abondante, que cela peut être comparé au passage des Cailles en Italie. Il y a encore plusieurs Sauvages qui portent le nom d'*Orité*, & il est héréditaire en certaines familles. Il est vrai qu'il n'y a point de Nation Iroquoise, qui soit aujourd'hui désignée par ce nom; mais les noms des Nations sont chez eux sujets au changement, & dépendent de différentes circonstances, ainsi que je l'ai déja remarqué.

Les fleuves de l'Arie & de l'Areïane étoient nommés, l'un *Arios*, & l'autre *Tonderon*. ¶ Le premier a la même racine que le nom même de la Province, & vient du mot *Ares*, qui étoit aussi le nom de Mars, ou de la Divinité de ces Peuples. Le se-

* *Strabo, Lib. 15. p. 498.*

† *Arrian. Lib. Hist. Ind.*

¶ *Plinius, Lib. 6. cap. 23.* Ariana Regio ambusta fervoribus, desertisque circumdata, multa tamen interfusâ opacitate cultores congregat circa duos fluvios Tonderon & Arosapen. Opidum Artacoana. Arius qui præfluit Alexandriam ab Alexandro conditam.

cond eſt un mot Iroquois bien marqué, & peut convenir à un homme, & à un fleuve ſelon l'uſage des temps anciens. Thonneron ou Thonderon vient du verbe Kanneron, ou peut-être de *Ganneron*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du premier à cauſe du T de localité.

Les * Auteurs eſtropient un peu, ſelon leur coûtume, le nom de la Ville Capitale de l'Arie, qu'Arrien qualifie de Ville Royale. † Ptolomée l'apelle *Artagena*; Strabon, *Arctagena*; ¶ Quinte-Curce *Artacacna*; § Arrien & Pline, ** *Artacoana*, ou *Artacoanna*, ſelon quelques verſions. Ce dernier mot a toute la forme Iroquoiſe & Huronne; & pour être bien prononcé, il devroit être écrit *Artakoann-ba*, ſi l'on y fait un petit changement au commencement, & qu'au lieu d'*Artakoann-ba*, on mette *Annatakoann-ba*, cela voudra dire le grand Village, ou la grand Ville, & cela conviendra parfaitement à la Bourgade Capitale de ces Barbares. Les autres noms des Villes de l'Arie & de l'Areïane, étoient manifeſtement étrangers à la Langue du pays, & avoient été donnés par les Princes, qui s'en étoient rendus les maîtres. Tel eſt le nom d'Alexandrie, qui y fut bâ-

Les variations qui ſe trouvent dans les Auteurs au ſujet de la Ville Capitale de l'Arie, font voir combien ils étoient ſujets à eſtropier les mots des Langues Etrangéres. Raderus, ſur le ch. 12. du Liv. 6. de Quinte Curce, dit qu'on lit dans différens Auteurs, ou manuſcrits différens des mêmes Auteurs, *Artacanna*, *Arctacrana*, *Artacoana*, *Chartacrana*, *Arctacana*, *Articaudna*, *Artacoanna*, & *Articanda*.

* *Arrian. Lib. 3. de expedit. Alex.*

† *Ptolom. Tab. 8. Aſiæ.*

¶ *Quint. Curt. Lib. 6. cap. 12.*

§ *Strabo, Lib. 11. pag. 516.*

** *Plinus, loc. cit.*

tie par Alexandre le Grand, pour contenir ces Peuples légers & inconstans. Ils étoient sous la domination des Perses, qui y tenoient un Satrape avec des troupes, pour les tenir dans le devoir.

Arioch, appellé Roi de Pont dans la Vulgate, & des Scythes par Symmaque, avoit ses Etats dans ces quartiers-là, & étoit sans doute l'un des Chefs des Peuples de l'Areïane. Ce mot peut venir du mot Ἄρης, & Eusebe l'appelle Ἄρειος; il peut aussi venir du mot Huron *Ario*, & de l'Iroquois *Gario*, qui veut dire tuer, ou battre. *Hariok*, *Hariosk*, ou *Kariosk*, à la troisiéme personne masculine du présent d'habitude, signifie le *Tueur*, ou le Vainqueur; nom qui convient parfaitement à un grand Guerrier, & à un Chef des peuples.

Il doit paroître singulier, que dans le peu de termes qui se trouvent dans une ou deux Provinces si peu connuës, ceux qu'on a sauvez des débris de l'Antiquité, & qui signifient la Divinité, les Provinces, la Ville Capitale, les Chefs, les Peuples, & les Fleuves, ayent une si grande conformité avec les Langues Huronne & Iroquoise.

En voici quelques autres. *Orontes*, qui est un nom d'homme, d'une Montagne, * & d'un Fleuve de l'Asie, est aussi un nom Iroquois, qui vient de *Garonta*, avec la finale augmentative *es*, *Garontes*, ou *Orontes*, un arbre fort grand, & fort long. *Orontabates* paroît venir de la même racine, & pour être

* L'Oronte est un fleuve, qui sépare la Syrie de la Ville d'Antioche. C'est aussi le nom d'une montagne, entre laquelle & ce fleuve, cette Ville est située. Virgile donne le nom d'*Orontes* au Chef des Lyciens, qui accompagnoit Enée en Italie.

Unam quæ Lycios fidumque vehebat Orontem.

prononcé en Iroquois, c'est-à-dire, en changeant la labiale B, qui est mise à cause de l'Euphonie, en *ou*, que les Iroquois substituënt pour la même raison aux labiales qu'ils n'ont pas, on dira *Orontoouatet* de *Garonta* arbre, d'*Oronto* un arbre dans l'eau, ou un canot *Orontoouatet*, un canot entraîné par le fil de l'eau, & par la rapidité du courant.

Tarr'ha étoit une Ville, & une Colonie, qui de l'Isle de Créte, alla s'établir dans le Pont en Asie. Ce nom signifie en Iroquois une forest, de *Garr-ha* forêt, *Tarr-ha*, avec le T de localité, il y a-là une forêt. Il y a encore des Nations que nos Iroquois appellent *Garr-hagon-ronnon*, c'est-à-dire, les habitans des forêts, ou de la profondeur des terres. Ce sont ceux que les François nomment les Têtes de boule.

Tharea est un nom de Chef de famille, & de Tribu chez les Onneïouts. Il paroît être le même que celui de Térée * Roi de Thrace, si célébre par la fable de Philomele, & de Progné.

Honnogares ou *Hannagares*, *Shonnogares*, sont des noms Iroquois peu différens les uns des autres, & dont la racine est *Gannagara*, ou *Onnagara*, la corne, *Onnacharese*, la longue corne; s'*Honnagarese*, la trés-longue corne. On peut rapporter à ces noms celui du fameux Scythe Anacharsis, qui mérita par sa sagesse l'estime de toute la Gréce. Les Grecs ont fait à ce nom des changemens peu considérables. Ils en ont ôté l'aspiration, qui est la marque caractéristique de la troisiéme personne masculine, la, double *n*, & ils ont interposé une *s* entre l'*r* & l'*e*, disant

* *Ovid. 6. Metamorph. Aristot, Lib. 3. Rhet.*

Anatbarses pour *Hannacbares*. Je pourrois encore rapprocher de la Langue Iroquoise les noms Scythes de *Tixaris*, de *Denaamis*, & plusieurs autres ; mais je ne veux pas ennuyer par des étymologies, sur lesquelles je n'oserois pas faire grand fonds moi-même : j'ajoûterai seulement en finissant, qu'il y a encore dans la Moscovie un Lac, qui se nomme le Lac *Onega* ; Onnega en Iroquois signifie de l'eau, & ce nom par-là convient assez bien à un Lac.

Non-seulement les Langues Amériquaines n'ont point d'analogie avec la Langue Hébraïque, avec les Langues Orientales, avec la Grecque & la Latine, & avec toutes celles qui passent pour sçavantes ; mais elles n'en ont pas non plus avec les Langues vivantes de l'Europe, & les autres qui nous sont connuës, si l'on excepte celle des Eskimaux, qui approche fort, dit-on, de celle des Basques. Si ce rapport se trouve dans l'économie des deux Langues, on en pourroit tirer quelque conséquence sur leur origine, & se persuader que les Eskimaux sont décendus de ces Ibériens, qui étant allés avec les Cantabres Peuples d'Espagne, ensuite, selon le témoignage de Strabon, pour retourner en Asie, où le nom d'Ibérie se conserve encore, quoique les anciens habitans, lesquels n'étoient guéres stables, ayent pû passer en Amérique ; mais s'il ne se trouve que certains mots basques entés sur le langage naturel des Eskimaux, on doit penser qu'ils les ont pris du commerce des Biscayens, qui ont les premiers frequenté ces côtes maritimes, où la pêche de moruë & de la baleine les avoit attirés, de la même maniére que

les Grecs avoient pris quelques mots des Langues des Barbares, avec qui ils avoient été en relation. Il se trouve aussi dans les Langues Hurone & Iroquoise quelques mots qui sont dans la Grecque, dans la Latine, & même dans la Françoise.

Toute Langue Barbare est extrêmement difficile à apprendre à un homme, qui en parle une autre, laquelle a une œconomie toute différente. Il n'en sçauroit venir à bout lui seul sans une extrême application, & un usage de plusieurs années. On peut dire même, qu'il ne la sçaura jamais que trés-imparfaitement, s'il n'est secouru, & s'il n'a le talent de supléer au défaut des Livres, en se faisant une méthode qui lui applanisse les difficultés, & qui lui abrége le chemin. Quand donc deux Peuples, qui parlent des Langues éloignées, telles que sont la Langue Iroquoise & la Françoise, s'approchent pour la nécessité du commerce, ou pour se servir mutuellement de défense; ils sont obligez également de part & d'autre de s'approcher dans leur langage pour pouvoir s'entendre; les commencemens en sont assez difficiles: mais à la fin, avec un peu d'usage, ils parviennent à se communiquer leurs pensées, partie par gestes, & partie par certains mots corrompus, qui ne sont ni de l'une, ni de l'autre Langue, parce qu'ils sont estropiez, & qui composent un discours sans rime ni raison; mais qui par l'usage restent consacrés à certaines significations, lesquelles servent à les faire parvenir au but qu'ils se proposent.

Il s'est formé de cette maniére en Canada, aux Isles de l'Amérique, & en différens autres pays, où les François commercent, un

jargon dont le Dictionnaire est fort court, & ne roule que sur le commerce même; il y entre des mots pris des Langues de toutes les Nations, avec qui les François ont communiqué; on y prend un temps pour un autre, une troisiéme personne pour une premiére, un plurier, pour un singulier; tout est bon, le geste, la présence de la chose, & l'usage rendent intelligible un discours par lui-même inintelligible. Le François croit parler la Langue du Sauvage, le Sauvage croit parler celle du François, & ils s'entendent assez bien pour le besoin qu'ils en ont.

Pendant les premiers mois de mon séjour au Sault-Saint-Loüis, les Sauvages me parloient ce jargon, & ils supposoient, qu'étant François, je devois l'entendre; mais je l'entendois si peu, que dés que je commençai à voir un peu clair dans les principes de leur langue naturelle, j'étois obligé de leur dire de parler comme ils font entre Sauvages, & je comprenois alors beaucoup mieux leur pensée.

Dans l'Amérique Méridionale, il y a une Langue universelle, qui a cours par-tout, & qui est par-tout entenduë, comme la Langue Malayoise dans les grandes Indes. Outre cela, chaque Nation particuliére a la sienne, différente de celle des autres; & il y en a un si grand nombre, qu'on prétend qu'aux environs seulement du fleuve des Amazones, il doit y avoir prés de soixante-dix Langues diverses. Outre cela, il faut remarquer que chez presque toutes ces Nations, il y en a proprement trois; l'une qui est propre du style de Conseil, si relevée & si obscure, que souvent ils n'entendent pas ce qu'ils disent. La seconde est particuliére aux hommes, & la troisiéme aux femmes.

Dans l'Amerique Septentrionale, toutes les Langues des Peuples, qui l'habitent, si l'on en excepte les Sioux & quelques autres qui ne nous ſont pas aſſez connus, & qui ſont au-delà du Miſſiſippi, ſe rapportent à deux Langues Meres, à ſçavoir l'Algonquine & la Huronne. Celles-ci ſe ſouſdiviſent en autant de dialectes, qu'ils y a des Nations particuliéres. Quand je dis que la Langue Algonquine & la Langue Huronne ſont les Langues Mere, je parle ſelon l'idée commune; car entre tant de Langues, qui ont un trés-grand rapport entre elles, il ſeroit difficile, pour ne pas dire impoſſible, de diſcerner les Langues originales d'avec les dialectes.

Quoiqu'il n'y ait guéres plus de vrais Algonquins, que les Iroquois, & que les eaux-de-vie les aïent preſque entiérement détruits, la Langue Algonquine eſt cependant la plus répanduë, & ſe parle par le plus grand nombre des Nations depuis le fleuve Saint-Laurent juſqu'au Miſſiſippi.

La Langue Huronne étoit autrefois trés-étenduë. Le Pere de Brebeuf comptoit environ trente mille ames de vrais Hurons, diſtribués en vingt Villages de la Nation. Il y avoit, outre cela, douze Nations ſedentaires & nombreuſes, qui parloient leur Langue.

La plûpart de ces Nations ne ſubſiſtent plus, les Iroquois les ont détruites. Les vrais Hurons ſont réduits aujourd'hui à la petite Miſſion de Lorette, qui eſt prés de Québec, où l'on voit le Chriſtianiſme fleurir avec l'édification de tous les François; à la Nation des Tionnontatés, qui ſont établis au Détroit; & à une autre Nation nom-

breuse, qui s'est refugiée à la Caroline. Il y a encore dans la Virginie quelques miserables restes d'un Peuple, que les Iroquois nomment, *atat-ononé*, c'est à-dire, qui parlent une Langue commune avec eux. Je crois que c'est celle qui est connuë dans les anciennes Relations Françoises sous le nom d'*Almouchiquois*. Il n'y a pas long tems que les Iroquois ont cessé de les harceler, & de les fatiguer par les partis de guerre qu'ils envoyoient chez eux.

Je croirois aussi qu'il y a encore quelque Peuple de la Langue Huronne dans la nouvelle Zemble. Dans le premier Recüeil des Voyages du Nord, il est dit, » que la » Chronique Danoise remarque que trois » Sauvages qu'un Pilote Anglois avoit amenez du Détroit de Davis à Coppenhague, » parloient si vîte, où plûtôt bredoüilloient » si fort, qu'ils ne prononçoient rien distin» ctement que ces deux mots, *oka*, *inde*» *cha*, dont on n'a jamais sçû la significa» tion. Je crois y reconnoître, & le génie de la Langue Huronne, qui articule peu ses mots par le défaut des lettres labiales, & une terminaison qui leur est ordinaire. Si même, dans ces deux mots, que je suppose un peu travestis, on fait un léger changement peu sensible à l'oreille, & qu'au lieu d'*oka indecha*, on dise *taotendecha*, cela signifiera, *qu'est-ce que c'est que cela ?* paroles qui devoient être souvent dans la bouche de ces Sauvages, lesquels se trouvoient transplantés dans un païs, où ils voyoient bien des choses capables de piquer la curiosité, & qu'ils n'avoient pas accoûtumé de voir dans le leur.

Les cinq Nations Iroquoises forment au-

tant de dialectes differentes de la Langue Huronne, & qui s'éloignent autant entr'elles à peu prés, que le François, l'Espagnol & l'Italien, les unes plus, & les autres moins, avec quelque proportion, & à raison de leur situation.

La Langue Huronne est noble, majestueuse, & plus reguliére que les Iroquoises. La prononciation en est rude, fort gutturale, & l'accent en est difficile à prendre. C'est cet accent que les Etrangers n'attrappent pas facilement. Nos Missionnaires cependant avoient un domestique aux Hurons, qui quoiqu'il n'eut jamais pû apprendre la Langue, pendant plusieurs années de séjour s'étoit fait néanmoins une espece de jargon pour se divertir, & qui ne signifioit rien mais où l'accent étoit si bien imité, avec les terminaisons des mots les plus ordinaires, que les Hurons eux-mêmes y étoient trompés & disoient, nous voyons bien qu'il parle nôtre Langue, mais nous ne pouvons comprendre ce qu'il dit.

La Langue des Iroquois Onnontagué approche le plus de la Huronne par son accent & par ses terminaisons ; & par cette raison-là même, elle est plus estimée que les autres. En la prononçant ils ont une espece de cadence & de subsultation, laquelle n'est pas désagreable.

La Langue des Agniés est plus douce & moins gutturale, elle n'a tout au plus que quelques aspirations fines, & peu sensibles.

L'*Onnéïout* paroît s'être formé de l'Agnié. Ils affectent en le prononçant, une sorte de délicatesse. Pour l'adoucir davantage, ils changent la lettre *r* en *l*, & tronquent la moitié des mots, dont il faut deviner la derniére

te ſyllabe. Cette délicateſſe affectée eſt cependant déſagreable, & le ton qu'ils y donnent, a quelque choſe de peu ſpirituel.

Le *Goïogouen* & le *Tſonnontoüan*, ſont rudes, ſur-tout le *Tſonnontouann*, auſſi les autres Iroquois ſe moquent d'eux, & diſent qu'ils parlent mal. Les François eux-mêmes les appellent *les Païſans*, la groſſiereté de leur Langue ſe faiſant ſentir ſur toute leur perſonne. Cependant le Pere de Carheïl ayant appris leur Langue, aprés avoir beaucoup travaillé ſur la Huronne, & ſur les autres Iroquoiſes, la trouve la plus énergique, & la plus abondante de toutes.

Toutes ces Langues ſont vivantes, & ſujettes au changement. Il s'y fait de nouveaux mots; d'autre y perdent leur grace, & deviennent ſur-annés. Chacun ſe pique de bien parler ſa Langue, & ils raillent volontiers de ceux qui parlent mal. Ils reſpectent néanmoins les Etrangers, ſur-tout les Européens, qu'ils regardent comme incapables de l'apprendre, ſi l'on en excepte les Miſſionnaires, qu'ils croyent devoir la poſſeder comme eux-mêmes, parce qu'ayant le ſecours de l'Ecriture, ils ſe perſuadent que tout eſt écrit, & que s'appliquant à la Langue par état, c'eſt leur faute s'ils la parlent mal.

La plûpart de ces Peuples Occidentaux, quoiqu'avec des Langues trés differentes, ont cependant à peu prés le même génie, la même façon de penſer, & les mêmes tours pour s'exprimer. Mais comme ces Langues manquent d'une infinité de termes, pour exprimer les connoiſſances que les Arts nous ont données, ils ont encore une plus grande diſette d'expreſſions qui ayent

rapport aux idées que nous avons de la Religion; de sorte que les Missionnaires, qui ont eu à défricher ces Langues, ont été obligés de dévorer des difficultés qui paroissoient insurmontables, non seulement pour apprendre les choses d'usage, & qui viennent souvent dans le discours; mais il leur fallut encore une étude plus particuliere, & bien plus pénible pour tirer du fonds de ces Langues même, comme un nouveau langage, qui servit à leur faire connoître les choses de Dieu, & les verités abstraites. Et bien que ce langage nouveau ne consiste pas dans des mots forgés, & entés sur le leur, mais seulement dans des periphrases, & des compositions tirées du fonds, & du tour de leur Langue même, qu'ils entendent aisément, il a été cependant trés-difficile d'y parvenir; & ceux des Européans, qui ont vêcu parmi eux plusieurs années, qui ont appris leur Langue dés l'enfance, avouënt ingenûment, qu'ils ne sçauroient leur parler de Dieu, & les instruire, comme font les Missionnaires, quoiqu'ils comprennent d'ailleurs tout ce que les Missionnaires disent.

Le Pere Biard s'exprime sur ce sujet d'une maniére à faire plaisir. Et j'ai cru qu'il ne seroit pas désagreable au Lecteur que je rapportasse ici ces propres paroles. » Les * Jesuites, dit-il, voyant que pour la conver-
» sion des Payens, la Langue leur étoit tota-
» lement nécessaire, se résolurent d'y vâ-
» quer en toute diligence. Mais on ne sçau-
» roit croire les grandes difficultés qu'ils y
» rencontrerent, par ce principalement qu'ils
» n'avoyent aucuns Interprets, ni Maîtres.

* Relat. de la Nouv. France 1616. ch. 16. p. 149.

Le Sieur de Biencourt & quelques autres y sçavoient bien quelque peu, & assez pour la troque & affaires communes. Mais quand il étoit question de parler de Dieu & des affaires de Religion, là étoit le Salut, là le Cap Non. Partant, ils étoient contraints d'apprendre le langage d'eux, s'enquêtant des Sauvages, comment ils appelloient chaque chose, & la besogne n'étoit pas fort pénible, tandis que ce qu'on demandoit, se pouvoit toucher & montrer à l'œil, une pierre, une riviere, une maison, frapper, sauter, rire, s'asseoir; mais aux actions interieures & spirituelles, qui ne peuvent se démontrer aux sens, & aux mots qu'on apelle abstracts & universels, comme croire, douter, esperer, discourir, apprehender, un animal, un corps, une substance, un esprit, vertu, vice, péché, raison, justice, &c. en cela il falloit ahanner & suër, là étoient les tranchées de l'enfantement. Ils ne sçavoient par quel endroit s'y prendre, & si en tentoient plus de cent; il n'y avoit geste qui exprimât suffisamment leur conception, & si ils en employoient plus de mille. Cependant nos Messers de Sauvages, afin de se donner du passe-temps, se moquoient liberalement d'eux, toûjours quelque sornette, & afin que la moquerie, fut encore plus profitable, si vous aviez vôtre papier & plume pour écrire, il falloit qu'ils eussent devant eux le plat rempli, & la serviette dessous, car à tel trepied se rendent les bons Oracles. Hors de-là; & Apollon & Mercure leur défailloient; encore se fâchoient-ils, & s'en alloient, quand on les vouloit retenir un peu longtemps.

J'ai cité au long les paroles de ce Pere pour rendre plus sensible l'assurance admira ble du Baron de la Hontan, qui nous ayan donné à la fin de ses Memoires un Diction naire Huron, composé de cinquante mots dont la plûpart sont estropiés, ne balanc pas un moment à supposer un grand & lon dialogue entre un Huron & lui en matier de Religion. Je doute qu'aprés trente ans d séjour parmi les Hurons, il eut été capabl de répondre à son Sauvage, quand bien mê me il seroit vrai que le Sauvage eut été ca pable des raisonnemens qu'il lui fait faire & qui ne sont certainement que de lui seul Son espece de Dictionnaire Algonquin quoique plus long, n'est pas plus exact mais à la faveur de ces mots que quelqu'u lui aura sans doute fait écrire, il a cru, qu' pouvoit persuader au Public, qu'il possedo parfaitement les Langues & les Mœurs de Sauvages, tandis que d'autre part, il a asse de confiance pour se mettre dans l'esprit qu ce même Public le croira, quand il assur des Prêtres & des Missionnaires, qui on vieilli parmi les Sauvages, qu'ils n'ont pa sçû la signification d'un mot si usé, si trivial que jusqu'aux enfans des François Cana diens, il n'y en a pas un seul, qui ne sçache.

La raison de cette grande difficulté qu'o eu le Missionnaires dans les commenceme pour pourvoir apprendre les Langues de Sauvages, c'est qu'ils étoient sur ce poin dans la même erreur, que celle où ils étoie au sujet de leurs mœurs. Ils vouloient jug d'eux par nos manieres & par nos usages de sorte que ne voyant rien de cette Polic qui est établie parmi nous, pour la Re

gion & pour le Gouvernement civil, ils les trurent sans Religion, sans Loix, & sans forme de République. Ils voulurent jurer de la même maniére de leurs Langues par celles de l'Europe; & comme ils ne les avoient point pénétrées, ils allerent s'imaginer, ainsi que le Pere le Jeune l'écrivoit alors, » que tous les mots de pieté, de dévotion » & de vertu; tous les termes dont on se » sert pour expliquer les biens de l'autre vie; » le langage des Théologiens, des Philoso» phes, des Mathematiciens, des Médecins; » en un mot de tous les hommes doctes; » toutes les paroles qui concernent la Police » & le Gouvernement d'une Ville, d'une » Province, d'un Empire; tout ce qui tou» che la justice, la récompense, le châti» ment: les noms d'une infinité d'Arts, qui » sont en nôtre Europe; d'une infinité de » fleurs, d'arbres, de fruits, d'une infi» nité d'animaux, de mille, & mille in» ventions, de mille beautés, & de mille » richesses; que tout cela, dis-je, ne se trou» voit ni dans la pensée, ni dans la bou» che des Sauvages, n'ayant ni vraïe Re» ligion, ni connoissance de vertus, ni Poli» ce, ni Gouvernement, ni Royaume, ni » Republique, ni science, ni tout ce que » je viens de dire: & par consequent que » toutes les paroles, tous les termes, tous » les mots, & tous les noms, qui touchent » ce monde de biens & de grandeur, de» voient être défalqués de leur Dictionnai» re.

Quoiqu'il y ait en cela quelque chose de vrai, & que la disette d'une part, & l'ignorance de beaucoup de choses de l'autre, doivent rendre leurs Langues plus sté-

tiles que les nôtres ; cela n'eſt pas néan-moins à beaucoup prés auſſi étendu que le di ce Pere ; mais la ſource de l'erreur, qu lui eſt commune avec ceux qui en ont parl comme lui c'eſt le peu de connoiſſanc qu'il avoit du tour de ces Langues Sauva-ges, lequel eſt fort different de celles d l'Europe.

Saint Iſidore de Seville dit, qu'Ariſto fut le premier, qui diſtingua dans la Lan-gue deux parties d'oraiſon, ſçavoir, le nom & le verbe. Qu'enſuite Donat les diſtribu en huit parties ; mais que les ſix dernieres ſe rapportent à ces deux principales, c'eſt à di-re au nom, & au verbe, qui ſignifient la perſonne & l'acte : que les autres n'en ſont que des appendices, & leur doiven leur origine. Car le pronom vient du nom & tient ſa place, comme, par exemple *Orator ille*, cet Orateur. L'adverbe vien auſſi du nom, comme de *doctus*, *docté*, de Sçavant ſçavamment. Le participe eſt formé du nom & du verbe, ainſi que *lego le-gens*, je lis, liſant. La conjonction, la pré-poſition, l'interjection, ne ſervent qu'à aſ-ſembler les autres, & à lier le diſcours C'eſt pourquoy, ajoûte-t-il, quelques-uns ne comptent que cinq parties de l'oraiſon comme ſi ces trois derniers étoient ſuperfluë & inutiles.

Des deux parties d'oraiſon que marqu Ariſtote, les Langues Huronnes & Iro-quoiſes, dont il eſt ici parlé principalement car je ne connois pas les autres, n'ont qu le verbe, qui domine dans toute la Lan-gue ; ainſi point de nom ſubſtantif & ad-jectif, point de déclinaiſon, de cas, & d'ar-ticles. Voilà d'abord un retranchement d

plus

plus de moitié sur nos Langues; aprés quoi on ne doit pas être surpris de l'étonnement où étoient nos Missionnaires, qui s'attendoient à trouver dans ces Langues Ameriquaines, une quantité de noms propres, abstraits, generaux, particuliers, individuels, dérivés, diminutifs, augmentatifs; en un mot, tout ce qui, dans les Langues d'Europe, se trouve être du ressort du nom, & qui en dépend, n'y trouvoient cependant rien de tout cela.

Le langage en un sens, est une chose purement arbitraire, & les termes dont il est composé, n'étant que des signes institués pour représenter les choses ausquelles ils ont été attachés, ne signifient rien par eux-mêmes: c'est-à-dire, qu'ils sont indifferens, par eux-mêmes, à signifier une chose, ou bien une autre, de la même maniere que les caractéres & les figures, qui sont les images & les signes des termes, n'ont de force & de valeur, qu'autant qu'on est convenu qu'ils auroient une telle signification. De cette sorte les Langues peuvent être multipliées, autant qu'il y a de Nations, & elles pouroient être si absolument differentes les unes des autres, qu'il n'y auroit pas une expression, un seul mot de l'une dans l'autre, avec la même signification, sans un pur effet du hazard, ou de la communication de ces Nations, qui auroient adopté quelques mots, par le commerce qu'elles auroient eu ensemble.

Mais d'un autre côté, le langage étant institué pour représenter nos pensées, & ayant une connexion essentielle avec les operations de l'ame, & avec les objets sur quoi nos pensées se portent, pour

affirmer, ou nier; en un mot pour prononcer, & s'expliquer ſur ce qui leur convient, ou ne leur convient pas, il faut néceſſairement pour le lien de la ſocieté, pour le commerce, & pour la communication de nos idées, qui ſont par-tout à peu prés les mêmes dans tous les hommes, & qui ont par-tout les mêmes objets; il faut, dis-je, que tout langage ait comme le nôtre des noms de differente eſpece, des adjectifs, des ſubſtantifs, &c. & dans ces noms, des nombres, des genres, & des cas: des verbes actifs, paſſifs, neutres, &c. & dans ces verbes, des temps & des modes, des premiéres, des ſecondes, & des troiſiémes perſonnes, enfin des adverbes, des conjonctions, des prépoſitions, & d'autres particules, qui ſervent à lier le diſcours, à aſſembler les termes, & à faire un ſens complet; ou bien il faut qu'il y ait un équivalent, qui puiſſe fournir autant de ſignes qu'il eſt néceſſaire, pour ſuppléer au défaut de ces differentes parties d'oraiſon, leſquelles ſe trouvant dans une Langue, ne ſe trouveroient point dans une autre, qui ſeroit certainement défectueuſe & inutile, ſi elle n'avoit pas dans ſon fonds de quoi remplir la fin, & le but de toute Langue, qui conſiſte dans une telle communication de nos penſées les uns avec les autres, qu'il n'y ait rien, ſur quoi nous ne puiſſions parler & raiſonner.

Les Langues Huronnes & Iroquoiſes n'ont proprement que des verbes, qui en compoſent tout le fonds; de ſorte que tout ſe conjugue, & que rien ne ſe décline; mais dans ces verbes il ſe trouve un artifice admirable, qui ſupplée à tout le reſte; & c'eſt cet artifice, qui fait toute l'œconome

de ces Langues, lesquelles ont leurs beautés comme les nôtres. Mais comme il n'y a point de Langue parfaite, avec leur régularité elles ont aussi leurs irregularités, qui les rendent difficiles & épineuses.

J'aurois donné d'autant plus volontiers une idée de quelqu'une de ces Langues, pour en faire connoître l'œconomie, que jusqu'à présent personne ne l'a encore fait; la plûpart des Voyageurs s'étant contentés de donner quelques vocabulaires imparfaits, consistant dans quelques mots estropiés, qui sont le plus ordinairement en usage; mais j'ai fait reflexion qu'une idée abregée seroit trop imparfaite, & que d'autre part, je ne puis m'étendre sur ce sujet, sans devenir ennuyeux par une multitude de termes barbares, qui seroient désagreables au Public, que ces Langues étrangeres touchent peu, dont les Sçavans même ne peuvent pas tirer de grandes lumieres, & qui ne peuvent tout au plus avoir d'autre effet, que de faire voir que ces Langues sont fort éloignées de celles que nous connoissons, qu'elles sont riches malgré la disette qu'on leur attribuë, & que quoiqu'elles aïent une œconomie differente des nôtres, elles ne laissent pas d'avoir de grandes beautés.

* Voilà en substance tout ce que j'ai pû recüeillir des Mœurs des Sauvages Ameriquains & ce qui m'a paru plus digne d'être connu & observé. Si j'ai omis quelqu'une des choses, qui peuvent être venuës à ma connoissance, ce ne sont que quelques circonstances & quelques particularités, qui m'auront échappé, ou qui ne mériteroient pas la curiosité du Lecteur. Je ne prétens pas neanmoins

* Conclusion.

avoir tout dit ce qu'il peut y avoir d'essentiel; j'avouë même que j'ignore plusieurs de ces particularités, qui peuvent caractériser un usage, & donner de grandes lumieres pour entrer dans le parallele que j'en ai fait avec les mœurs des Anciens; mais ce n'est pas ma faute; c'est plûtôt la faute de ceux qui ayant vécu parmi ces differentes Nations que je n'ai pû connoître par moi-même, ou ne se sont pas embarrassés de creuser & d'aprofondir ce qu'ils voyoient, ou ne se sont pas trouvés capables de faire ces sortes de recherches. Ce que j'ai fait ici, n'est qu'une ébauche trés-imparfait de ce qu'on peut faire, mais qui contient néanmoins un plan, sur lequel on peut travailler d'une maniere utile à la Religion & aux belles Lettres. Les Missionnaires, qui sont répandus chés les differentes Nations des Indes Orientales & Occidentales qui sçavent les Langues des Peuples qu'ils clutivent, sont plus en état que personne de perfectionner ce travail. Je souhaite avec passion qu'ils veüillent s'en donner la peine, & je proteste que j'aurai une obligation infinie à ceux qui voudront redresser mes idées, sur les points que je pourrois avoir mal pris, & sur lesquels je me serois égaré, ou me fournir de nouvelles preuves pour appuyer mes conjectures, & pour en faire de nouvelles.

Fin du quatriéme & dernier Tome.



TABLE ALPHABETIQUE DES *PRINCIPALES MATIERES* contenuës dans les quatre Tomes.

A

I 5

B.

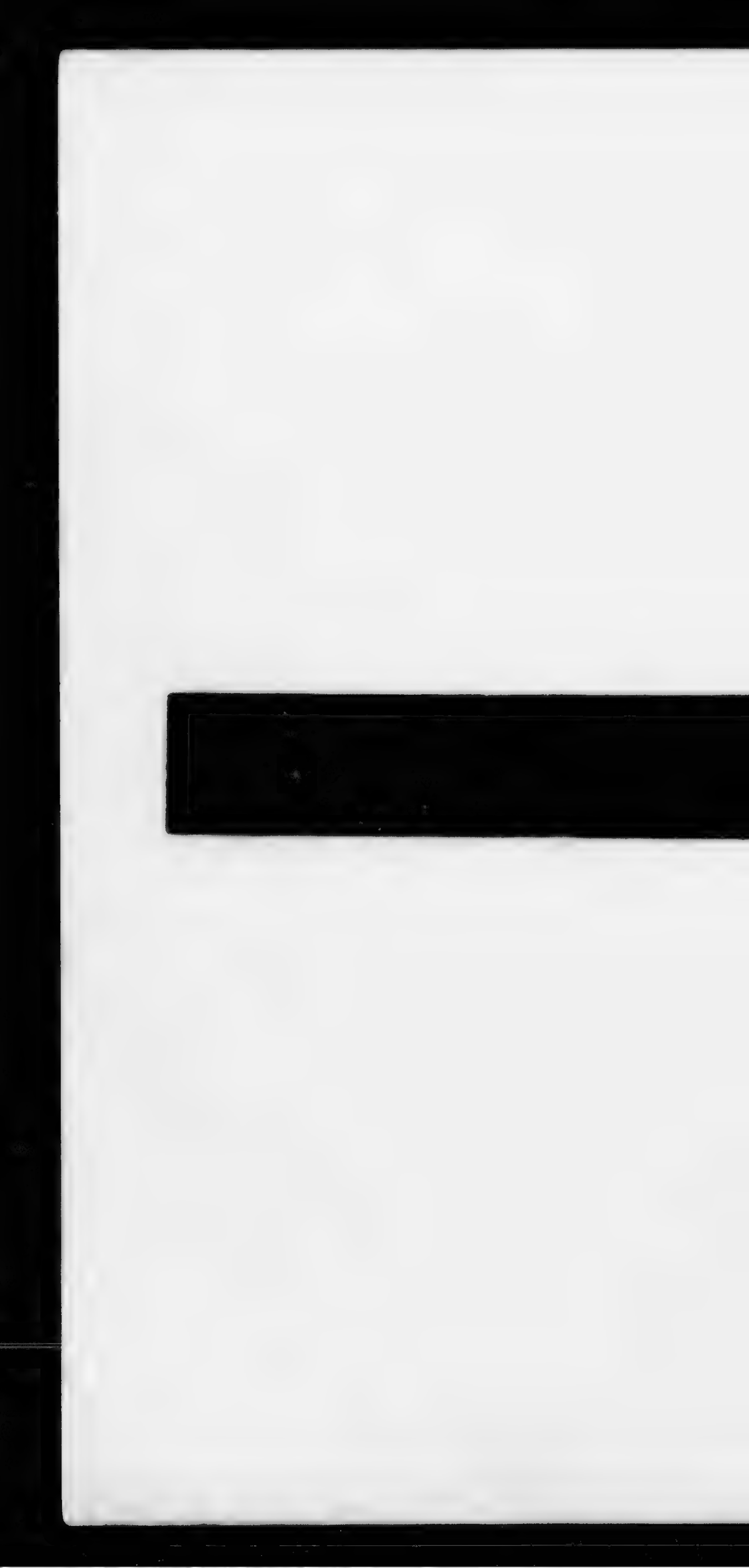
C

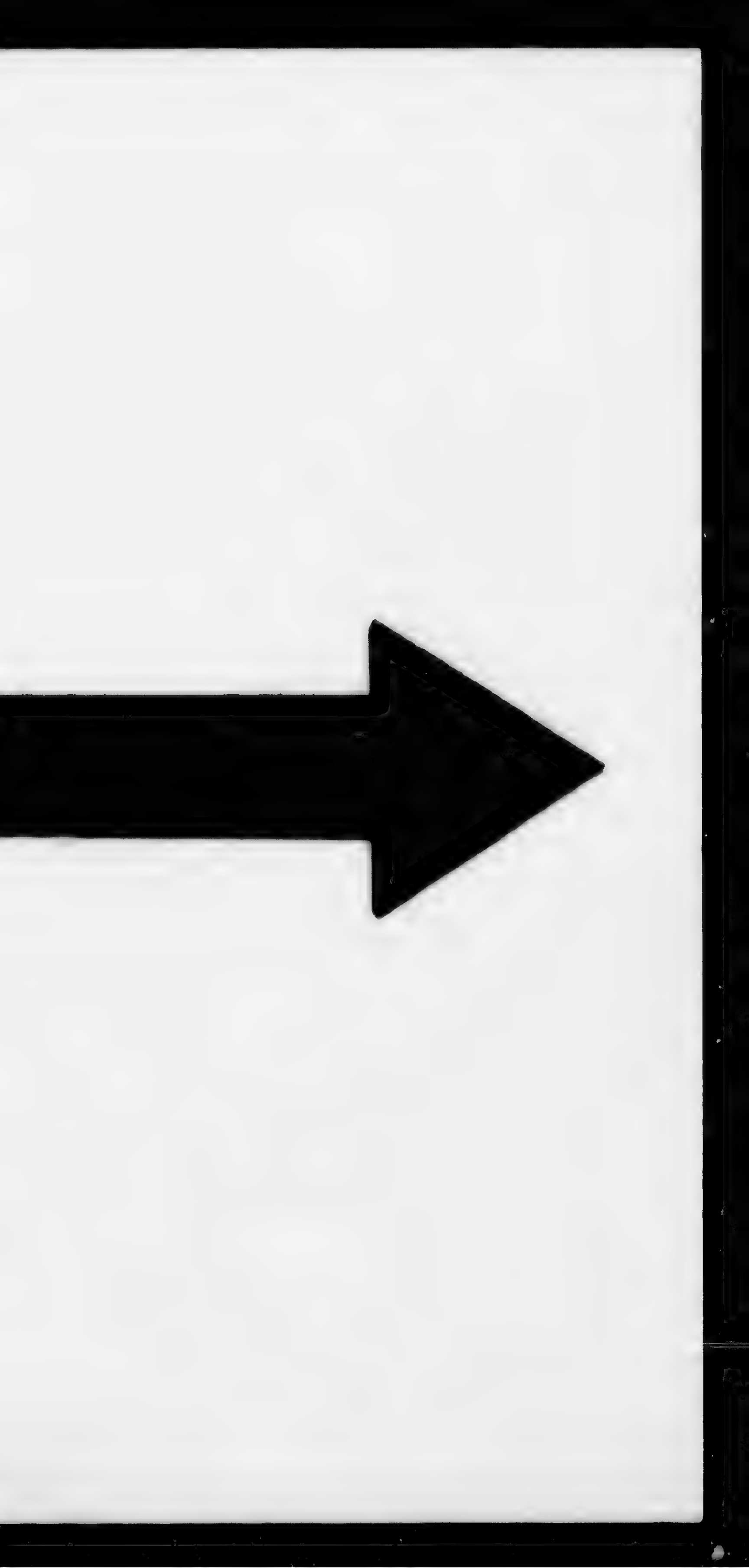
F.

G.

K.

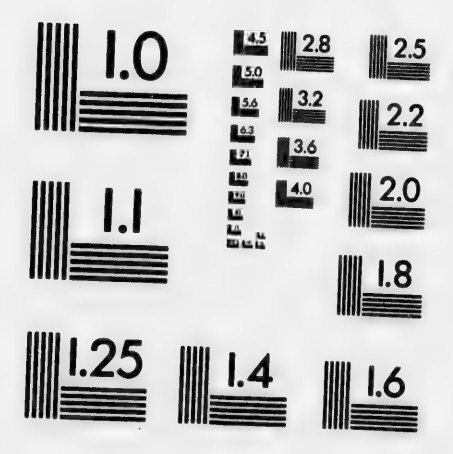
L.





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





Etat

O.

T.

V.

Fin de la Table Alphabetique des Matieres des quatre Tomes.

ERRATA DU TOME PREMIER.

PAg. 98. *lig*. 22. porté *liſ*. portés, *p*. 104. *l*. 20. Genies & des *liſ*. Genies ou des, *p*. 108. *l*. 20. fait *liſ*. faits, *p*. 130. *l*. 16. Aſſipiens *liſ*. Aſſyriens, *p*. 143. *l*. 26. *note* Dyctimam *liſ*. Dictymani, *p*. 153. *l*. 25. deſtinées *liſ*. deſtinez.

Tome 2. *Pag*. 95. *l*. 29. donné *liſ*. donnée, *p*. 107. *l*. 12. le Peuple *liſ*. ce Peuple, *p*. 108. *l*. 22. encore trouve *liſ*. encore ſe trouve, *p*. 134 *l*. 35. au Chef *liſ*. aux Chefs, *p*. 158. *l*. 11. quelques-uns *liſ*. quelques-unes, *p*. 189. *l*. 18. manqueroit *liſ*. manqueroient, *p*. 197. *l*. 1. fait. *liſ*. faits, *p*. 231. *l*. 15. arogé *liſ*. arogez, *p*. 255. *l*. 3. ſa fille *liſ*. la fille.

Tome 3. *Pag*. 6. *l*. 31. pêle même *liſ*. pêle-mêle, *p*. 16. *l*. 17 pour ſubvenir *liſ*. de ſubvener, *p*. 43. *l*. 22. de têtes *liſ*. de fête,

